

2020

COMPTE RENDU
D'ACTIVITÉ
conseil
d'architecture
d'urbanisme et de
l'environnement
de l'Hérault



34

C



De 2020 à 2021, bilan et perspectives...

Après 6 ans de mandat et de présidence du CAUE de l'Hérault, un faux départ lors de l'AG de l'an passé, l'heure est au bilan. Un bilan ou une fin d'un tome avec de nombreux chapitres qui se sont écrits, des pages qui se tournent avec des départs en retraite et des nouvelles personnes qui composent l'équipe, qui prennent leurs plumes pour colorer et donner sens aux missions du CAUE.

J'ai été particulièrement heureuse d'occuper cette fonction car ce domaine dans lequel nous exerçons est passionnant, nous contribuons à la préservation de notre patrimoine et participons à la construction du demain...

Une directrice et un directeur se sont succédés et je les remercie de m'avoir guidée dans mes responsabilités, notre structure doit s'adapter aux contraintes et difficultés que nous traversons tous, en raison de cette crise sans précédent. Présidente ou pas, le CAUE pourra toujours compter sur mon soutien.

L'année 2020 est à jamais une année différente. Malgré la stupeur mondiale, nous avons tous dû nous adapter et composer avec les consignes sanitaires gouvernementales. Et malgré deux confinements (trois avec celui de 2021), l'annulation ou le report de nos événements, la réorganisation de notre travail en distanciel... le CAUE est parvenu à maintenir ses engagements et ses missions, y compris ses actions auprès de ses publics. Entre les deux, le CAUE a même pu accueillir l'exposition bauhaus.photo du 10 septembre au 18 octobre dans ses locaux. Un événement très apprécié, avec des visiteurs masqués, mais charmés par la qualité des photos exposées et de l'histoire qu'elles racontent.

Je ne le répèterai jamais assez. Le CAUE vous accompagne gratuitement. Et ses conseils sont d'autant plus efficaces que ses compétences sont sollicitées tôt dans votre projet. Que vous soyez élu, professionnel ou particulier, vous pouvez nous contacter directement pour toutes questions relatives à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement ou le paysage.

C'est une chance de disposer d'un tel organisme professionnel et gratuit ! Car tout le monde n'en bénéficie pas... Savez-vous que les élus nous l'envient en Europe ? Les CAUE - créés par la loi sur l'architecture de 1977 - n'existent qu'en France ! Dès 1979, le Département de l'Hérault a d'ailleurs saisi cette chance pour ouvrir les services «uniques» du CAUE aux élus héraultais et à l'ensemble des habitants.

Alors oui, l'année 2020 est évidemment marquée par la pandémie. Mais la distanciation physique, nécessaire avec nos publics, n'a pas freiné notre envie d'être toujours plus proche des Héraultais. Je citerai deux exemples : la création d'une 6^{ème} permanence de conseil aux particuliers sur le territoire, située à Lunel (en présentiel, visio ou téléphonique) ; et notre adhésion en fin d'année à l'Union Régionale des CAUE Occitanie, rebaptisée «Les CAUE d'Occitanie», afin d'élargir nos horizons et mener des actions mutualisées avec les CAUE voisins.

Comme toutes périodes difficiles, l'année passée a permis de faire émerger ce qui était essentiel... notamment en matière de santé et d'environnement. Entamées en 2020, le CAUE finalise deux plaquettes collectivités et tout public sur la biodiversité. La préservation et la réparation du vivant ont toujours été une priorité pour le CAUE. Celles-ci se font notamment à l'échelle du territoire, donc des décideurs et des élus. Mais chacun à sa part à faire. Et l'équipe du CAUE est présente pour vous y aider.

La Présidente du CAUE de l'Hérault



SOMMAIRE

MISSION

P.08

Conseil aux collectivités territoriales

ZOOM • P.18

Prades-sur-Vernazobre

Ré-aménagement de la traversée du village

ZOOM • P.20

Les Matelles

Étude de définition urbaine thématique et sectorielle

ZOOM • P.22

Servian et Bessan

Des chartes de qualité des devantures et terrasses commerciales qui participent à la revitalisation des centres anciens

MISSION

P.24

**Formation & information
des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus**

ZOOM • P.28

Les autorisations d'urbanisme

ZOOM • P.29

De fiche en fiche,

un panel de réalisations exemplaires

MISSION

P.30

**Sensibilisation & information
du grand public**

ZOOM • P.40

Exposition bauhaus.photo

ZOOM • P.42

«Habitat durable»

Permettre aux enfants d'imaginer et concevoir leur logement idéal

MISSION

P.44

Conseil aux particuliers

ZOOM • P.48

Faire évoluer et rénover un bâtiment ancien

ZOOM • P.50

S'intégrer dans le paysage

Composer par gradients d'intervention

PARTENARIATS

P.52

**Avec le Conseil départemental
Autres partenariats**

ZOOM • P.59

Urbanisme et énergie

Les enjeux de l'énergie-climat dans les documents d'urbanisme

ZOOM • P.60

Expériences et projets inspirants en Massif central

LA VIE DU CAUE

P.62

P.62

Le CAUE au niveau national

P.64

Le CAUE au niveau régional

P.67

L'équipe du CAUE

P.69

Le Conseil d'Administration

P.70

L'Assemblée Générale

P.71

Comptes de résultats 2020

CAUE 34

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement **au service des territoires**

Un objectif

Améliorer la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale

- En intervenant auprès des élus, des maîtres d'ouvrages publics et privés et des professionnels pour que tout projet d'aménagement et de construction fasse l'objet d'une démarche de qualité.
- En favorisant la participation des habitants à l'élaboration de leur cadre de vie.

***La sensibilisation,
l'information, la pédagogie,
l'accompagnement et la formation
sont les outils privilégiés du CAUE***

Un organisme départemental avec un statut associatif

Créé à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la loi sur l'Architecture, le CAUE est présidé par un élu.

Ses statuts sont définis par un décret.

La gouvernance du CAUE est assurée par un conseil d'administration où sont représentés les élus, les services extérieurs de l'Etat, les organisations professionnelles, les associations et les personnes qualifiées.

Son assemblée générale regroupe l'ensemble des adhérents : communes, groupements de communes, organisations professionnelles, organismes départementaux et consulaires, associations...

Le CAUE est investi d'une mission de service public, dans un cadre et un esprit associatifs qui excluent toute maîtrise d'œuvre.

Son financement

- Une fraction de la part départementale de la Taxe d'Aménagement, votée par le Conseil Départemental, perçue sur les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.
- Des subventions liées à des conventions d'accompagnement ou d'objectifs, conclues avec les collectivités ou les partenaires publics.
- Les cotisations de ses adhérents.

Le CAUE de l'Hérault a été créé le 8 mars 1979.

*Parce que la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect du patrimoine et des paysages naturels et urbains sont d'intérêt public...
Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont été créés par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977.*

pour améliorer la qualité du cadre de vie

Quatre missions

■ Pour les collectivités territoriales

Des conseils et un accompagnement dans tous les projets et démarches d'aménagement du territoire.

■ Pour les professionnels, les élus et les maîtres d'ouvrage publics

Des formations dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

■ Pour les maîtres d'ouvrage privés, les particuliers désirant construire ou réhabiliter

■ Pour le grand public

Sensibilisation à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Des conseils pour une meilleure prise en compte de la qualité architecturale et environnementale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

Une spécificité d'intervention

Une expertise professionnelle

L'équipe permanente est composée de professionnels de disciplines diverses - architecture, urbanisme, paysage, environnement, communication - qui ont développé des compétences spécifiques, liées aux approches globales et transversales de l'aménagement, aux démarches environnementales et aux pratiques pédagogiques.

Une connaissance du territoire

Un ancrage local et une longue expérience du conseil aux élus territoriaux sur le terrain, une culture pluridimensionnelle de l'aménagement et une approche interdisciplinaire, mêlant architecture, urbanisme, paysage, écologie, patrimoine et énergie font du CAUE un acteur de terrain particulièrement pertinent.

Un acteur culturel au service de la démocratie locale

Le CAUE s'efforce de développer, auprès de tous les acteurs de l'aménagement - des décideurs aux usagers - une exigence de qualité afin de leur donner les moyens de jouer leur rôle avec pertinence et efficacité et de les responsabiliser dans l'élaboration d'un cadre de vie collectif et partagé.

MISSION

Conseil aux collectivités territoriales



© CAUE34

Ce que dit la loi...

« Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. Il peut déléguer ses missions aux services d'assistance architecturale fonctionnant exclusivement dans le cadre des parcs naturels régionaux .../... Ses interventions sont gratuites. »
Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Aménager sa commune

Le CAUE conseille et accompagne communes et groupements de communes dans toutes les démarches touchant à l'aménagement du territoire : espace et équipement publics, centre ancien, patrimoine, réhabilitation, programmation architecturale et urbaine, restructuration urbaine, développement urbain, aménagement paysager, etc.

Deux niveaux d'intervention sont possibles :

- Les missions « courtes » comprenant une visite, une réunion de travail et une note rédigée avec avis et recommandations,
 - Les missions d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sur plusieurs mois qui prennent en compte problématique et diagnostic sommaire, éventuelle aide à la rédaction de cahier des charges et à la consultation pour le choix d'un professionnel, suivi... Ce type de mission peut donner lieu à la production de documents écrits, graphiques et photographiques : diagnostics et analyses, schémas d'orientations, scénarios, etc.
- Une convention définit les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre et les délais de réponse.
Un professionnel libéral peut être associé à la démarche.
Sa mission fait alors l'objet d'un contrat direct avec la collectivité.

Quelles sont nos spécificités ?

Acteur de terrain, le CAUE apporte aux élus territoriaux une aide à la réflexion et à la décision. Ses interventions excluent toute maîtrise d'œuvre et sont gratuites. Son expertise professionnelle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'architectes, urbanistes, paysagistes et une approche globale, transversale et environnementale. Il travaille sur l'équilibre des territoires, la cohérence de l'aménagement et la mémoire des lieux.
À l'interface des différents acteurs, des décideurs aux usagers, le CAUE développe un travail d'animation, de médiation et il privilégie les approches partenariales. Il diffuse des documents d'information et/ou de sensibilisation et il organise régulièrement des rencontres sur des thématiques proches des préoccupations des collectivités, avec l'objectif de nourrir la réflexion des élus et des professionnels.

Une organisation répartie en cinq secteurs

Toutes les demandes des collectivités territoriales héraultaises sont étudiées au sein de l'équipe. Les interventions sont coordonnées dans un souci d'évaluation des priorités correspondant à des enjeux territoriaux pré-identifiés et de planification des réponses.
Chaque secteur est plus particulièrement confié à un architecte ayant des compétences en matière d'urbanisme et de paysage.
Ce référent connaît bien son territoire et il assure les contacts avec les représentants des collectivités (voir carte p. 10).

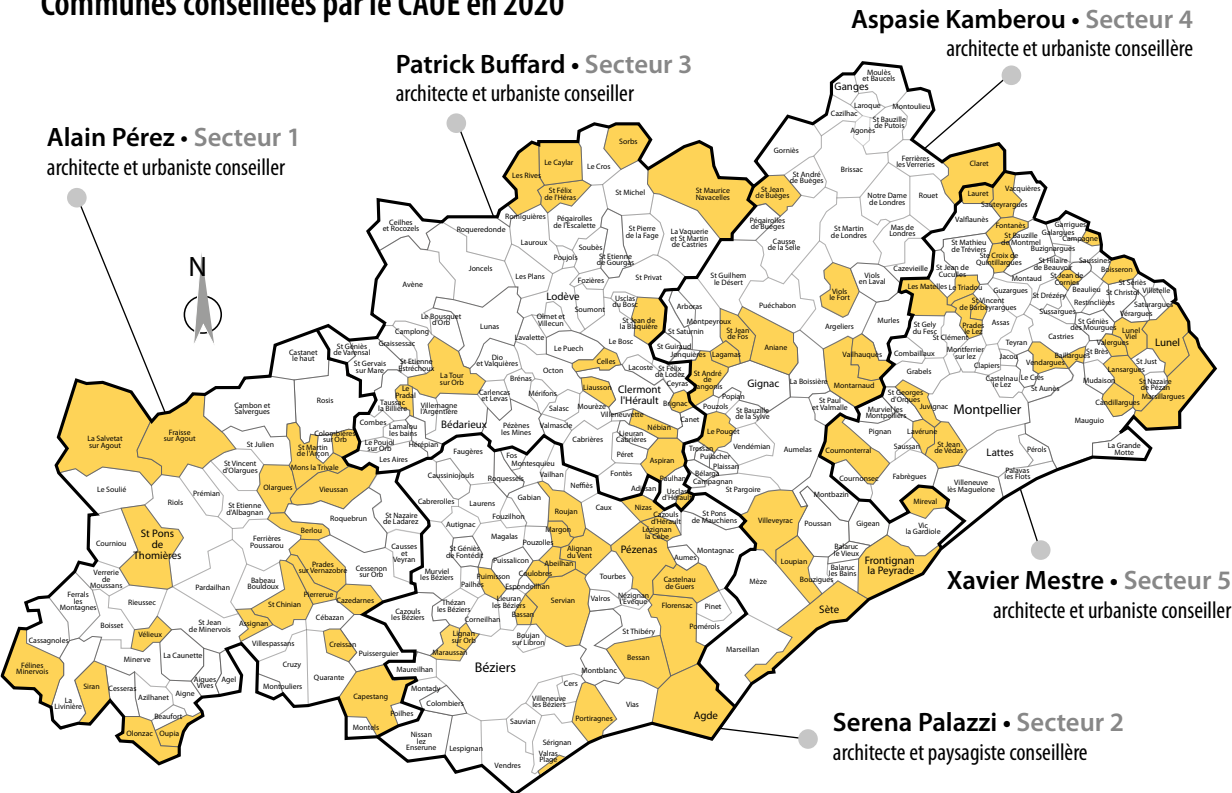
Organisation sur le territoire départemental

Coordination et appui : Sylvaine Glaizol, Directrice adjointe du CAUE, architecte et urbaniste conseillère

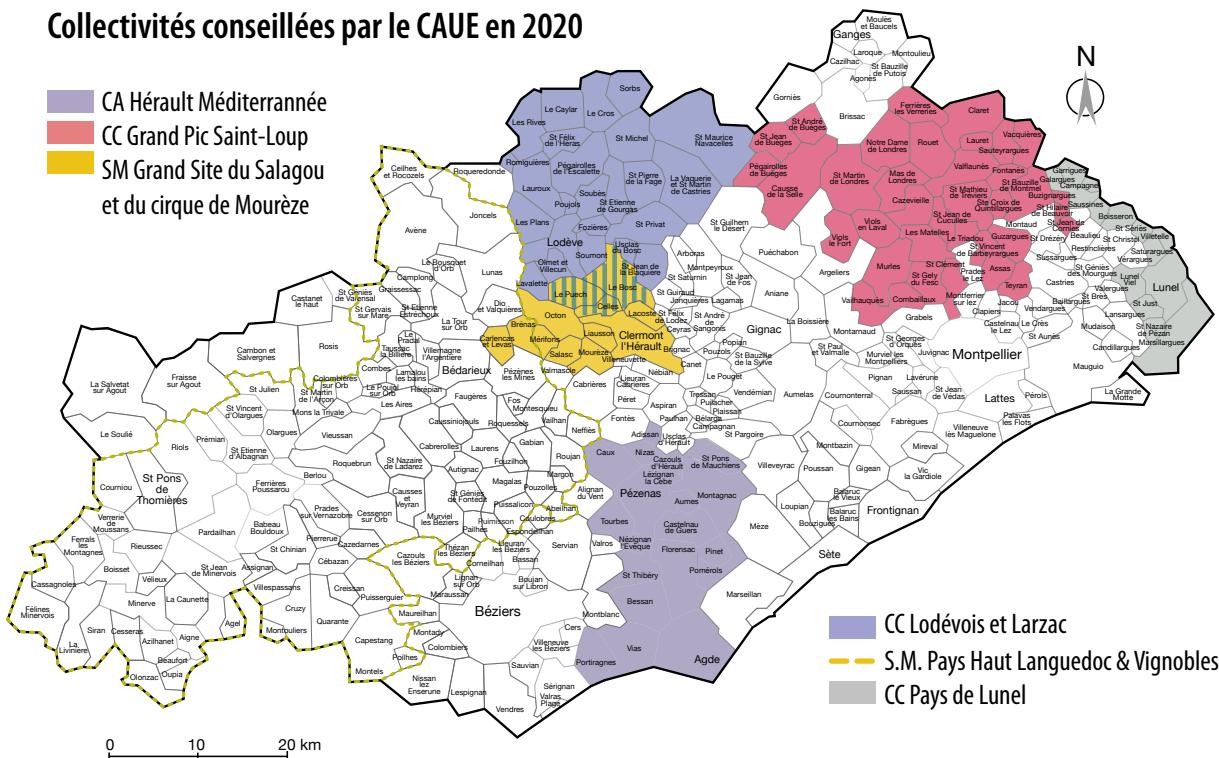
Patrick BUFFARD, architecte et urbaniste conseiller
Alain PÉREZ, architecte et urbaniste conseiller
Aspasie KAMBÉROU, architecte et urbaniste conseillère
Serena PALAZZI, architecte et paysagiste conseillère
Xavier MESTRE, architecte et urbaniste conseiller
Appui : Anaïs HERVOUET, paysagiste conseillère

Conformément au vote du CA du 3 décembre 2019, les conventions avec les collectivités ne font plus désormais l'objet d'une demande de participation financière en « contribution volontaire au fonctionnement du CAUE ».
La cotisation d'adhésion au CAUE est volontaire.

Communes conseillées par le CAUE en 2020



Collectivités conseillées par le CAUE en 2020



0 10 20 km

Interventions menées en 2020

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

Conventions signées avec des collectivités territoriales en 2020 :

BESSAN, BOISSERON, LE CAYLAR, COULOBRES, LES MATELLES, ROUJAN, SAINT-JEAN-DE-BUÈGES, SAUTEYRARGUES, SERVIAN, PRADES-SUR-VERNAZOBRES, CC GRAND PIC SAINT-LOUP, et pour l'assistance auprès des particuliers : CC PAYS DE LUNEL, GRAND SITE SALAGOU, PHLV

• Dans le domaine de l'urbanisme

• **BOISSERON** - Projet urbain préalable à la révision du PLU, proposition méthodologique et d'accompagnement pour la mise en place d'une étude de définition urbaine, élaboration du cahier des charges en cours (suite 2021).

Trame Viaire de Boisseron



Boisseron présente une morphologie atypique, un centre excentré en bordure de rivière, une ancienne route requalifiée qui devient l'espace public structurant du village, etc. Les analyses préalables du CAUE mettent en évidence les enjeux urbains, ici de maillage, connexion et valorisation de l'espace public, à intégrer dans le projet urbain.

• **CANDILLARGUES** - Projet urbain et aménagement du centre-ville, approche préalable (suite 2021)

• **CASTELNAU-DE-GUERS** - Étude de définition urbaine préalable à la révision du PLU communal, proposition méthodologique et d'accompagnement (sans suite).

• **CELLES** - Mise en place d'une étude paysagère sur demande de la DREAL (en cours).

• **COLOMBIERES-SUR-ORB** - Structuration d'une centralité, visite sur site, proposition méthodologique et d'accompagnement (suite 2021).

• **COURNONTERRAL** - Présentation des missions du CAUE et échanges sur projets en cours et la réhabilitation du centre ancien.

• **FÉLINES MINERVOIS** (2018) - Revitalisation du centre ancien, mise en place d'une étude urbaine

en partenariat avec le CD34, sélection de l'équipe de m. d'œuvre (en attente).

• **JUVIGNAC** - Présentation des missions du CAUE auprès de la nouvelle équipe municipale.

• **LANSARGUES** - Étude de requalification du centre du village, visite et proposition d'accompagnement (suite 2021)

• **LAVERUNE** - Projet d'extension urbaine en limite sud-est, échanges et avis sur projet.

• **LEZIGNAN-LA-CÈBE** - Projet d'aménagement sur parcelles privées, avis et visite, partenaire associé la SEM.A.BA.TH

• **LIGNAN-SUR-ORB** (2019) - Aménagement du secteur Elie Guibert, approche préalable (suite 2021).

• **LOUPIAN** - Projet d'extension urbaine, lotissement « la Mouline », visite et recommandations formulées.

• **LA TOUR-SUR-ORB** - Réflexion préalable à la création d'une centralité (sans suite).

• **LES MATELLES** (2019) - Projet urbain et **ZOOM P.20-21** équipements publics, accompagnement pour la mise en place d'une étude de définition urbaine, cahier des charges et consultation (suite 2021)

• **MIREVAL** - Réflexion sur les équipements sportifs et de loisirs, visite et compte rendu (pas de retour).

• **MONTARNAUD** - Projet urbain, équipements et espaces publics, échanges et visites pour la mise au point d'une démarche, en partenariat avec Hérault Ingénierie et Surige-CD34

• **PRADES-LE-LEZ** - Projet urbain et équipements scolaires, échanges et visites pour la mise au point d'une démarche, avec MMM (suite 2021).

• **SAUTEYRARGUES** - Projet urbain, suivi OAP, convention proposée non retenue. Conseils ponctuels sur le suivi d'une OPAH sur le secteur du centre.

• **SERVIAN** (2019) - Réflexion préalable au futur aménagement d'un ensemble foncier dit «Tricart», recommandations.

• Dans le domaine de l'urbanisme (suite)

- **St-FÉLIX DE L'HÉRAS** - Étude urbaine de secteur, suggestion du Surige-CD34, visite et compte rendu, (sans retour).
- **St-JEAN-DE-CORNIES** (2017) - Réflexions préalables. Pré-programmation urbaine centre et implantation d'une salle communale polyvalente. Présentation à la nouvelle équipe municipale.
- **USCLAS D'HÉRAULT** - Aménagement du site de la coopérative et des espaces adjacents, visite et proposition d'accompagnement (suite 2021).
- **VAILHAUQUES** - Aménagement cœur de village,

demande d'avis formulés, notamment sur problème de traitement d'espace public central et un projet de lotissement GGL.

- **VEIUSSAN** - Préalable à la mise en œuvre d'un document de planification, visite et proposition de méthode, en partenariat avec le Surige - CD34 (suite 2021)

- **VILLEVEYRAC** - Étude de définition urbaine préalable à la révision du PLU, en partenariat avec le Surige - CD34, échanges, et proposition d'accompagnement (suite 2021).

• Dans le domaine des espaces publics, mise en valeur

- **ASPIRAN** - Réaménagement de la placette du village, proposition d'accompagnement (suite 2021).
- **ASSIGNAN** - Poursuite de la rénovation des espaces publics, présentation de la démarche auprès de la nouvelle équipe municipale.
- **BASSAN** - Aménagement du centre de loisirs Villamont, questionnaire de la municipalité sur les potentialités du site, rencontre sur site à venir.
- **BASSAN** - Requalification de l'entrée du village (avenue de Servian). Visite et convention d'accompagnement prévue en 2021.
- **BERLOU** - Aménagement des abords de l'église et de la salle communale, remise d'une fiche conseil.
- **CAMPAGNE** - Espaces publics centre et traversée, médiation avec l'équipe de m. d'œuvre Gilles Amphoux, paysagiste, pour la poursuite du projet.
- **CLARET** - Requalification des espaces publics du centre, visite et compte rendu.
- **COULOBRES** (2018) - Aménagement du Pioch Bellonet, terrain communal à aménager en parc et parcours de santé, mise en place d'une mission d'étude confiée à Par ailleurs-paysages, paysagistes concepteurs.
- **LAURET** - Restructuration des espaces publics

associés à « la maison de la promotion du territoire et des vins », suivi APV de l'Atelier Sites, paysagistes. Rencontre de la nouvelle municipalité, projet abandonné.

- **LEZIGNAN-LA-CÈBE** (2020) - Mise en valeur d'espaces publics, visite et compte rendu avec proposition d'accompagnement (pas de retour).

- **MARAUSSAN** - Création d'un parc paysager et de jardins familiaux dans un bassin d'orage, accompagnement pour l'organisation d'une consultation, maîtrise d'œuvre confiée à Atelier Sites, paysagistes.

- **MARGON** - Requalification des espaces publics associés au château et de la place du village. Visite et compte rendu détaillé (en attente).

- **NEBIAN** - Aménagement d'espaces communaux divers, visite et compte rendu avec proposition d'accompagnement.

- **PEZENAS** (2017) - Requalification de la traversée RD913, participation aux réunions de travail et aux Copil de suivi des études, maîtrise d'œuvre Atelier Sites, paysagistes.

- **PORTIRAGNES** (2020) - Requalification de la place de la Libération en vue d'améliorer le fonctionnement urbain, visite et compte rendu (suite 2021).



L'équipe Par ailleurs, sur la base de son diagnostic du site, met en place des ateliers participatifs en salle et sur le terrain.

- **PRADES-SUR-VERNAZOBRE** (2019) - Requalification de la traversée du village. **ZOOM P.18-19** Approche préalable, cahier des charges de la mission de maîtrise d'œuvre, après consultation confiée à l'agence Traverses, partenariat HI et Agence locale départementale.
- **PUIMISSON** (2020) - Mise en valeur de la place centrale, visite sur site et compte rendu (en attente).
- **ROUJAN** (2020) - Aménagement paysager d'un espace public multifonctionnel, proposition d'accompagnement (suite 2021).
- **SIRAN** (2019) - Aménagement et mise en valeur des espaces publics du centre et élargissement de la demande au Parc du château, réflexions préalables en cours (suite 2021).
- **SAINT-CHINIAN** - Réhabilitation du jardin de la mairie et des espaces publics attenants, visite et compte rendu, proposition d'accompagnement (suite 2021).
- **St-CROIX-DE-QUINTILLARGUES** (2017 et 2019) - Réaménagement des espaces publics du centre ancien, mise en place d'un accord cadre pour une étude de définition urbaine en partenariat avec le CD34, maîtrise d'œuvre Agence Actions et terri-

toires, médiation sur proposition d'aménagement.

- **St-JEAN-DE-BUEGES** - Réaménagement de la traversée du village, visite et compte-rendu, partenariat Agence Locale départementale (en cours).
- **St-PONS-DE-THOMIERES** - Aménagement du jardin public situé en cœur de ville, visite et compte-rendu (suite 2021).
- **St-PONS-DE-THOMIERES** (2017) - Réaménagement du site classé de la source du Jaur et du jardin public attenant, validation de l'avant-projet par le comité de pilotage et la CDNPS, en attente relance de la nouvelle municipalité en 2021.
- **VALRAS-PLAGE** - Réaménagement de la Promenade du front de mer, visite et proposition d'accompagnement en 2021.
- **VELIEUX** - Aménagement du cœur de village et d'une aire d'accueil et d'information, mise en place d'une mission de maîtrise d'œuvre confiée à A.R.T paysagistes, suite aux réflexions préalables, partenariat avec le Pays HLIV, la DREAL et le CD34 ;
- **VILLEVEYRAC** (2017) - Requalification des espaces publics du centre ancien, préalables (en attente).

• Dans le domaine des espaces publics, traitements paysagers

- **ABEILHAN** (2019) - Préservation d'un grand pin dans le cadre du projet de réhabilitation de la place du village, visite et conseil.
- **AGDE** - Réaménagement de deux cours d'école, désimperméabilisation des sols, plantations ; visite et compte rendu détaillé des actions à mettre en œuvre et des compétences à solliciter. (pas de retour)

Dans partenariat Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - « Rebond Eau, biodiversité, climat 2020-2021 »

- **ANIANE** - Redéfinition de la cour d'école, désimperméabilisation des sols, plantations ; visite et compte rendu détaillé des actions à mettre en œuvre et des compétences à solliciter, notamment paysagiste concepteur, (pas de retour).

Dans partenariat Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - « Rebond Eau, biodiversité, climat 2020-2021 »

- **BASSAN** (2020) - Végétalisation de la piste cyclable allant de Servian à Bassan, en partenariat avec Paysarbres, programmation de plantations prévue pour 2021.

- **BAILLARGUES** - Redéfinition des cours du groupe scolaire, désimperméabilisation des sols, plantations ; visite et compte rendu détaillé des actions à mettre en œuvre et des compétences à solliciter (pas de retour).

Dans partenariat Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - « Rebond Eau, biodiversité, climat 2020-2021 »

- **BRIGNAC** (2020) - Aménagements paysagers routiers (RD4), projet de Mathilda Alaux paysagiste, avis sur le choix des essences.

- **CA HERAULT MEDITERRANÉE** - Participation à la présentation de l'appel à projets « un coin de verdure pour la pluie » et plus largement du programme « Rebond Eau, biodiversité, climat 2020-2021 » de l'Agence de l'eau aux élus communaux en vue d'une coordination.

Dans partenariat Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - « Rebond Eau, biodiversité, climat 2020-2021 »

- **CREISSAN** - Projet de plantations sur divers espaces, avis formulé pour chaque site.

Dans partenariat CD34 - Opération 8000 arbres

- **FELINES-MINERVOIS** - Plantations sur l'Esplanade, avis formulé et diffusion d'information.

Dans partenariat CD34 - Opération 8000 arbres

- **FLORENSAC** - Restructuration des espaces extérieurs d'un centre de loisirs dans le groupe scolaire, désimperméabilisation des sols et plantations. Visite et conseils en concertation avec Caroline Blein, architecte du projet global.

Dans partenariat Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - « Rebond Eau, biodiversité, climat 2020-2021 »

- **LUNEL** - Réaménagement des cours de groupes scolaires, désimperméabilisation et plantations, visite et conseils proposés partiellement suivis

Interventions menées en 2020 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

notamment sur les compétences sélectionnées.

Dans partenariat Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - « Rebond Eau, biodiversité, climat 2020-2021 »

• **MARSILLARGUES** - Espaces végétalisés de la ville, visite des sites et compte rendu détaillé sur la gestion du patrimoine végétal et les actions à mettre en œuvre (en attente d'un retour).

• **PEZENAS** - Aménagement paysager d'un carrefour (RD13), avis et médiation pour l'évolution du projet.

• **SERVIAN** - Végétalisation de la piste cyclable allant de Servian à Bassan, partenariat Paysabres, visite et conseils formulés.

• **SERVIAN** - Renaturation de la Lène, participation à la restitution de l'étude diagnostic par l'EPTB Fleuve Hérault et BE Lisode – usages et concertation, accompagnement à venir en 2021.



© Photos CAUE 34

La Lène à Servian dont le lit est largement artificialisé, bétonné. La renaturation des lits de rivière est étudiée pour répondre à des enjeux écologiques, de gestion des risques et d'amélioration du cadre paysager tant en milieu urbain qu'agricole.

• **SÈTE** - Réaménagement de cours d'écoles, désimperméabilisation et plantations, conseils à distance méthodes et compétences – relais projet agence Eskis, paysagistes cocepteurs.

Dans partenariat Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - « Rebond Eau, biodiversité, climat 2020-2021 »

• **ST-JEAN-DE-VEDAS** - Réaménagement des cours des groupes scolaires, désimperméabilisation et plantations, visite et conseils partiellement suivis, régie et choix du groupe SERI-ArtPaysage, la question de la concertation reste à régler.

Dans partenariat Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - « Rebond Eau, biodiversité, climat 2020-2021 »

• **ST-JEAN DE LA BLAQUIERE** - Réaménagement des cours des groupes scolaires, désimperméabilisation et plantations, visite, conseil, participation à la définition de projet.

Dans partenariat Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - « Rebond Eau, biodiversité, climat 2020-202 »

• **ST MAURICE-DE-NAVACELLES** - Réaménagement de la cour d'école afin de la désimperméabiliser et replanter, visite et compte rendu (en cours).

Dans partenariat Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - « Rebond Eau, biodiversité, climat 2020-2021 »

• **VALRAS-PLAGE** - Test pour des plantations en 1^{ère} ligne en lien la promenade du front de mer, visite et conseils formulés.

• **VENDARGUES** - Plantations du site de la Cadoule, visite et conseils pour son aménagement.

Dans partenariat CD34 – Opération 8000 arbres

• **VAILHAUQUES** - Projet de plantations sur des espaces communaux, choix d'essences, avis formulé pour la démarche à distance.

Dans partenariat CD34 – Opération 8000 arbres

• Dans le domaine de l'architecture, équipements publics

• **CAMPAGNE** - Réhabilitation de la maison communale, avis sur nouveau programme communal, suivi du projet, maîtrise d'œuvre Régis Nebout, architecte.

• **CASTELNAU-DE-GUERS** - Reconversion d'une villa en maison des associations et local médical et de ses abords en parc public et jardin pédagogique, proposition (sans suite)

• **CAZEDARNES** - Projet de salle communale, évaluation du potentiel de la cave coopérative, conseil et proposition d'accompagnement (suite 2021).

• **FONTANES** - Rénovation d'un bâtiment communal pour y intégrer un café associatif et un espace

de co-working, visite et proposition d'accompagnement 2021.

• **FRAISSE-SUR-AGOUT** - Projet d'école communale et reprise du dossier Campotel, rencontre de la nouvelle municipalité et proposition d'accompagnement (suite 2021).

• **LOUPIAN** - Réaménagement des vestiaires et du terrain de football. Visite et compte rendu.

• **LA TOUR-SUR-ORB** - Projet de réhabilitation de la mairie (bâtiment ancien) avec enjeux patrimoniaux. Proposition d'accompagnement 2021.

• **LE CAYLAR** - Restructuration des écoles et de la salle des fêtes, préalables et mise en place d'une

Interventions menées en 2020 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

mission de maîtrise d'œuvre confiée à Estebe et Cathala, architectes.

- **LE POUGET** - Réaménagement de la mairie, visite et compte-rendu pour la mise en place d'une mission de programmation 2021.

- **LE PRADAL** - Reconversion de la mairie et de l'école en appartement locatif, et création d'un jardin pour enfant, visite et compte rendu.

- **LE TRIADOU** (2019) - Réflexion sur le devenir de la salle polyvalente et «l'espace de la Plaine» attenant (en cours).

- **MARAUSSAN** - Construction d'une nouvelle école maternelle, avis et conseils (en attente).

- **NIZAS** (2017) - Reconversion de la cave Beaulac en mairie et médiathèque intercommunale, approche préalable et lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre (à venir).

- **PIERRERUE** - Réaménagement de la mairie, visite et conseils formulés.

- **PUIMISSON** - Reconversion de l'ancienne école en mairie et salle des associations, visite sur site et compte rendu. (En attente).

- **St-JEAN-DE-FOS** - Construction d'une cantine scolaire, proposition de méthode d'intervention non retenue.

- **VALERGUES** (2017) - Réhabilitation partielle de l'îlot de Rédier, organisation des modalités de sélection des équipes pour la mission de m. d'œuvre (suite 2021).

- **VIOLS-LE-FORT** - Réhabilitation de la mairie et mise en valeur du Fort, visite et compte rendu.

• Dans le domaine architecture, conseil architectural

- **ALIGNAN DU VENT** - Rénovation de maisons anciennes, conseils.

- **BESSAN** - Charte de qualité des devantures commerciales et terrasses du centre ancien en lien avec les espaces publics rénovés, élaboration du document.

- **CC GRAND PIC SAINT LOUP** - Mission de conseils paysagers et architecturaux aux domaines viticoles.

- Domaine de Mortiers
- Domaine de St-Clément
- Domaine de Fenouillet
- Domaine de Favas
- Domaine de la Jasse

- **SERVIAN** - Réhabilitation de la médiathèque, proposition d'accompagnement, (suite 2021).



Relevé paysager du site d'implantation du domaine du Fenouillet, support de recommandations.

- **CC LODEVOIS et LARZAC** - Opération façade en centre ancien, partenariat pour la mise en place d'une mission d'architecte-conseil.

- **FRONTIGNAN-LA-PEYRADE** (2019) - Conseils aux particuliers dans le cadre d'une Opération façade, rdv mensuels sur place. En 2020 douze façades ont été traitées, poursuite jusqu'en juin 2021.

• **FELINES MINERVOIS**

Extension épicerie communale, préalables à la mise en place d'une mission de m. d'œuvre confiée à Mathieu Courtiade, architecte.

Éléments supports d'aide à la décision pour un aménagement de la terrasse de l'épicerie communale.



D'une architecture relativement banale au premier abord, l'épicerie communale de Félines-Minervois est au centre du village, à la croisée de différentes circulations, piétonnes et automobiles. Elle va étendre ses activités et les élus souhaitent renforcer son attractivité en couvrant partiellement sa terrasse. Un aménagement modeste qui demande d'être maîtrisé. Un architecte a pris le relais des suggestions du CAUE.

- **LA SALVETAT SUR AGOUT** - Réhabilitation d'un bâtiment en cœur de village, conseil en visio, (visite programmée en 2021).
 - **LAGAMAS** - Conseil et transmission de la plaquette Couleurs et Patrimoine - CC Sud Hérault.
 - **LES RIVES** - Création d'un tiers lieu, proposition d'un travail de recensement à mettre en place (sans suite).
 - **LIAUSSON** - Réhabilitation de l'église, visite et conseil ponctuel.
 - **LUNEL-VIEL** - Inventaire patrimoine bâti (planification), conseil pour la mise en place de la démarche, (suite envisagée en 2021).
 - **MONS LA TRIVALLE** (2018) - Projet construction pôle de pleine nature, approche globale (sans suite).
 - **MONTPELLIER MÉTROPOLE 3M** - PTRE (Plateforme de Transition et de Rénovation Énergétique) de Montpellier 3M, participation.
 - **NIZAS** - Réhabilitation de la Tour de l'Horloge, proposition d'accompagnement, (suite 2021).
 - **OLARGUES** - Rénovation de bâtiments communaux, proposition de RDV (sans suite)
 - **OLONZAC** (2019) - Réhabilitation du café Plana (inscrit à l'inventaire supplémentaire des MH) et des bâtiments attenants, accompagnement sur les études préalables en cours de partenariat avec Hérault Tourisme, l'UDAP, la DRAC et le Pays HLV, suivi.
 - **OUPIA** - Extension terrasse du café épicerie, visite et fiche conseil établie.
 - **PAYS CŒUR D'HÉRAULT** - Poursuite de la mission d'Assistance architecturale, aux particuliers, permanence à St-André-de-Sangonis.
- In. Les conseils aux particuliers
- **PAYS HAUT LANGUEDOC et VIGNOBLES** (2018) - Commission façades, suivi.

- **PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES** - Poursuite de la participation aux commissions façades et de la mission d'Assistance architecturale aux particuliers, permanence à St Chinian.

In. Les conseils aux particuliers

- **SERVIAN** (2019) - Charte de qualité des **ZOOM P.22-23** devantures commerciales et terrasses du centre ancien en lien avec les espaces publics rénovés, élaboration du document.
- **St-ANDRE-DE-SANGONIS** (2018) - Conseils aux particuliers et services instructeurs en centre ancien.
- **St-VINCENT DE BARBEYRARGUES** - Démolition d'un mur avec arche dans un périmètre protégé, visite et conseil.
- **SM SITE DU GRAND SITE DU SALAGOU ET DU CIRQUE DE MOUREZE** (2017)
Poursuite de la mission d'assistance architecturale, urbaine et paysagère et des conseils aux particuliers.
- **SM DE GESTION DU SALAGOU** (2019) - Poursuite de la mission d'assistance architecturale, urbaine et paysagère. In. Les conseils aux particuliers
- **SM DU GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES (depuis 2017)** - Dans le cadre de la convention tripartite qui lie les CAUE du Gard et de l'Hérault avec le syndicat mixte pour le suivi de la charte architecturale et paysagère, poursuite de l'assistance architecturale, permanence au Caylar. Depuis 2019 seul le CAUE de l'Hérault poursuit cette mission. In. Les conseils aux particuliers
- **SORBS** - Rénovation d'un bâtiment communal pour la création de 2 logements, Alexandre Venac, architecte.

• Dans le domaine Sites, Grands paysages

- **CAPESTANG** - Confortement partiel des berges du port au bord du Canal du Midi, conseil ponctuel.
- **PAYS HAUT LANGUEDOC et VIGNOBLES** - OGS Minerve, gorges de la Cesse et du Brian (2018) - Participation aux Copil concernant le Plan d'action paysage.
- **SM GRAND SITE NAVACELLES** (2017) - Exposition de sensibilisation, autour de la charte architecturale et paysagère en application sur le territoire du Grand Site, participation à son élaboration en partenariat avec le CAUE 30 et le Syndicat Mixte.

Prades-sur-Vernazobre

Ré-aménagement de la traversée du village

La commune de Prades-sur-Vernazobre met en œuvre depuis plusieurs années des projets d'aménagement de son village, avec l'appui de l'agence technique départementale Hérault Ingénierie qui assure une mission transversale d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : création d'une salle des fêtes, réfection de voiries...

Aujourd'hui, les élus souhaitent aménager les espaces publics du village pour améliorer le cadre de vie des habitants, notamment en terme de déplacement et de maillage des cheminements piétons, de circulation automobile, de stationnement des véhicules. Les aménagements envisagés concernent entre autres la traversée du village.

Sollicité dans ce contexte, le CAUE a rencontré une première fois en mai 2020 Hérault Ingénierie et l'agence des Vignobles d'Ouest, gestionnaire des routes départementales de ce territoire. Une deuxième rencontre en juin 2020 sur place avec les élus et la Communauté de communes Sud-Hérault a permis de préciser la nature des projets envisagés, d'évoquer la nécessité d'engager la commune dans une démarche plus globale et de convenir d'une méthodologie souhaitable.

D'autres projets vont être mis en œuvre, comme le développement du multiservice et de l'agence postale, l'accueil d'un bar-restaurant,

dans l'objectif conforter la vie collective du village. Une extension du village est également envisagée, conformément aux orientations du PLUi en cours d'approbation et prescrit en 2015 par la Communauté de communes.

Dans un premier temps, le CAUE a effectué une reconnaissance sur le terrain qui a permis de visualiser les projets en cours et à venir, de partager avec le groupe de travail constitué un état des lieux et de pressentir les premiers enjeux. Dans un objectif de cohérence d'aménagement, il est convenu que la commune se dote au préalable d'un programme pour l'aménagement des espaces publics du village. Dans un souci d'efficacité et de respect des contraintes calendaires, cette phase préalable est intégrée dans la mission de maîtrise d'œuvre. Cette mission sera confiée à une équipe de conception qualifiée, de type paysagiste-concepteur, la maîtrise d'ouvrage départementale étant représentée par l'Agence des Vignobles d'Ouest.

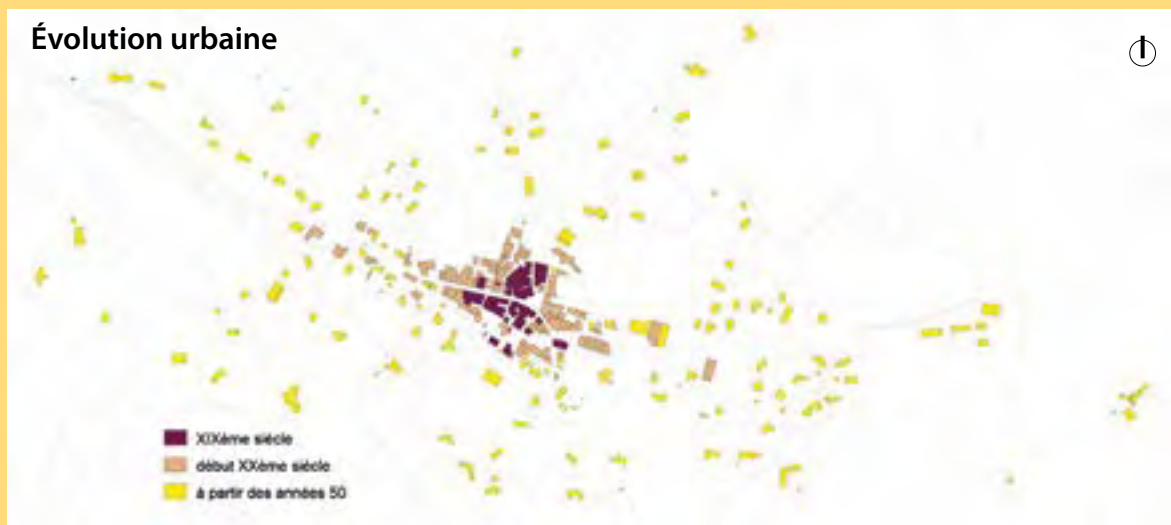
Sur la base des réflexions et des échanges du groupe de travail, le CAUE a rédigé le cahier des charges de l'opération destiné aux équipes de maîtrise d'œuvre consultées. Ce document précise le contexte, l'objet de la consultation, les caractéristiques du village, les projets en cours et à venir, les premiers enjeux pressentis. Il précise également l'objectif et le contenu de l'étude préalable et la décomposition de la mission de maîtrise d'œuvre.

Le CAUE et l'agence des Vignobles d'Ouest ont ensuite organisé la consultation de maîtrise d'œuvre en décembre 2020. Après mise en concurrence, c'est l'agence Traverses Paysage-Urbanisme-Architecture qui a été retenue.



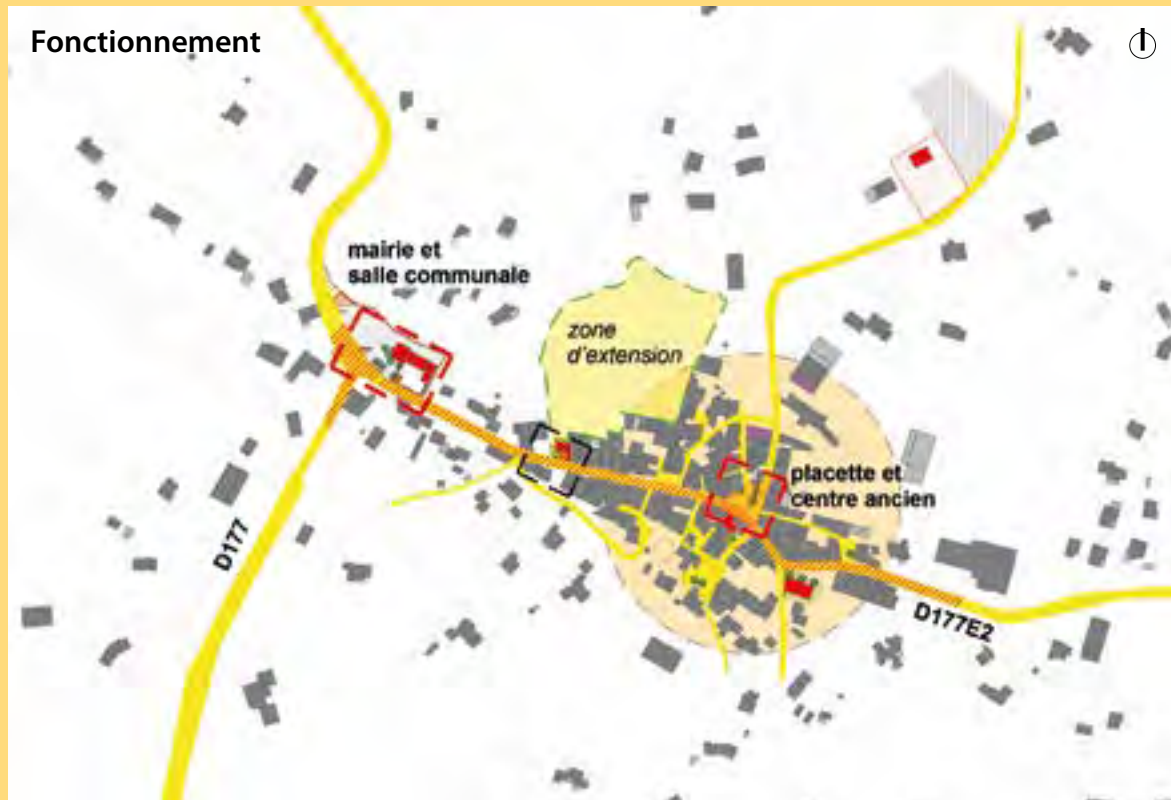
Une traversée à repartager

Évolution urbaine



Au début du XIXème siècle, l'agglomération de Prades sur Vernazobre s'apparente à un hameau constitué principalement de maisons de petite taille desservies par le chemin de Cessenon et quelques ruelles. Du XIXème siècle jusqu'aux années 1950, le hameau s'est développé dans la continuité du tissu existant. La commune de Prades-sur-Vernazobre est créée dans les années 1890. Le hameau est devenu village, mais toujours sans espace public structurant. La mairie s'implante en 1900 à l'ouest du village. À partir des années 1950, le village s'est considérablement étendu. Cette dernière extension, diffuse, se fait en rupture des extensions précédentes. Aucune voie complémentaire ne vient structurer et mailler l'ensemble.

Fonctionnement



Le fonctionnement du village s'appuie principalement sur 2 voies départementales, la D177 et la D177E2, qui jouent de fait un rôle structurant. On distingue schématiquement 2 polarités : les abords de la mairie et de la salle communale où se déroulent les fêtes et les manifestations extérieures, et la placette du centre ancien où s'installent les commerçants ambulants. Le multiservice, l'agence postale et le bar-restaurant sont pressentis sur cette placette pour conforter sa vocation de centralité.

Les Matelles

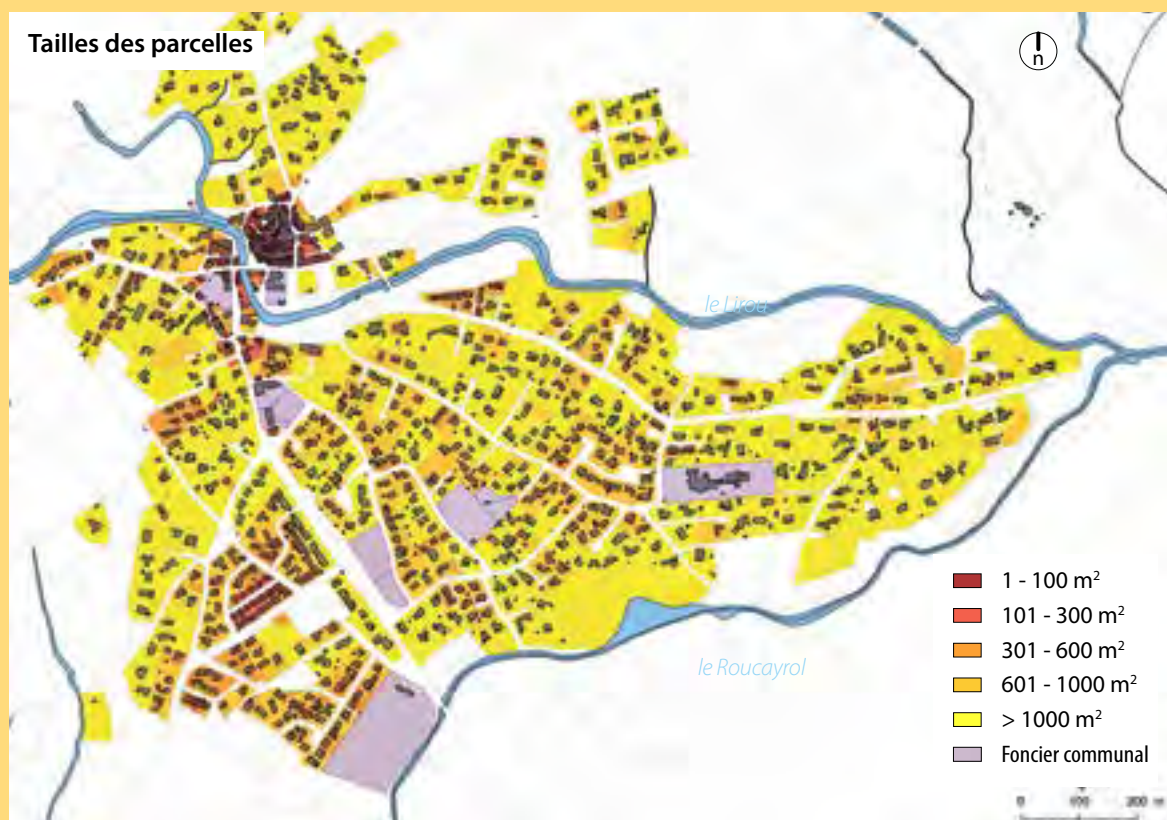
Étude de définition urbaine thématique et sectorielle

Confrontée à la nécessité de revoir le document d'urbanisme et de se fixer en parallèle des objectifs opérationnels, la municipalité souhaite se lancer dans une démarche de projet urbain pour moderniser ses équipements et établir sa «feuille de route à l'horizon 2035».



Arrivée au village des Matelles depuis Montpellier

Les secteurs à urbaniser prévus au PLU (approuvé en 2006) ayant été consommés, la municipalité va mener une réflexion sur les capacités de création de nouveaux logements et notamment en renouvellement et réinvestissement urbains comme le préconise le SCOT. Elle envisage donc une révision globale du PLU dont le préalable est de préciser le projet urbain communal. L'approche préalable du CAUE permet un premier repérage des typologies de tissus urbains en fonction de leur densité.



Polarités et équipements communaux



Source : CAUE 34

Confrontée au besoin de modernisation des équipements communaux, trois secteurs feront l'objet d'orientations spécifiques : le secteur centre ancien/mairie, autour de l'ancienne école maternelle, le secteur du clos Saint-Paul et le secteur scolaire, sportif et culturel notamment autour du site de la médiathèque.

Les élus se questionnent sur le maintien de la mairie en place, plus globalement sur la réaffectation du patrimoine communal et la répartition des fonctions. Le CAUE suggère de mettre en place une stratégie d'aménagement et de hiérarchiser les priorités avant toute mise en œuvre.



Source : CAUE 34

1 Secteur centre ancien / mairie et site de l'ancienne école



Source : Google Earth

2 : Secteur du clos Saint-Paul



Source : Google Earth

3 Secteurs scolaire, sportif et culturel et site de la médiathèque

Face à l'ampleur de la réflexion à mener, le CAUE propose de poursuivre le partenariat mis en place avec le service Prospective et Urbanisme du Département, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et l'EPF Occitanie et d'accompagner la commune dans la consultation d'équipes de professionnels aux compétences pluridisciplinaires : paysage et urbanisme, composition urbaine et espace public, programmation et architecture, environnement et hydraulique, déplacements et VRD ...

Servian et Bessan

Des chartes de qualité des devantures et terrasses commerciales qui participent à la revitalisation des centres anciens

Les communes de Servian et Bessan ont entamé depuis plusieurs années des démarches de revitalisation de leur centre ancien notamment avec la rénovation d'espaces publics. Pour conforter cet effort, elles font à nouveau appel au CAUE pour les accompagner sur l'élaboration et la mise en place de chartes de qualité des devantures et terrasses commerciales de leurs centres anciens.



@ Photos CAUE 34

La place du marché à Servian (à gauche) et l'esplanade à Bessan, toutes deux requalifiées en 2020.

Depuis 2016, le CAUE accompagne les communes de Servian et Bessan dans des démarches de revitalisation et revalorisation de leur centres anciens. Les deux communes ont engagé dans un premier temps des projets de requalification d'espaces publics majeurs : la place de la mairie, la Promenade et la Grand'rue à Bessan, les abords de l'église, la place du Marché et la Grand'rue à Servian.

Pour conforter cette valorisation et concilier leur patrimoine urbain et architectural avec une dynamisation de différentes activités, commerciales notamment, les municipalités se sont engagées dans la mise en place de chartes de qualité des terrasses et devantures commerciales sur ces secteurs rénovés. Ces documents ont pour but de constituer un outil d'aide à l'installation des devantures et des terrasses pour les commerçants et un outil d'aide à la décision pour les services instructeurs qui délivrent les autorisations.

Le CAUE a, dans un premier temps, établi un état des lieux des devantures commerciales et terrasses existantes.

Le but étant de partager les spécificités communales, les enjeux et relevés des éléments problématiques. Sur cette base, des recommandations ont été établies. Celles concernant les devantures portent sur la composition et l'intégration de la devanture en façade, les types de devanture, les dispositifs de fermeture, les enseignes, les couleurs et les matériaux, la gestion des éléments techniques notamment les climatiseurs, les stores, etc.

La question des terrasses commerciales est également traitée. Ainsi, les recommandations accompagnent le commerçant dans le respect des règles d'emprise au sol, le choix du mobilier... Les emplacements et emprises possibles sont identifiés et permettent de régir l'occupation de l'espace public tout en offrant à chacun le meilleur usage de ces espaces requalifiés.

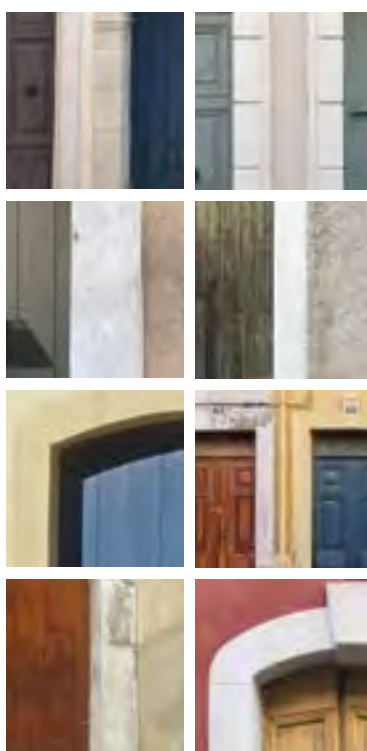
Les chartes incluent un point sur la question de la réglementation à respecter et des démarches administratives à suivre pour la conception d'une devanture et la mise en place d'une terrasse bien intégrées.



Une photo ancienne de la Grand'rue à Servian, axe commercial historique de la ville.



À Bessan, il existait une vraie pratique de l'enseigne peinte sur la façade. Ici, un vestige conservé.



L'observation de l'environnement proche des commerces peut être une bonne source d'inspiration pour choisir les couleurs des devantures. Ci-dessus, les tendances chromatiques recommandées sur une des deux communes qui découlent de cette observation.

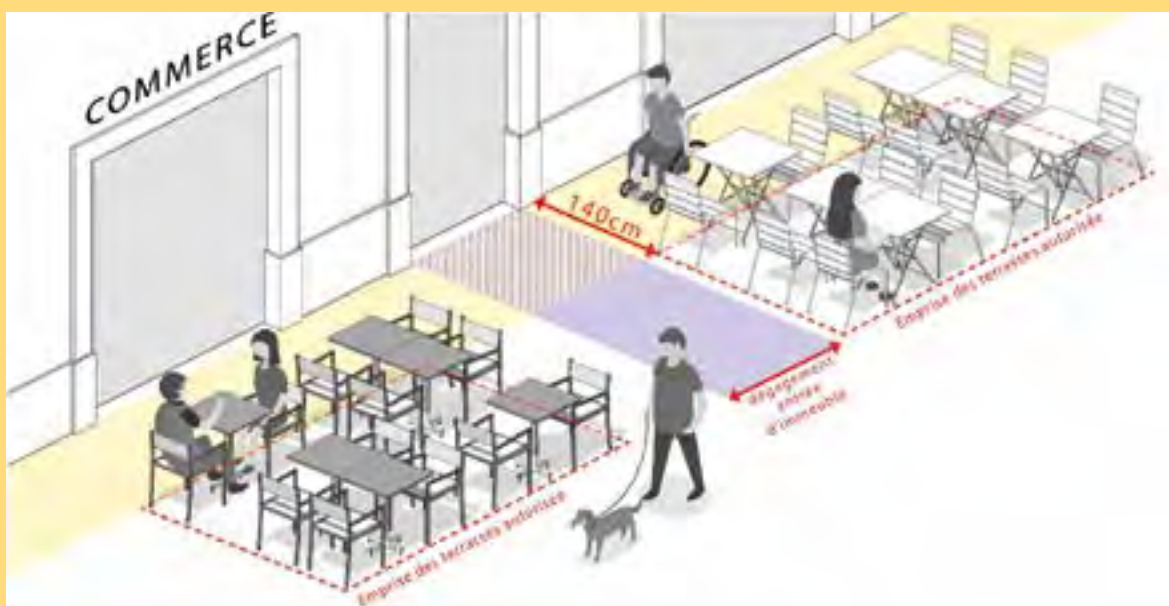


Schéma de principe illustrant les règles d'emprise au sol d'une terrasse commerciale décalée de la façade.

MISSION

Formation & Information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus



Ce que dit la loi...

« Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction .../... Ses interventions sont gratuites. »
Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Se former

Les professionnels, les élus et les maîtres d'ouvrage trouvent auprès du CAUE les moyens de s'informer et de se former dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

Le CAUE leur propose des «Ateliers des territoires» sous la forme de conférences, échanges et visites de réalisations exemplaires.

Il intervient volontiers dès lors qu'on le sollicite, dans le cadre de son réseau professionnel, pour prendre la parole lors de colloques, rencontres, formations, ateliers, visites...

Il réalise en outre des publications thématiques qui leurs sont destinées sous la forme de plaquettes, fiches référentielles et fiches conseil.

Les élus et professionnels ont également accès aux actions grand public du CAUE qui peuvent croiser leurs intérêts :

conférences «Paroles de...», expositions... (voir p. 35 à 37)

Besoin d'actualiser certaines connaissances ?

Loi Climat, future RE 2020, objectif ZAN...

En fonction de l'actualité et de ses expériences de terrain, le CAUE observe et dresse une liste des besoins en formations pour les acteurs du cadre de vie.

Les projets des collectivités demandent à la fois technicité et inventivité, et requièrent une mise à jour des connaissances des équipes municipales et de leurs collaborateurs.

Car améliorer la qualité du cadre de vie, c'est aussi faire en sorte que les décideurs fassent des choix éclairés. «Pouvoir, vouloir, savoir, trois mots qui mènent le monde» disait Victor Hugo.

Mieux (se) connaître, pour plus d'efficacité

Les élus qui le souhaitent trouvent auprès du CAUE une réponse à leurs attentes : informations législatives, données techniques, échanges d'expériences, collaborations en réseaux...

Les professionnels quant à eux (architectes, paysagistes, urbanistes... artisans, techniciens et personnels des collectivités, personnels des CAUE) peuvent avoir besoin de mettre à jour leurs connaissances concernant les changements de cadre législatif ou les nouvelles techniques de construction. Là encore, le CAUE peut les aider.

Enfin, les « formations » du CAUE, qu'elles que soient leurs formes, sont des lieux d'échange où professionnels et élus apprennent à se connaître, et où le dialogue et l'échange permettent de mieux se comprendre.

Information

• Ateliers des Territoires pour les élus et les professionnels

Les 4 ateliers prévus en 2020, bien qu'ayant fait l'objet d'un travail de préparation, ont dû être soit annulés, soit reportés :

-> **Atelier des Territoires n°16** : « Visite du nouveau caveau des Vignerons du pays d'Ensérune » prévu le 12 mars à Nissan-lez-Ensérune dans le cadre de l'action «Cénotourisme et caves coopératives». **Annulé**

-> **Atelier des territoires n°17** : «Architecture et paysage des domaines viticoles» prévu le jeudi 5 mai. **Annulé**

-> **Atelier des territoires n°18** : «Espaces publics et usages, l'enjeu de la participation des habitants» prévu le jeudi 13 octobre. **Reporté en 2021**

-> **Atelier des territoires n°19** : « L'enjeu de l'eau dans l'espace public » une réunion de préparation a eu lieu le 7 octobre avec Marie Pire intervenante pressentie. **Reporté en 2021**

• Fiches référentielles et techniques

-> **Fiches référentielles**

ZOOM P 29

Élaboration en cours d'une série de fiches sur des réalisations de qualité, dans l'Hérault, dans un premier temps consacrées à des équipements et espaces publics ainsi que des bâtiments agricoles (en relation avec les visites «agriculture et paysage», la mission de conseil aux caveaux œnotouristiques du Département et celle aux domaines viticoles du GPSL). Diffusion en 2020 des huit premières fiches de la série, sur la Newsletter et le blog du CAUE et sur la plateforme nationale «Observatoire des CAUE». D'autres fiches sont en cours de finalisation et seront diffusées.

• Carnet «Urbanisme et énergie»

piloté par le CAUE Puy-de-Dôme

Les CAUE 34 et 63 se sont associés pour mettre à jour le guide «Urbanisme et énergie» réalisé en 2012 par le CAUE 63 en partenariat avec l'Aduhme et l'Alec du Puy-de-Dôme à l'attention des élus et techniciens des collectivités. L'actualisation de 2020 intègre les évolutions du contexte législatif et l'avènement de nouvelles démarches contractuelles et d'outils de planification énergétique des territoires. Disponible en commande en ligne depuis avril sur le site du CAUE 34 (avec un renvoi sur la page dédiée du CAUE 63).

• Plaque «Aménager sa commune» à destination des collectivités

Pour aborder les questions d'aménagement des communes par et avec l'objectif de valoriser le vivant (biodiversité), à toutes les échelles. Depuis le centre ancien, en passant par les extensions récentes, et jusqu'à la campagne cultivée, dans l'objectif de montrer comment aménager sa commune, sa par-

celle comme un écosystème en prenant en compte la biodiversité ordinaire, celle des jardins privés mis bout à bout, des plantations d'alignements d'arbres et d'aménagement d'espaces publics, de gestion des limites de l'urbanisation, des jardins familiaux et pourquoi pas municipaux, des haies, des cours d'eau et boisements...

Ceci afin de répondre aux questions de plus en plus prégnante de disparition accélérée du vivant, de réchauffement climatique, de gestion des inondations, de santé, de mobilité mais aussi d'agrément. En cours de conception.

Une autre plaquette «Aménager sa parcelle» à l'attention des particuliers est également en cours de rédaction.
in. Conseil aux particuliers

• Accueil au CAUE / réseau des professionnels : rencontres et échanges

APIEU

Le 20 juillet avec l'APIEU, dans l'objectif d'échanger autour de nos outils respectifs mobilisés pour l'animation des projets «Habitats durables» (maquette, publications, balades...). Plus globalement, rencontre des principaux intervenants de l'APIEU dans les domaines du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement et découverte de leurs actions afin de nous permettre d'échanger et de nous enrichir mutuellement de nos expériences en sensibilisation.

Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon

Association d'étude et de conservation des chauves-souris. Le 30 novembre 2020, rencontre en visio avec Blandine Carré, experte chiroptérologue, du Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon (GCLR), animatrice du Plan Régional d'Actions pour les Chiroptères en Occitanie. Les acteurs du cadre de vie – professionnels de la construction, de l'urbanisme ou du paysage, élus d'une collectivité, particuliers qui réhabilitent un logement... – ont tous un rôle majeur à jouer pour préserver au maximum les différents gîtes de chiroptères. Et le



Sérotine commune

© Photo F. Schwaab

GCLR sollicite le CAUE 34 pour tisser des liens de complicité, voire un partenariat, pour l'aider dans sa mission de protection des chauves-souris. Actuellement, le GCLR collabore déjà avec le CAUE 34 dans le groupe de travail consulté par la mairie de Saint-Pons-de-Thomières pour le réaménagement de la grotte de la source du Jaur... où il ne faudrait pas que les chauves-souris soient délogées. À l'issue de cette rencontre, le CAUE 34 a publié un article sur son blog à l'attention de ses divers publics « Chauves-souris : préservons leurs cadres de vie ! » (à lire sur caue34.fr).

CFMEL

Rencontre avec Sophie Van Migom (Directrice Responsable des affaires juridiques) le 8 décembre pour évoquer une collaboration en 2021, dans le cadre des formations des élus dans le domaine de l'urbanisme.

D'autres sujets pourraient être envisagés notamment en lien avec les espaces publics et la gestion du patrimoine arboré des communes, ce dans des formats de ½ journées.

Formation

Formation CAUE «Les autorisations d'urbanisme»

ZOOM P 28

Organisation de la 2^{ème} session de cette formation, toujours en 3 dates et 3 lieux à l'attention des secrétaires de mairie et d'EPCI, des instructeurs et des élus, en partenariat avec la DDTM, l'UDAP, des EPCI et l'ADIL cette année :

- le jeudi 24 septembre à Lunel
- le jeudi 8 octobre à Bessan
- le jeudi 5 novembre à St-Pons-de-Thomières (*session reportée en 2021*)

Les EPCI partenaires : les communautés de communes du Pays de Lunel et du Minervois au Caroux, et la communauté d'agglomération Hérault – Méditerranée.

Les 2 premières sessions ont affiché complet, la 3^{ème} également. Les personnes inscrites à cette dernière seront reconvoquées courant du 2^{ème} semestre 2021.

Formations à venir :

Formation des enseignants

-> Formation partenariale «Architecture et EAC Éducation artistique et culturelle» à destination des professeurs de la DAAC (Délégation académique aux arts et à la culture).

Réunion de préparation avec Sophie Sarrahan, chargée de mission académique (patrimoine - archives, HIDA - architecture). Cette formation, prévue le 3 avril à Montpellier, en partenariat avec la DAAC, s'adressait aux professeurs du second degré intéressés par l'enseignement de l'architecture. Le CAUE avait prévu de présenter aux stagiaires une rapide histoire de

l'architecture à travers une balade urbaine parcourant une quinzaine de bâtiments montpelliérains remarquables allant du moyen-âge jusqu'au XX^e siècle, et aux enseignants différents outils utiles à la création actions pédagogiques autour de l'architecture.

Formation annulée à cause des contraintes sanitaires.

-> Programme de formation «Habitat Durable» du Centre de Ressources EducNatu'RE du Domaine de Restinclières et la DSDEN 34, à destination des élèves et des professeurs pour l'année 2020/2021. Réunions de travail avec les associations associées à cette formation : l'APIEU, le SYBLE (Syndicat Bassin Versant du Lez) et Mosson Coulée Verte.

Formation annulée à cause des contraintes sanitaires et reportée à une date ultérieure.

In. Autres partenariats In. Autres animations en milieu scolaire

Formation des élus et agents des collectivités

-> Formation/sensibilisation au paysage du Salagou : À l'attention des élus et techniciens du Grand Site du Salagou et Mourèze, en partenariat avec le Syndicat mixte du Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze, avec le partenariat financier de la DREAL.

En cours d'organisation avec le Syndicat mixte pour une intervention du CAUE qui était prévue à l'automne mais qui est à reprogrammer.

«Les autorisations d'urbanisme» Formation à destination des secrétaires de mairie, des instructeurs et des élus

En 2020, pour la deuxième année consécutive, le CAUE a organisé, en partenariat avec la DDTM, l'UDAP et l'ADIL, une formation d'une journée sur les autorisations d'urbanisme. Elle se sont déroulées, le 24 septembre à Lunel et le 8 octobre à Bessan.



La session tenue aux Arènes de Lunel a rassemblé 38 personnes



Etaient associés, les EPCI des territoires concernés, la Communauté des Communes du Pays de Lunel et l'agglomération Hérault Méditerranée.

Sont également intervenus l'association Gefosat à la formation de Lunel, l'Espace Info Energie et le SCOT du Biterrois à celle de Bessan. Quant à la session programmée le 5 novembre à St-Pons de Thomières, elle a été reportée à deux reprises et n'a toujours pas pu être tenue, à cause des restrictions sanitaires.

L'objectif de ces formations est de sensibiliser les acteurs de l'instruction aux enjeux des

autorisations d'urbanisme et à leur impact sur le paysage et le cadre de vie. Comment mieux comprendre les raisons et le sens voulu par le législateur dans la création de ces outils d'aménagement du territoire ? Comment mieux les utiliser ? Quels documents et quels contenus sont attendus dans les dossiers d'autorisation et pourquoi ? Quels sont les acteurs impliqués et quels sont leurs rôles ?

Avec une jauge réduite, elles ont rassemblé un total de 63 personnes.



La session tenue à Bessan à la salle Gigamed a rassemblé 25 personnes.



De fiche en fiche, un panel de réalisations exemplaires

Dans le droit fil des visites qu'il organise régulièrement sur le territoire héraultais à l'adresse d'un large public dont celui des élus et des professionnels du cadre de vie, le CAUE constitue une base de références en matière de réalisations architecturales, urbaines et paysagères qu'il se propose de diffuser sous la forme de fiches volontairement synthétiques.

Les équipements et espaces publics mais aussi l'habitat sous différentes formes, les bâtisses agricoles et viticoles feront régulièrement l'objet de repérages et présentation.

Les premières fiches recensent des lieux déjà explorés lors de l'organisation de visites sur le territoire héraultais, l'idée étant de proposer des réalisations et démarches qui font tout particulièrement écho aux préoccupations des élus communaux et intercommunaux sur des sujets tels que :

- intégrer un équipement public en centre ancien,
- concevoir un équipement public qui répond aux enjeux environnementaux et au contexte,
- constituer une nouvelle centralité avec des équipements et des espaces publics, contemporains,
- agrandir une école,
- requalifier une route en boulevard ou avenue,
- mettre en valeur un centre ancien,
- reconvertir des bâtiments agricoles en équipements publics,
- valoriser la dimension viticole d'un village,
- faire d'une aire de stationnement un parc d'accueil au village, etc.

Tous les mois plusieurs fiches sont publiées à travers la Newsletter et téléchargeables pour constituer au fur et à mesure un panel d'exemples.

Voici les 8 premières fiches :

- 01 - Pôle œnotouristique Viavino, St-Christol
- 02 - Boulevard des Aresquiers, Vic la Gardiole
- 03 - Maison commune, Grabels
- 04 - Traversée de la ville, Frontignan la Peyrade
- 05 - Traversée du village, St-Gervais sur Mare
- 06 - Médiathèque Montaigne, Frontignan la Peyrade
- 07 - Mairie et espaces publics associés, Colombiers
- 08 - Maison des Consuls, musée d'arts et d'archéologie, Les Matelles



MISSION

Sensibilisation et information du grand public



Ce que dit la loi...

« Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage .../... Ses interventions sont gratuites. »
Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Découvrir et transmettre

Le CAUE de l'Hérault œuvre au quotidien pour sensibiliser le grand public et le milieu scolaire

à l'architecture, à la ville, au paysage et à l'environnement

et pour promouvoir leur qualité, en lien avec les particularités locales.

Expositions, débats, conférences, ateliers pédagogiques en milieu scolaire ou tout public, balades urbaines et paysagères création d'outils pédagogiques et de jeux... sont autant de façons d'accéder à une culture architecturale, urbaine, paysagère et environnementale encore trop souvent réservée à un petit nombre. Une culture nécessaire pour participer avec pertinence à l'élaboration de son cadre de vie.

La Salle : un lieu d'échange

Opérationnelle depuis octobre 2015, La Salle du CAUE est un espace d'accueil et d'échange pour de multiples activités à l'attention des professionnels, particuliers, élus, enseignants, écoliers, collégiens, lycéens et étudiants.

Tour à tour se succèdent conférences (cycle « Paroles de... »), expositions, ateliers, réunions de travail et formations.

Cet espace est mis régulièrement à disposition de nos partenaires.

Quoi de neuf à la doc ?

Ouvert au public depuis janvier 2017, le centre de ressources multimédia compte plus de 4 000 ouvrages et une quarantaine de revues spécialisées.

Depuis 2018, notre plateforme documentaire doc.caue34.net permet à chacun de consulter la liste complète de nos ouvrages & DVD, avant de prendre rdv pour les consulter ou les emprunter.

En 2019, le prêt d'ouvrages a été maintenu (en respectant une quarantaine sanitaire pour la mise en circulation des ouvrages rapportés).

En revanche, les séances d'Escape game, prévues avant le premier confinement, ont dû être annulées et le CAUE a pris la décision de clore cette activité jusqu'à la sortie de crise sanitaire.

Nos médias web : des outils pour communiquer

- Websérie « Pause café »
- Newsletter et blog
- Facebook
- Twitter
- Instagram
- LinkedIn
- Youtube

• Les animations scolaires et universitaires 2020

In. Partenariat DRAC Occitanie

Établissements scolaires

Lycée Mendès France, Montpellier

Animation autour de l'architecture bioclimatique et des écoquartiers pour une classe de 1^{ère} CAP électrotechnique sur les fondamentaux de l'architecture (fonctions, structures, matériaux, ...) et des architectures remarquables autour du lycée. Intervention le 6 février.

« Les mystères de Montpellier »

Animation pédagogique auprès de classes de CM de Montpellier, en partenariat avec le réseau Canopé dans le cadre du projet scolaire d'écriture d'un recueil de nouvelles. Un point d'étape sur l'avancée du projet et sur les interventions déjà réalisées, notamment par le CAUE, s'est tenu le 29 janvier avec CANOPÉ et les partenaires du projet.

2 classes de 2 écoles ont bénéficié d'une intervention du CAUE :

- école A. Malraux : visite de Montpellier portant sur le thème « architecture » autour et au travers



de l'écusson le 20 janvier avec 23 élèves de CM2. Cette visite commentée a permis aux enfants de découvrir des bâtiments et des espaces publics, de différentes époques allant du Moyen-Âge au XX^e siècle, de différents styles architecturaux et de différentes fonctions. Certains lieux insolites vont nourrir leur imaginaire dans le cadre de l'élaboration du recueil de nouvelles.

- école Jeanne d'Arc (voisine du CAUE) : intervention le 24 février « La mer qui monte » pour une classe de CM1 d'une trentaine d'élèves. Sensibilisation aux questions de submersion marine à Montpellier, comparaison avec d'autres territoires inondables (Venise), avec d'autres époques (Lattara, Aigues-Mortes, Narbonne), évocation du caractère dynamique des territoires littoraux...

--> Nouvelle réunion le 7 octobre avec le réseau Canopé pour la rentrée 2020, le thème de cette année : « Montpellier et la biodiversité »

En réponse à ce projet, le CAUE a élaboré une balade sur la biodiversité urbaine autour de quatre lieux représentatifs : la friche (friche située entre le Lez et l'avenue Georges Frêche à Castelnau le Lez), les berges et la forêt rivulaire (berges du Lez en remontant jusqu'au Parc Méric), le parc urbain (le parc Méric avec ses bois, le verger et la prairie) et le bâti (le bocage pavillonnaire / les jardins privés). Les thèmes proposés sont : Qu'est-ce que la biodiversité ? trame verte/trame bleue, le cycle de l'eau, qu'est-ce qu'un écosystème ? la forêt rivulaire, espace ouvert/espace fermé, urbain/naturel et culture/nature, la friche - état transitoire, les végétaux locaux pour chaque milieu, etc.

Plusieurs activités pédagogiques sont proposées : dessin d'arbres / de végétaux, réalisation d'un herbier, recherche de végétaux, etc.

Une enseignante de l'école primaire André Malraux (Port Marianne) à Montpellier a fait part de son intérêt. Une date sera programmée en 2021. Le CAUE est en attente des retours d'une ou deux classes supplémentaires. Sur demande de Fabien Jouve, conseiller pédagogique chargé du projet au Rectorat, l'animation est mise en pause, le temps du confinement.

In. Autres partenariats

Dispositif AET «Re-crédation, révéler l'espace / architecture et arts visuels»

Depuis la rentrée 2017, le CAUE est associé au dispositif d'Action Educative Territoriale initié par le Département de l'Hérault, en partenariat avec l'Éducation nationale et avec le soutien de la DRAC Occitanie. Le CAUE a poursuivi son accompagnement de ce projet en sensibilisant les élèves à l'architecture de leur établissement, en lien avec l'intervention d'artistes, dans 2 collèges pour l'année scolaire 2019-2020 : Les Aiguerelles à Montpellier, 27 élèves de 5^{ème} - Artiste : Emilie Losh (Marie-Laure Vivier, professeur d'arts plastiques) – les 7, 24 et 28 février /

Victor Hugo à Sète, 30 élèves de 4^{ème} - Artiste : Microclimax - Carolyn Wittendal et Benjamin Jacquemet (Aude Augusty, professeurs d'arts plastiques) - le 27 février et le 5 mars.

L'objectif est de proposer aux collégiens une initiation à la culture architecturale, en la reliant à un protocole d'intervention artistique visant à transformer de manière éphémère un espace du collège, en lien avec l'intervention de 2 artistes. Comme les autres années le CAUE est plus spécifiquement impliqué sur la sensibilisation

des élèves à l'architecture et à l'environnement de leur collège. Mais il propose aussi présentation du métier d'architecte, réalisation de croquis d'ensemble et de détails, exercices de frottages et de modelage dans l'enceinte du collège avec les élèves, conception d'une œuvre éphémère dans le collège avec l'artiste.

La crise sanitaire n'a pas permis au CAUE de réaliser la troisième et dernière séance prévue au collège Victor Hugo à Sète, ni aux artistes d'engager pleinement leurs travaux avec les élèves.

Le dispositif a été reconduit à la rentrée de septembre 2020. Le CAUE poursuit son accompagnement de ce projet en sensibilisant les élèves à l'architecture de leur établissement, en lien avec l'intervention d'artistes, sur 3 collèges cette année :

→ Action Educative Territoriale «Révéler l'espace» :

Les Aiguerelles à Montpellier, élèves de 5^{ème} - Artiste : Cyndie Olivares (enseignante : Marie-Laure Vivier), le 18 décembre

→ Action Educative Territoriale «Révéler l'espace» :

Paul Emile Victor à Agde, élèves de 5^{ème} - Artiste : Cédric Torne (enseignant Samuel Cros), le 17 décembre.

→ Action Educative Territoriale «Projet Pratique Artistique» :

Collège Victor Hugo à Sète – artiste : Microclimax, professeur Aude Augusty.

(L'intervention du CAUE dans cette dernière action éducative, orientée arts plastiques et théâtre, est limitée à une séance de sensibilisation à l'architecture du collège.)

Comme les autres années le CAUE est plus spécifiquement impliqué sur la sensibilisation des élèves à l'architecture et à l'environnement de leur collège afin de leur apprendre à lire et à percevoir l'architecture de leur établissement. Le dispositif permet aux collégiens de s'approprier l'architecture dans laquelle ils évoluent, d'en comprendre les enjeux esthétiques par l'approche sensible et technique et les enjeux de qualité de vie en tant que futurs citoyens.

In. Partenariat Conseil départemental

• Les autres animations en milieu scolaire en partenariat

« Partage ton paysage »

Action pédagogique lancée par la DAAC, avec la DREAL et «Les CAUE d'Occitanie»

Objectif : sensibiliser des élèves au paysage et à la biodiversité, conduire une réflexion sur l'évolution et la transformation des paysages sous l'action de l'Homme, et aborder les enjeux liés au patrimoine,

au paysage, à l'architecture, au développement durable, à l'art et à la biodiversité. Rencontre avec Sophie Sarran, chargée de mission académique Patrimoine-Architecture le 7 janvier au CAUE afin de présenter l'action du CAUE34, le projet «Partage ton paysage», et mettre en place une formation «EAC» Architecture des professeurs de collège.

Dans l'Hérault, une action autour du Lac du Salagou fut envisagée avec le collège de Lodève. Prévue pour septembre, la crise sanitaire a interrompu les discussions qui s'étaient engagées en mars 2020.

In. Actions au niveau régional

«Habitat durable»

Le Centre de ressources EducNatu'RE-Domaine de Restinclières-DSDEN 34 a mis en place un programme de

ZOOM P.42-43

formation «Habitat Durable» à destination des élèves et des professeurs pour l'année 2020/2021. Dans le cadre de cette formation, le CAUE a assuré la présentation de 3 modules : les fondamentaux de l'architecture, le constat environnemental et le développement durable, l'architecture durable et bioclimatique. Trois modules complétés par des interventions optionnelles des associations partenaires, plus spécifiques sur certaines thématiques : eau, énergie, déchets, etc.

Autres partenaires mobilisés sur ces actions : l'APIEU, le SYBLE (Syndicat Bassin Versant du Lez), et Mosson Coulée Verte.

Une réunion le 8 juin dans les locaux du CAUE de l'Hérault a été l'occasion de montrer aux partenaires les locaux ainsi que les outils dont nous disposons.

Lors de la réunion le 30 juin, présentation et discussions autour des interventions à venir du CAUE avec EducNatu'RE, pour les élèves : Préparations d'exercices pédagogiques et interactifs à destination des élèves, afin d'illustrer les 3 thématiques présentées. Réflexion sur le projet pédagogique attendu dans le cadre de cette formation : rendu de maquettes, d'affiches, de photographies, etc. Une restitution du projet qui permettra de diffuser de l'informations à d'autres classes, lors d'une journée de valorisation de la formation.

3 séances par classe auprès de 3 classes de CM1 et CM2, des écoles primaires Mermoz, Condorcet et Jacques Brel à Montpellier, ont été programmées en novembre et décembre 2020

CM1/CM2 école Mermoz Montpellier, le 5 novembre, le 8 décembre - CM1 école Jacques Brel, le 13 novembre, le 7 décembre - CM2 école Condorcet, les 23 et 27 novembre

D'autres séances sont prévues en et janvier 2021.

In. Autres partenariats

In. Formation des professionnels

« Les Enfants du Patrimoine »

Le vendredi 18 septembre : programmation événementielle à vocation nationale pour sensibiliser le jeune public scolaire au patrimoine architectural, urbain, paysager et culturel, tout en encourageant la découverte du territoire.

• Avec la communauté de communes Sud Hérault, à Capestang

Finalisation du projet en lien avec la responsable patrimoine et service éducatif à la Cté de communes Sud Hérault. Dans la continuité du travail du CAUE avec le service urbanisme de la Communauté de communes sur le patrimoine des centres anciens. Le CAUE a proposé aux 57 élèves de l'école et du collège de Capestang une balade urbaine dans le village, complétée par trois ateliers du patrimoine, organisés par le Service éducatif de Sud Hérault.



© Photos CAUE 34

Un repérage à Capestang le 25 mai avec plusieurs architectes du CAUE ayant participé à l'étude sur le bâti ancien des communes de Sud Hérault a permis de définir un itinéraire rassemblant les différentes typologies de bâti caractéristiques des villages de ce territoire (maisons vigneronnes, maisons bourgeoises, maisons courantes composées, etc.). Le parcours a aussi permis d'aborder les natures de revêtements de façades, et la palette de couleurs des façades spécifiques du lieu.

Enfin, les enfants ont été invités à dessiner et à colorier des gabarits type de façades pouvant éventuellement s'assembler pour composer une rue ou une place. Un support pédagogique autour de la visite a été remis aux élèves en début de séance.

• À Aspiran

En parallèle, le CAUE a proposé un atelier d'éveil sensoriel sur la thématique des plantes comestibles et aromatiques aux 12 enfants de la crèche « à petits pas » à Aspiran.

Une approche du végétal pour susciter un intérêt chez les tous petits : couleurs, odeurs, saveurs, textures... Cette démarche visait à sensibiliser les enfants aux plantes qui les entourent tout en développant une appétence pour les légumes et

le « vert » de nos assiettes.

Un plateau de « dégustation » a été présenté aux enfants, avec la liberté d'aller vers ce qui les attire, de goûter ce qui peut l'être ou de froisser et sentir des plantes aromatiques de nos jardins.

Au menu, des plantes classiques à goûter et des odeurs caractéristiques : bourrache à la saveur d'huître, fleurs de souci, origan de Syrie, menthes (bergamote, chocolat...), basilic, coriandre, hysope, romarin, thym, baies de sureau, petits morceaux de courges confites, salades sauvages... Un patrimoine culinaire associé à la connaissance du végétal, à transmettre dès le plus jeune âge.

in. Autres actions au niveau national

Autres actions de partenaires s'inscrivant dans le cadre des Enfants du Patrimoine et promues par le CAUE :

4 visites dont une virtuelle ont été proposées par les partenaires suivants : le centre de Ressources EducNatu'RE à Prades-le-Lez, l'association ARSENS Architectures & Design à Lodève, la Maison de l'Architecture Occitanie-Méditerranée et Manufacture des Gobelins (laine) à Montpellier et le centre national des archives du personnel SNCF.

« Les Journées Nationales de l'Architecture »

• Avec la communauté de communes Sud Hérault, à Capestang

Le vendredi 15 octobre, le CAUE a proposé aux 57 élèves de l'école élémentaire de Capestang une balade urbaine dans le village, complétée par trois ateliers du patrimoine, organisés par le Service éducatif de Sud Hérault.

La balade urbaine a permis aux élèves d'acquérir du vocabulaire architectural et des outils pour reconnaître les différents types de maisons du centre ancien (maisons vigneronnes, maisons bourgeoises, maisons courantes composées, etc.). Ensuite, les élèves ont été invités à dessiner et à colorier des gabarits type de façades qui ont été colorés et assemblés ensuite en classe afin de composer des façades urbaines.

Un support pédagogique autour de la visite, réalisé en partenariat avec le service éducatif Sud Hérault, a été remis aux élèves en début de séance.

In. Le CAUE au niveau national

• Les autres animations : en milieu universitaire

- Séminaire d'étudiants de 4ème année sur le projet urbain à l'ENSAM (S8), en visio-conférence le 4 mai : intervention de Sylvaine Glaizol «Projets urbains en milieu périurbain et rural dans l'Hérault - Étalement, renouvellement et réinvestissement urbains, densification des milieux pavillonnaires».

- Intervention pédagogique de Sylvaine Glaizol à l'ENSAM les 29 et 30 septembre auprès des étudiants de 5^{ème} année en Master «habiter», sur

6 domaines viticoles du territoire, en partenariat avec la CCGPSL.
In. Autres partenariats

Un flyer du programme des actions prévues par le CAUE pour 2020 a été édité et diffusé à nos contacts... programme contrarié par la mise en place du confinement le 17 mars. Un second flyer actualisé mis à jour a été édité le 9 juillet. Certaines actions ont été soit reportées soit annulées.

• Les animations grand public

• Animation d'une conférence

-> **Conférence sur le thème «Une histoire de l'architecture du XXe siècle à travers la maison individuelle»** organisé par le CAUE du Gard à Nîmes le 30 janvier, tous publics.

Intervention de Renaud Barrès, tous publics, pour présenter une histoire de l'architecture du XXe siècle à travers le prisme de la maison individuelle. Cet objet du quotidien qui parle à tous est en effet un sujet d'innovation architecturale privilégié par les architectes, parce qu'accessible et donc manipulable, malléable et transformable. L'architecture du XXe siècle est ainsi jalonnée de réalisations domestiques qui ont marqué les étapes et courants passés au point pour certaines d'être devenues de véritables icônes.

in. Le CAUE au niveau régional

• Poursuite de la diffusion en direct du cycle de conférences/débats de l'école Chaillot sur Notre Dame de Paris dans la Salle du CAUE

Flyers et affiches du programme des projections ont été édités chaque mois et diffusés à nos contacts ainsi qu'à la presse.

Rencontre avec l'évêché de Montpellier le 16 janvier dans le but de promouvoir ce cycle de conférences, suivi d'un entretien à la radio RCF le 3 février.

Le programme prévoyait une série de 6 diffusions :
- 6 février : «Pourquoi faire renaître Notre-Dame : la cathédrale dans les turbulences et recomposition de la France moderne» - 13 février : «La cathédrale comme signe dans la ville» - 27 février : «Restaurer et bâtir : Viollet-le-Duc au cœur du chantier» - 5 mars : «Éloge de la structure : l'actualité du rationalisme constructif» - 12 mars : «Notre-Dame, cathédrale du XXe siècle et symbole national»

La projection du 2 avril : «Le défi de l'espace public : comment concilier lieu de culte et espace public ?» a été annulée pour cause de confinement dû à la Covid19.

La cité de l'Architecture et du Patrimoine a également annulé les deux suivantes prévues les 23 avril et 14 mai, non reprogrammées.

Renaud Barrès a intégré en 2020 et pour 3 ans le Conseil pédagogique de l'Ecole de Chaillot, à la sollicitation de son directeur, Benoît Melon.

Le Conseil pédagogique participe au projet de modernisation du DSA architecte du patrimoine, en vue de l'adapter aux attentes des acteurs des territoires, aux nouveaux enjeux et aux conditions d'exercice actuelles. 4 réunions sont prévues durant l'année universitaire 2020-2021.

• Le Cycle de conférences « Paroles de... » dans la Salle du CAUE

Un cycle de 4 conférences était prévu pour 2020, les 3 premières ont dû être reprogrammées.

-> **«Paroles d'expert» n°17 «Familles en transition écologique»** avec Jérémie Pichon – prévues le 23 avril, reportées au 12 novembre, puis au 15 décembre, **puis annulées.**

-> **«Paroles d'experts» n°18** le jeudi 14 mai au CAUE «La pensée du Bauhaus face aux enjeux contemporains du design» en clôture de l'exposition «bauhaus.photo» - reportées au 15 octobre, veille des JNA **puis annulées.**

-> **«Paroles d'experts» n°19** le jeudi 4 juin au CAUE «Bâtir, aménager, quid de la biodiversité ?» reportées, **nouvelle date à définir.**

-> **«Paroles de géographe» n°17** le jeudi 1^{er} octobre «La question du genre dans l'espace public», en partenariat avec le CD, salon du Belvédère au Corum à Montpellier, avec Edith Maruéjols. Une soixantaine de participants. La vidéo de l'intervention est en ligne sur le blog du CAUE.

-> **«Paroles de géographe» n°19** le jeudi 3 décembre «Sauvons la nuit» d'après le livre de S. Challéat, en visio conférence (La séance de dédicaces prévue a été annulée). Une quarantaine de participants. La vidéo de l'intervention est également en ligne sur le blog du CAUE.



• Les Balades architecturales et urbaines

Guidées et commentées par les conseillers du CAUE (architecte, paysagiste, urbaniste chargé de qualité environnementale...)

2 balades étaient prévues en 2020. En raison du confi-



nement, la première prévue à Montpellier le samedi 6 juin «Au fil des jardins» **a été annulée et sera reportée à une date à préciser.**

La seconde s'est déroulée à La Grande Motte, à vélo, et à bonne distance, par le «chemin des oiseaux», le samedi 17 octobre matin, dans le cadre des JNA. 25 participants ont parcouru à vélo les allées arborées de la Grande-Motte lors de cette visite urbaine, architecturale, paysagère et artistique de la station balnéaire. À travers les quartiers du Levant, du Couchant, du Ponant, des conseillers du CAUE ont commenté l'histoire exceptionnelle de la création de cette station balnéaire à partir des années 1960.

In. Autres partenariats DRAC Occitanie

• Les Journées Européennes du Patrimoine (19 et 20 septembre)

-> à Saint Chinian le samedi 19 septembre à 10h00, balade annulée/reportée à cause de la mauvaise météo. Était prévue une balade urbaine sur le thème «Les façades de nos centres : comprendre pour agir», organisée en partenariat avec la Communauté de communes Sud-Hérault : un parcours commenté sur le traitement des façades en milieu ancien, par Luc Nèples, architecte, spécialiste des techniques adaptées au bâti ancien, et des architectes du CAUE.

-> à Péret le dimanche 20 septembre «Paysages urbains». Parcours libres ou commentés d'environ 1 heure, des franges urbaines au cœur de bourg pour aborder plusieurs points :

- l'implantation du bourg et les transformations historiques (agriculture...etc.) ;
- l'histoire "urbaine" et son évolution ;
- la question des espaces publics et des composantes (eau, activités commerciales...etc.). Après le parcours, diffusion en salle Jacques Brel du documentaire sur l'histoire du village réalisé par un collectif de jeunes Pérétois, puis échanges autour de la fontaine centrale sur la question du devenir des centres villageois. 55 participants

In. Le CAUE au niveau national

• Les autres animations grand public

Escape Game

12 équipes accueillies en janvier, 5 équipes en février soit plus de 80 participants (et 7 sessions annulées entre mars et avril). Les sessions reprendront en 2021. (Pour info le CAUE 33 a organisé pour les JNA un Escape Game, qui s'appuie sur notre projet, suite au retour d'expérience que nous leur avons apporté).

In. Autres partenariats DRAC Occitanie

• Supports multimédias

Websérie «Pause-café», cycle de vidéos courtes conçues et réalisées par le CAUE diffusées en ligne.

L'épisode 3 «Confort d'été» est diffusé depuis juillet sur le blog et les réseaux sociaux du CAUE.

L'épisode 4 «Jardins potagers/vivriers» est en projet pour début 2021.

(Pour info : Le CAUE 33 a demandé l'autorisation de diffuser nos 3 premières vidéos sur leur site internet).

In. Autres partenariats DRAC Occitanie

Blog caue34.fr : 14 301 utilisateurs, 47 397 pages vues (Source Google Analytics)

Poursuite de la publication de la newsletter mensuelle, adressée à 2420 abonnés

Réseaux sociaux : Facebook 1 215 abonnés ; Twitter 412 abonnés, Instagram 494 abonnés, LinkedIn 398 relations

Animation permanente de la plateforme documentaire : doc.caue34.net

Vidéos mise en ligne sur le blog du CAUE :

- Interview que l'architecte anglais Peter Phippen a accordé au CAUE 34, dans l'une des maisons qu'il a construites il y a 50 ans, au cœur du «Village du Soleil» à la Grande-Motte.



© Photos CAUE 34

- Visite guidée et commentée par Renaud Barrès de l'exposition bauhaus.photos, présentée dans la salle du CAUE..

- Paroles de géographe du 1^{er} octobre «Le genre dans l'espace public» avec Edith Marvuéjols

- Paroles de géographe du 3 décembre «Sauver la nuit» avec Samuel Challéat

- Les 4 vidéos sur les CAUE réalisées par la Fédération nationale des CAUE, pour particuliers, élus et services de l'État, professionnels de la construction et du cadre

de vie, et pour les enseignants et professionnels de la culture. A quoi sert un CAUE ? A qui s'adresse un CAUE ? Les conseils du CAUE sont-ils gratuits ? Qui peut contacter son CAUE ? Quel type de conseil peut-il apporter ?... toutes les réponses dans ces 4 vidéos.

In. Le CAUE au niveau national

Autres animations grand public programmées mais reportées ou annulées

À vos pinceaux : atelier participatif «les Ogres» 2^{ème} édition - reporté

Action de sensibilisation à la mise en couleur des menuiseries bois à base de peintures naturelles.

Après repérages sur le territoire de la cc Sud Hérault, c'est le village de Villespassans qui avait été retenu pour cette animation dont la programmation était en cours de finalisation.

Prévue le samedi 29 juin, puis le 20 septembre cette journée a été reportée en 2021.

In. Autres partenariats DRAC Occitanie

Festival SÈVE - Scène d'Expressions Végétales Éphémères - reporté

Le CAUE poursuit sa collaboration à cette manifestation bisannuelle qui a pour objectif de proposer au grand public des scènes végétales mettant en avant l'ensemble des professions du paysage (concepteurs, entreprises du paysage, horticulteurs et pépiniéristes).

Cette édition prévue en 2020 sur l'Esplanade à Montpellier du 2 au 4 octobre, a été reportée à l'année prochaine.

In. Autres partenariats

• Enercoop : soirée «Watt a night» à la Halle Tropisme à Montpellier

La conférence de Renaud Barrès « L'approche bioclimatique / construire avec le climat au service de la qualité de vie » programmée le samedi 14 mars, devait être suivie d'une table ronde et de la présentation de l'exposition « Vivre et Construire avec le Climat en Languedoc-Roussillon ». *Cette soirée a été reportée au 14 novembre puis annulée.*

• Les expositions du CAUE

«Vivre et Construire avec le Climat»

Réédition des panneaux et de la brochure (mises à jour textes et graphismes)

- 10 septembre à Pézenas : présentation commentée à l'occasion de l'AG annuelle du CAUE

- du 11 septembre au 28 octobre : Médiathèque de St Thibéry

- du 3 novembre au 18 décembre (prolongé jusqu'au 29 janvier) : collège Via Domitia de Poussan dans le cadre du projet Cube(s) - challenge Climat Usages Bâtiments d'Enseignement scolaire.

«Profil Bois»

- du 18 septembre au 9 octobre : lycée Charles Alliès à Pézenas - Présentation commentée par Patrick Buffard le 23 septembre.

Projet d'exposition en cours sur la mission Racine

Repérages Cap d'Agde, LGM, Port Camargue le 12 février.

Ce projet d'exposition est reporté à l'année 2021. Il devrait être porté à l'échelle de l'Union Régionale et les 4 CAUE concernés, avec une demande de financement spécifique à la DRAC notamment. Ce projet souhaite apporter un nouveau regard patrimonial sur ce grand projet d'Etat qui a conduit au réaménagement du littoral languedocien avec la création de 7 stations balnéaires. Faire prendre conscience aux élus, habitants et pratiquants de ces stations de leur grande histoire commune, restituée dans son contexte, de la valeur

des espaces et architectures produits, et se poser la question de leur avenir et adaptabilité face à l'évolution des modes de vies mais aussi aux conséquences du changement climatique.

• Les expositions présentées au CAUE

Exposition bauhaus.photo (conçue par le Bauhaus-Archiv/Musée du design de Berlin).

ZOOM P.40-41

Dans La Salle du CAUE, initialement prévue du 12 mai au 16 juin, sa présentation a été repoussée du 10 septembre au 18 octobre. Elle a reçu 368 visiteurs (91 pendant les JNA) dont plusieurs visites guidées (des particuliers mais aussi le personnel et des publics de la Maison de Heidelberg, une partie de l'équipe UDAP34, un



groupe de la DDTM, un groupe d'étudiants master 1 de l'ENSAM, un groupe d'élèves du lycée des métiers Léonard de Vinci de Montpellier avec leur enseignante BTS économie de la construction, un groupe d'élève de 1ère et leur professeur d'Allemand du Lycée Jean Monnet de Montpellier, des membres de l'équipe du CAUE11...)

Une vidéo de visite guidée commentée par Renaud Barrès est en ligne sur le blog.

• Les supports multimédias

> Websérie «Pause café», conçue et réalisée par le CAUE. Les vidéos sont mises en ligne sur la plateforme Youtube, intégrées sur notre blog www.caue34.fr et partagées nos réseaux sociaux (Facebook et Twitter). Le 3^{ème} épisode consacré au confort thermique d'été a été diffusé en juillet 2020 (165 vues).

In. Autres partenariats DRAC Occitanie

> Poursuite de la publication de la newsletter mensuelle, adressée à 2 420 abonnés,

> Réseaux sociaux : Facebook 1215 abonnés ; Twitter 412 abonnés, Instagram 494 abonnés ; LinkedIn 398 relations (décembre 2020),

> Blog : 14 301 utilisateurs, 47 397 pages vues (Source Google Analytics).

Nos utilisateurs se connectent à 67 % sur ordinateur, 31 % sur mobile et 2 % sur tablette.

> Plateforme documentaire : doc.caue34.net

• Les retombées Presse et Médias

Les professionnels du CAUE de l'Hérault sont régulièrement sollicités pour être interviewés ou sont cités dans la presse locale ou nationale. Voici une liste non exhaustive de ces articles, émissions radio ou TV :

- 3 février à l'Évêché de Montpellier : entretien sur le cycle de Chaillot avec Marie Olivares journaliste, diffusé sur la radio RCF.

- 10 et 12 février : interview de la Présidente, du directeur et des conseillers pour un article Midi Libre sur la mission de conseil du CAUE.

- 13 février : rencontre avec Agnès Fernandez, journaliste, pour la Gazette des communes autour de la mission Racine, publication de l'article «De la station balnéaire à la «vraie» ville», le 4 mai 2020 – témoignage de Renaud Barrès.

Mars : Dossier-Ressources «Urbanisme et Santé» n°3 in. Réseau Régional Eduquer en Santé-Environnement (R²ESE), article «Et si on adaptait nos villes et nos villages aux coups d'chaud?».

- 17 septembre : Radio FM Plus // OPEN SPACES, magazine des Arts Visuels, Nathalie Belayche reçoit : Dominique Dalbin / Le Lieu Multiple Montpellier + Ludovic Allabert / Numéro 5 Galerie.

- L'Architecture d'Aujourd'hui : échanges avec Fanny Picard, Directrice générale et éditrice et Emmanuelle Borne, Rédactrice en chef, au CAUE en visio le 8 octobre.

- Midi Libre // 07-01-2020 – article «Centre-ville de Frontignan : faites-vous ravalier la façade à moindres frais!».

- Midi Libre // 02-03-2020 – article «Pour des conseils personnalisés en architecture».

- Midi Libre // 19-12-2020 – article «Servian – Conseil municipal : tour d'horizon des projets 2021 [dont mission d'accompagnement du CAUE 34 pour la réhabilitation de la bibliothèque en médiathèque]»

-Midi Libre // 06-12-2020 – article «Des projets pour le haut du village de La Salvetat-sur-Agout (avec l'appui du CAUE de l'Hérault)».

- Midi Libre // 03-12-2020 – article «Le CAUE de l'Hérault au service des particuliers et des collectivités».

- La Marseillaise // 27-11-2020 – article «Un front pionnier revendique un «droit à l'obscurité» et à la nuit étoilée» / Itw de Samuel Challéat, docteur en géographie, invité par le CAUE 34, le 3 décembre 2020 à l'occasion de «Paroles d'expert n°18 : Sauver la nuit».

- Le bien public // 22-08-2020 – article «La crise sanitaire est la revanche des petites villes» / Itw de Renaud Barrès, directeur du CAUE 34.

- La Gazette des communes // Édition spéciale n°2513 du 23 avril au 13 mai 2020 – article «De la station balnéaire à la «vraie ville» du dossier «Climat : comment s'adapter au changement, c'est ici et maintenant».

- Bessan - Une étude en cours pour améliorer la qualité des futures terrasses.

• Le centre de documentation

À l'issue d'un sondage réalisé auprès de l'ensemble du réseau des CAUE, les ouvrages et autres documents du centre de ressources sont proposés en prêt depuis septembre 2019.

Le CAUE 34 espérait ainsi accroître la qualité de son offre de services aux particuliers, étudiants, élus, professionnels et scolaires.

Et cette nouvelle offre a trouvé ses adeptes ! Notamment en 2020, quand la fréquentation des médiathèques n'était autorisée que pour emprunter des ouvrages à l'accueil et sous conditions de respecter une quarantaine de 10 jours entre deux prêts d'un même ouvrage.

C'est ainsi qu'en 2020, le bilan est prometteur : 14 emprunteurs pour 42 ouvrages prêtés.

La durée du prêt est toujours de 15 jours pour 5 ouvrages maximum, en échange d'une caution et de la présentation d'une pièce d'identité.

• Les observatoires photographiques du paysage

• *OPP Territoire Causses et Cévennes*

Le pas de temps des reconductions de cet OPP est de 3 ans. La première mission a eu lieu en 2014, puis 2017, 2020, la prochaine aura donc lieu en juin 2023. L'Entente Causses & Cévennes, qui centralise toutes les données, a mis en ligne tous les couples d'images réalisés sur le territoire concerné.

Lien : observatoire-causses-et-cevennes.fr/opp.html

• *OPP de la Réserve du Bagnas*

Le CAUE de l'Hérault assiste l'association Adena, gestionnaire du site de la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas dans le suivi de son OPP mis en place en 2016. Le pas de temps de cet Observatoire, initialement annuel a été modifié et passe à une reconduction tous les deux ans. Il n'y a donc pas eu de prises de vues en 2020.

• *OPNP Hérault*

Comme chaque année, les reconductions de prise de vues de l'OPNP 34 ont eu lieu tout au long du mois d'octobre. Les images ont été mises à jour sur le site du caue34 :

www.caue34.fr/observatoire-photographique/

Étalement urbain - Saint-Paul-et-Valmalle (34) - OPNP Hérault



Exposition bauhaus.photo

**100 photos pour raconter l'invention du design
et de l'architecture du XXe siècle au Bauhaus.**

Le CAUE a accueilli du 10 septembre au 18 octobre 2020 l'exposition exceptionnelle bauhaus.photo réalisée par le Bauhaus archiv de Berlin dans la cadre du centenaire de la célèbre école allemande qui, de 1919 à 1933 a révolutionné l'apprentissage et la création dans tous les domaines de l'habiter. La version française de cette exposition a vu le jour grâce à la Fédération des Maisons Franco-allemandes.

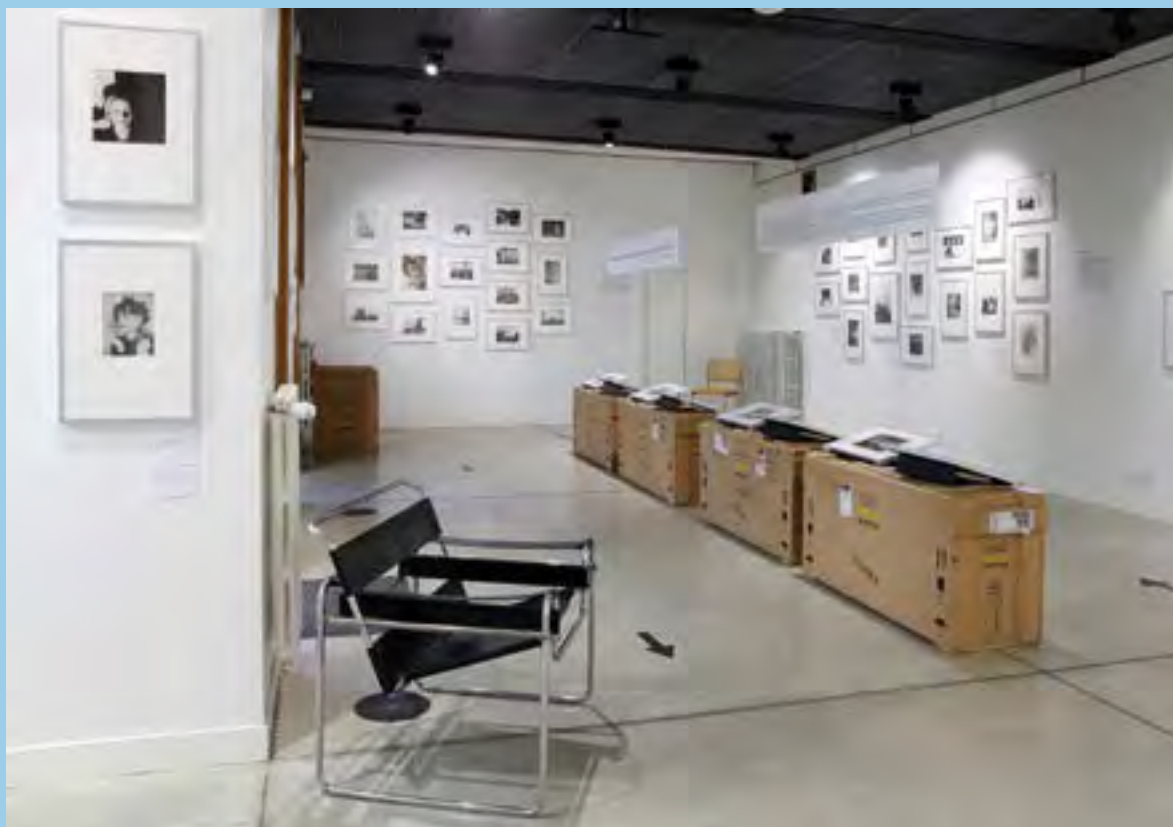
L'exposition présentait 100 photographies de la collection du Bauhaus archiv permettant de découvrir l'approche des maîtres et des étudiants de cette école face à ce nouveau médium, dans les trois lieux où ce foyer d'enseignement, d'apprentissage et de vie commune s'est successivement établi : à Weimar de 1919 à 1924, puis Dessau de 1925 à 1932 et enfin à Berlin jusqu'à sa dissolution par les Nazis en 1933. Quatre thèmes étaient présentés : La vie au Bauhaus, le portrait, les objets, l'architecture. Si l'exposition comptait certains des clichés connus pour être devenus des icônes de la modernité, une grande partie n'avait jamais été montrée jusque-là.

Le CAUE a associé à cette manifestation la Maison de Heidelberg, qui fédère les publics germanophiles de Montpellier et l'Ecole nationale d'architecture de Montpellier, dont les étudiants en architecture représentent un public important sur ces sujets. L'exposition était visible tous les jours de la semaine et durant trois week-end dont ceux des Journées du patrimoine et des Journées nationales de l'architecture. Plusieurs visites commentées ont été organisées, notamment avec la Maison et Heidelberg.

L'exposition a remporté un grand succès, malgré les contraintes sanitaires limitant les lieux à dix personnes à la fois, avec un total de 368 visiteurs sur 1 mois.



Arrivée sur le cœur de l'exposition, dans La Salle du CAUE, dont l'architecture se mariait particulièrement bien au sujet.



Au premier plan, le fauteuil B3 dessiné par l'étudiant puis maître du Bauhaus Marcel Breuer en 1925. Les caisses de transport ont été détournées comme pupitres pour présenter une partie des clichés et séparer les publics.



*«Vous ne trouvez pas que Bauhaus, c'est un nom merveilleux ?»
Mies van der Rohe, directeur du Bauhaus de 1930 à 1933.*

«Habitat durable»

**Permettre aux enfants d'imaginer
et concevoir leur logement idéal**

• CONTEXTE

Les dernières décennies ont été marquées par l'apparition de nombreux défis démographiques, économiques et environnementaux : augmentation de la population mondiale, dérèglement climatique, épuisement des ressources, réduction de la biodiversité...

L'année 2020 fut aussi une mise en lumière de ces problématiques. Le développement des zoonoses, et particulièrement de la COVID-19, puis les confinements successifs ont provoqué pour beaucoup une prise de conscience de l'importance à accorder à la qualité de notre environnement, de nos espaces, qu'ils soient lieux de vie ou de travail.

Le bâtiment constitue l'un des secteurs les plus importants en terme d'émissions de gaz à effet de serre et nous passons beaucoup plus de temps dans nos intérieurs qu'à l'extérieur. Autant de constats qui nous imposent de revoir nos conceptions des habitats.

• PARTENAIRES ET PUBLICS

« Habitat durable » est un projet à l'initiative d'Educ'Nature, à destination des enfants, en partenariat avec le CAUE de l'Hérault, le CPIE-APIEU (L'Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain), le SYBLE (Syndicat du Bassin du Lez), et Mosson Coulée Verte.

Educ'Nature est un centre de ressources issue d'une convention avec le Conseil



© Photos CAUE 34

Présentation de matériaux biosourcés et écologiques. Est-ce dur? Lourd? Isolant? Peut-on le mettre partout dans l'habitation ?

Départemental 34. Il a notamment pour missions de créer et piloter des projets fédérateurs sur le département auprès de classes.

Corine Martel, Directrice du Centre de ressources EducNatu'RE, s'est adressée au CAUE pour co-construire le programme «Habitat Durable». Le CAUE de l'Hérault a ainsi organisé trois interventions dans trois écoles (9 séances).

Les écoles montpelliéraines Jean Mermoz, Condorcet et Jacques Brel ont répondu favorablement à l'appel lancé par Educ'Nature. Soit un total de 77 élèves de CM1 et CM2.

• OBJECTIF

L'idée maîtresse de ce projet est de permettre aux enfants d'imaginer et concevoir leur habitat durable idéal. Pour y parvenir, le CAUE a proposé un découpage autour de trois séances :

- Qu'est ce que l'architecture ?
- Qu'est-ce qui est durable ?
- Qu'est-ce que l'habitat durable ?

Des thèmes qui coïncident avec les programmes du cycle 3 (du CM1 à la 6ème). Que ce soit en géographie (mieux habiter, le monde habité) ou en sciences et technologie (identifier les principales familles de matériaux).



La maquette permet notamment d'appréhender les ouvertures, les différentes formes de protections solaires efficaces en fonction des orientations, les volumes ...

• CONTENUS

Le programme mis en avant par le CAUE de l'Hérault a permis d'aborder les fondamentaux de l'architecture, l'implantation dans le site, les fonctions, les usages, les techniques de construction, les matériaux de construction, l'importance des végétaux et du cycle de l'eau ou encore les différentes mobilités.

Les élèves ont pu prendre conscience des impacts environnementaux de l'habitat et plus largement des constructions. De nombreux exemples vertueux leur ont aussi été présentés.

La transmission des savoirs et la progression pédagogique se sont faites à travers la projection d'images, de vidéos, et d'ateliers pédagogiques :

- atelier Lego
- quizz
- atelier d'expression
- malette d'éco-matériaux
- maquette bioclimatique
- puzzle sur plan masse
- dessin de son habitat idéal

Dans sa proposition initiale, le CAUE participait à une formation à destination des enseignants du département.

En cette année particulière liée à la COVID cette proposition n'a pas pu se concrétiser.

Des modules d'approfondissements par thématiques ont aussi été suggérés dès le départ par le CAUE. Ils permettaient en complément du tronc commun dispensé par note équipe, une personnalisation des contenus selon le souhait des élèves et des enseignants. Ils ont pu, pour partie, être dispensés par les partenaires du projet (APIEU et SYBLE).

• PERSPECTIVES

Ce programme, imaginé comme reproductible d'une année sur l'autre, pourrait être à nouveau proposé aux établissements du département de l'Hérault l'an prochain.



Après la théorie, la pratique : reconstituer le puzzle et organiser les fonctions en tenant compte de la course du soleil, de la végétation, des vues, ...



Mise en pratique de la construction à ossature et de la construction massive par un atelier Lego (Module 1 : Qu'est-ce que l'architecture ?)



Exercice de dessin permettant l'expression de son habitat idéal et des concepts vus à l'occasion des 3 séances.

MISSION

Conseil aux particuliers

En raison du confinement dû à la Covid19, les rdv en présentiel ont été suspendus le 15 mars, au profit de conseils à distance par téléphone, mail ou vidéo ; ils ont repris en présentiel mi-juin et ont de nouveau été suspendus en présentiel en novembre.

Ce que dit la loi...

« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre .../... Ses interventions sont gratuites. »
Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Réfléchir à son habitat

Qu'il s'agisse d'une réhabilitation, d'une construction neuve ou d'un aménagement le CAUE permet à tout habitant, porteur de projet, de bénéficier

d'un entretien avec ses professionnels.

Ces derniers lui assurent des conseils neutres, indépendants et gratuits en lien avec les caractéristiques de notre département. Un gage de qualité pour le cadre de vie et sa cohérence paysagère.

En quoi le CAUE peut-il vous aider ?

En dehors de toute maîtrise d'œuvre dans l'Hérault, les professionnels du CAUE - architectes, urbanistes, paysagistes, conseiller en environnement - renseignent les particuliers sur : les règlements qui s'appliquent sur le secteur du projet ; l'implantation de leur future maison dans son environnement ; la meilleure adéquation entre le projet, les besoins et le budget ; l'organisation des espaces de vie ; l'aménagement des espaces extérieurs ; les solutions pour un habitat confortable et économe en énergie ; les matériaux et les modes constructifs adaptés ; les démarches administratives à engager...

Objectifs et enjeux

Au-delà des renseignements factuels donnés, la mission de conseil, par l'importance accordée à l'analyse du contexte, permet à chacun de comprendre les caractéristiques architecturales, patrimoniales, urbaines et paysagères des sites dans lesquelles s'inscrivent les projets. Par la démonstration d'une démarche globale de projet, elle participe à donner « envie d'architecture ». Elle alerte sur la complexité, les compétences et les spécificités de l'acte de construire, elle sensibilise à la notion de coût global et d'économie de projet. Elle invite à une réflexion sur le programme (besoins, usages, aspirations liées aux espaces et modes de vie) et incite, pour la maîtrise d'œuvre du projet à faire appel à un architecte ou un paysagiste.

Déroulé d'une séance...

Sur rendez-vous, le conseil est donné, idéalement, en amont du dépôt de l'autorisation de construire ou d'aménager. Pour permettre à l'architecte ou au paysagiste conseiller d'appréhender le projet, le particulier doit lui présenter : les plans de situation et de la parcelle cadastrale ; la photo aérienne ; les règlements d'urbanisme en vigueur sur la commune (Plan Local d'Urbanisme, lotissement, Sites Patrimoniaux Remarquables...) ; les relevés, les photos du site et/ou des bâtiments existants ; etc.

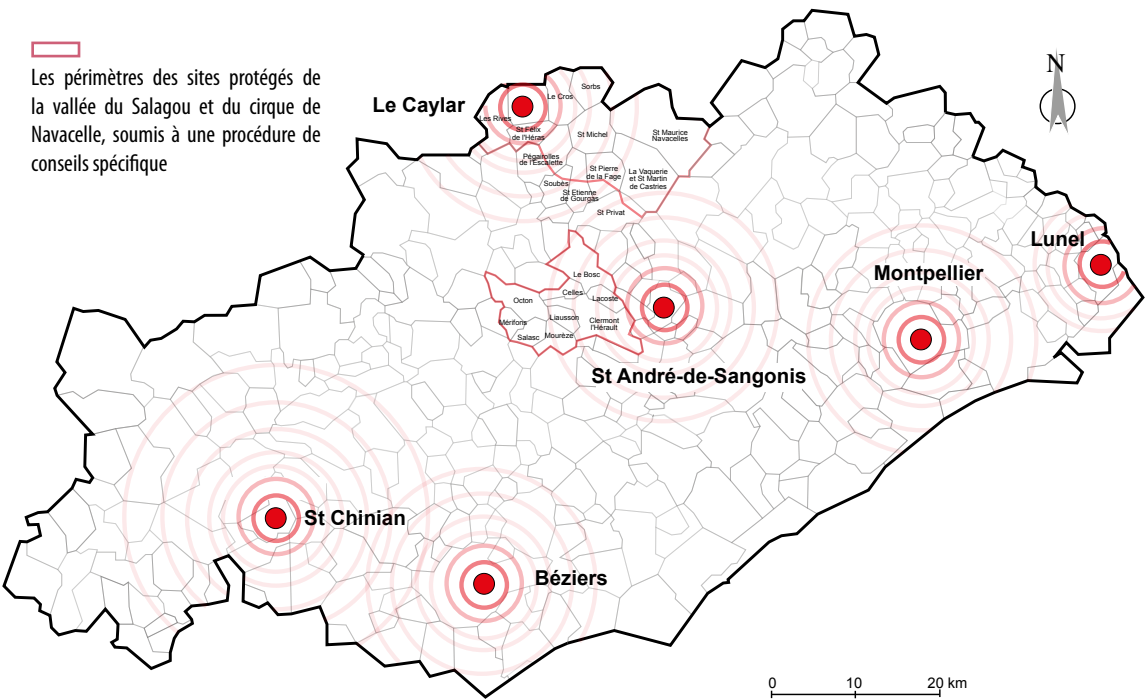
A l'issue de la séance, le « conseil » est remis au particulier sous forme de fiche incluant schémas ou croquis d'orientation et, en fonction des territoires et de la nature du conseil, à la collectivité, à l'UDAP et ou à la DREAL.

• Une organisation du conseil à l'échelle du département

Les permanences sont assurées désormais sur 6 sites :

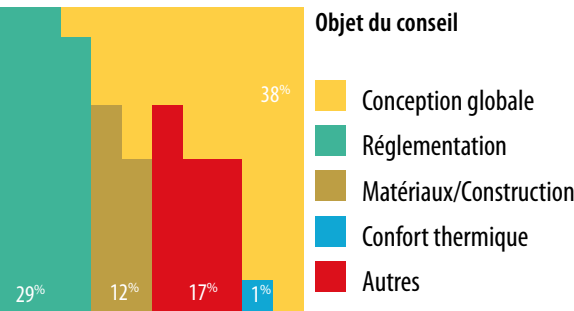
- **Au siège du CAUE à Montpellier**, le jeudi toute la journée et le vendredi matin
- **À Saint-André-de-Sangonis**, 1 mercredi sur 2
- **À Saint-Chinian**, 1 vendredi par mois, à la demande
- **Au Caylar**, 1 vendredi par mois, à la demande
- **Sur le Site classé de la vallée du Salagou et du cirque de Mourèze**, à la demande
- **À Béziers**, le dernier vendredi du mois
- **À Lunel**, à la demande de la CC Pays de Lunel, depuis octobre 2020, 1 vendredi après-midi sur 2

Des avis-conseils sont également donnés à la demande des services instructeurs de la **Communauté de communes Lodévois et Larzac**, dans le cadre du suivi de la Charte architecturale et paysagère du Grand Site de Navacelles.



• Les chiffres 2020 du Conseil aux particuliers

- > un total de **355** conseils, soit dans les différents lieux de permanence, soit par téléphone ou mail :
- **76** au CAUE dont **17** paysagers
 - **127** sur les territoires et les lieux des projets :
 - **152** conseils téléphoniques ou par mail
- > et **22** avis sur dossier d'autorisation d'urbanisme pour le Grand Site Navacelles.



Les 3/4 des avis ont porté sur l'existant, le 1/4 restant sur le neuf



• Autres actions de conseils aux particuliers

--> PTRE/ALEC conseils aux copropriétés de Montpellier

Copropriété Union Port Juvénal – Logements Esplanade de l'Europe de Ricardo Bofill – amélioration du confort thermique d'été (protections solaire) : accompagnement, conseils, réalisation cahier des charges, assistance à la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre – en partenariat avec l'ALEC. Suivi de l'avancement du dossier.

Résidence le Lyautey : visite de terrain, compte rendu pour la plate-forme PTRE et participation à une réunion de copropriété en visio le lundi 2 novembre.

--> FORUM DES PARTICULIERS

Organisé par la Cte de communes la Domitienne et prévu dans le cadre de la semaine nationale de l'accession à la propriété qui devait se tenir du 23 au 27 mars au siège de la Communauté à Maureillan.

Le partenariat du CAUE 34 avait été sollicité pour conseiller les particuliers à une meilleure prise en compte de la qualité architecturale et environnementale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, la journée du 24 mars. *Annulé pour cause de confinement.*

• Des outils à destination des particuliers

--> Un manuel des autorisations d'urbanisme

La mise à jour réglementaire et l'actualisation des guides a été réalisée par le CAUE de l'Aude et est disponible en téléchargement sur notre site CAUE34 à la rubrique Publications : <https://bit.ly/2U92BHW>

In. Actions au niveau régional

Un manuel des autorisations d'urbanisme pour la réalisation de projets de qualité

Destiné aux particuliers concernés par une autorisation d'urbanisme, ce manuel, composé de 7 livrets dans sa version finale, est le fruit d'un travail mené par les CAUE de l'Union Régionale Languedoc-Roussillon.

Remis au particulier, à l'issue du conseil, c'est aussi une aide précieuse à la conduite même de cette mission de conseil.



--> Une plaquette «Aménager sa parcelle» pour les particuliers

Afin d'aborder les questions d'aménagement des parcelles, avec l'objectif de valoriser le vivant (biodiversité) et ceci à toutes les échelles, le CAUE a en projet une plaquette pour les particuliers qui aura pour objectif de montrer comment aménager sa parcelle et le bâti comme un écosystème en prenant en compte la biodiversité ordinaire. Ceci afin de répondre aux questions de plus en plus prégnantes de disparition accélérée du vivant, de réchauffement climatique, de gestion des inondations, de santé, de mobilité mais aussi d'agrément.

En cours de conception.

Une autre plaquette «Aménager sa commune» à l'attention des collectivités est aussi en cours de conception.

in. Formation & information des élus

Commentaire sur le blog sur «Permanences en juillet-août des conseillers du CAUE 34»

25 juillet 2020

«1h15 très instructive pour éclaircir un démarrage de projet de rénovation et de surélévation.

Merci beaucoup pour ce service de conseil au particulier, de le mettre à la portée de chacun en permettant de rencontrer un architecte et de repartir avec des informations et des conseils venant d'un expert».

Faire évoluer et rénover un bâtiment ancien

Le propriétaire de cette maison souhaitait créer de nouvelles ouvertures dans la façade donnant sur le jardin et en profiter pour reprendre les enduits de l'ensemble et notamment la façade en retour sur la rue. Conscient des enjeux patrimoniaux de son bien et du contexte, il a fait appel à l'architecte du CAUE qui porte provisoirement une mission

de conseils sur le grand site du Salagou et cirque de Mourèze, en étroite collaboration avec les services du syndicat mixte, de l'UDAP et de la DREAL.

Le conseil a porté sur la faisabilité des nouveaux percements et leurs modalités, la nature et à la mise en œuvre des enduits et des décors rapportés.



Façade sur rue avant travaux

Concernant les enduits et les décors peints, il a été demandé de reproduire les décors XIX^{ème} des bandeaux blanc (badigeon à la chaux) en partie existants en les adaptant aux «accidents» de façade. Pour les ouvertures existantes, les encadrements en pierres en débord, autour des fenêtres existantes permettaient

d'arrêter proprement le corps d'enduit. Pour les portes du rez-de-chaussée qui ne présentaient pas ce détail, il a été demandé à l'artisan de finir l'enduit en sifflet afin de laisser là aussi les pierres apparentes mais sans sur-épaisseur. Il a été proposé de rendre visible l'IPN en acier existant et de le peindre en noir.



Façade sur rue après travaux

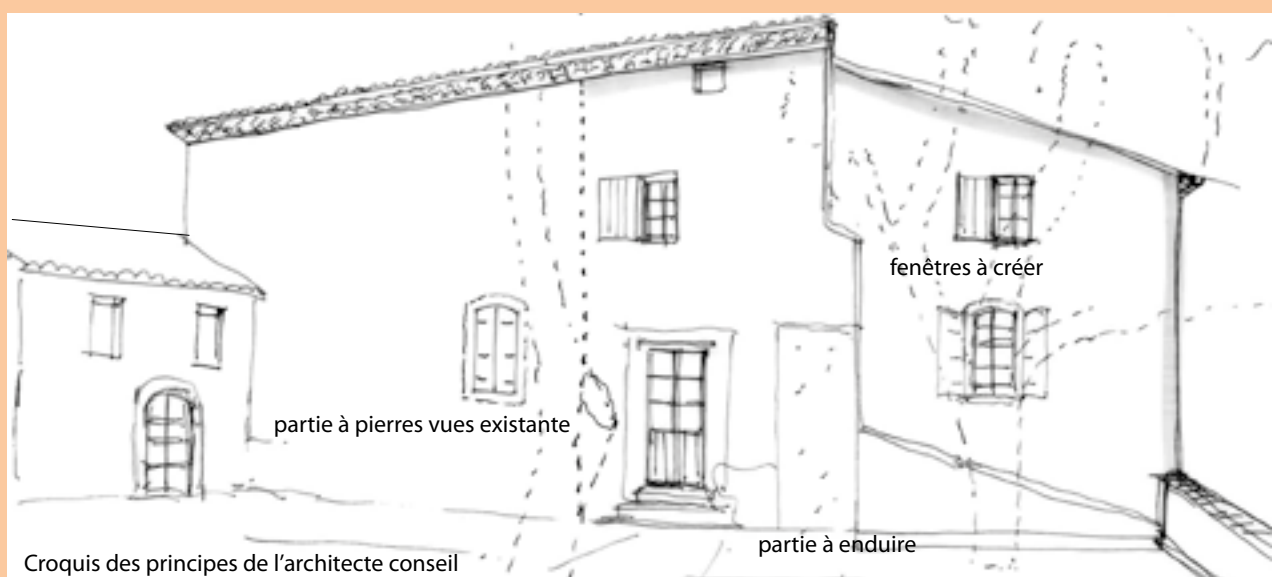


Ouverture avec
encadrement
pierres
en débord

Ouverture avec
encadrement
pierres au même
nu que l'enduit



Façade sur jardin avant travaux



fenêtres à créer

partie à pierres vues existante

partie à enduire

Croquis des principes de l'architecte conseil

Concernant les percements sur la façade jardin, la façade n'étant pas composée, il a été évoqué deux hypothèses (fenêtres alignées ou décalées), au choix du pétitionnaire et en fonction de l'usage et commodités intérieures de la pièce à éclairer. Les enduits ont été réalisés à la chaux, les encadrements en pierres taillées et les décors peints par l'artisan Vincent CABROL - entreprise Pierre, Feuille, Ciseaux à Octon.



Détail du décor peint et son filet en limite, donnant du relief (comme une ombre) au bandeau blanc.



Détails des percements réalisés en façade sur jardin après travaux.

S'intégrer dans le paysage

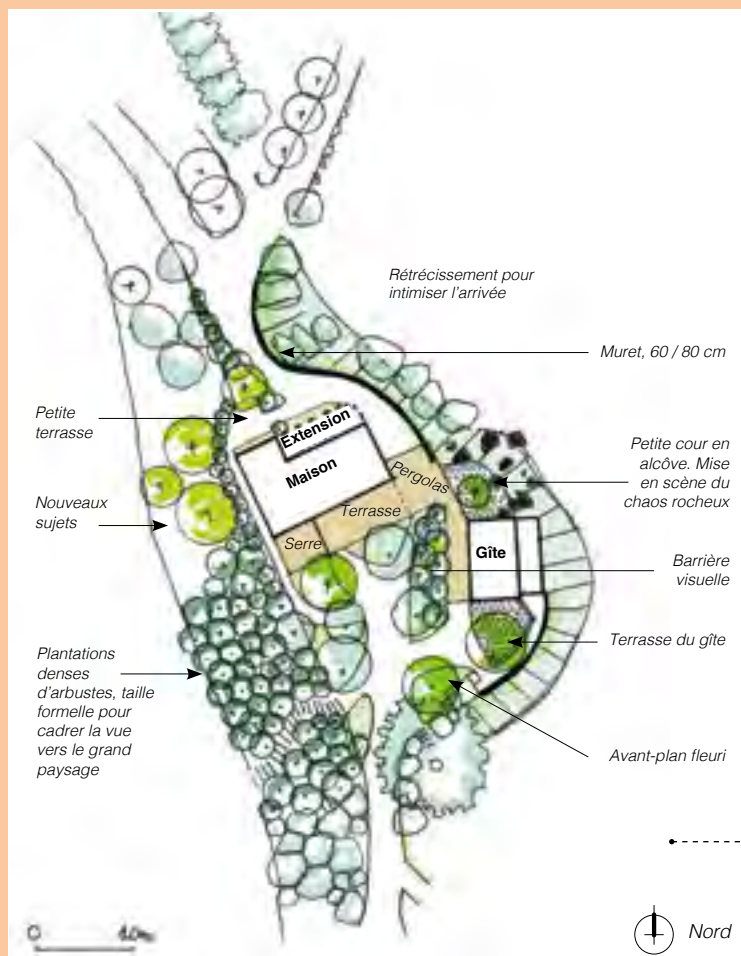
Composer par gradients d'intervention

Concevoir un jardin sur un site conçu de manière fonctionnelle. Dessiner une armature paysagère qui permette de faciliter une activité agricole en se diversifiant. Le projet présenté, sur une grande superficie (8 hectares), consiste en la transformation d'une cabane de chasse en lieu de vie, avec une volonté d'autonomie alimentaire et d'organisation agricole. L'objectif consistait à s'accrocher au paysage, restructurer l'espace, s'ombrager, apporter de la couleur,

créer de nouveaux espaces vivriers. Il s'agissait de s'inscrire dans un paysage de coteaux calcaires (Pioch Cal), sa géographie, tisser à une échelle plus fine, organiser les espaces, intimiser...et composer des espaces jardinés qui accompagnent le bâti, tout en évitant le fort contraste avec le contexte paysager, en employant une palette de végétaux adaptés.

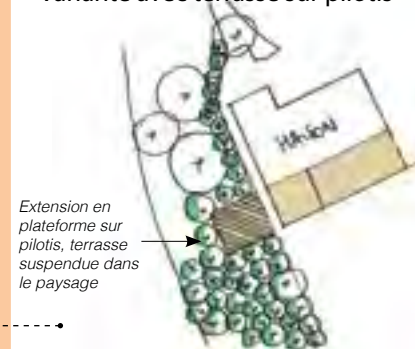
Composer l'espace proche en s'inscrivant dans le paysage

Abords du bâti



L'ancienne dépendance devient gîte, avec la nécessité de réorganiser l'espace. D'une petite superficie, la maison s'étire en pergolas et terrasses, cherchant l'ombre estivale, multipliant les espaces extérieurs. Le jardin au Sud est redessiné et replanté. Enfin, il a été proposé de construire une plateforme en bois surplombant le paysage de Cabrières.

Variante avec terrasse sur pilotis



Mise en scène de l'entrée



L'accès actuel met peu en valeur le lieu (talus effondré, végétation disparate). La mise en place d'un muret bas, qui qualifiera l'entrée, doit mettre en scène l'extension future. Il permettra de tenir le sol et de végétaliser avec des arbustes et des vivaces rustiques.

Créer une «armature» paysagère

Haie de cyprès perpendiculaire au vent dominant qui peut amplifier le phénomène de couloir

Parcelles agricoles / conserver l'espace ouvert / ceinture fruitière à créer

Traitement des lisières en favorisant le renouvellement végétal et la mixité: sorbiers, chênes verts et chênes pubescents

Accès en paliers et talutage doux vers le futur bassin - accompagnement végétal arbustif à planter

Fruitiers à disséminer en allant vers le verger

Habillage du talus /cadre de lecture du jardin, quelques éléments verticaux + arbustes fleuris

Mare
Futur verger

Potager

Maison

Gîte

Garrigue

Armature paysagère :
trame fruitière

Bosquet arbustif travaillé -
mise en scène paysagère

Mise en valeur des abords

Végétation existante



Restauration et remise en valeur du jardin principal

Massifs bas - dégagement des houppiers

Alternative au gazon - prairie

Accès gîte et terrasse privative

Strate arbustive haute / filtre



PARTENARIATS

© Photo: F. Febraud - CAUE 34



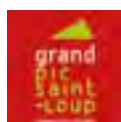
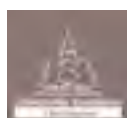
DDTM 34



DREAL OCCITANIE



Drac Occitanie



Ainsi que toutes les communes citées dans le présent document

• Partenariat avec le Département de l'Hérault

Audit articulation CAUE / Hérault Ingénierie

Le Département a lancé un audit interne en septembre 2019 dans le but de définir une articulation positive entre les missions du CAUE et celles de la nouvelle structure départementale d'aide aux collectivités Hérault Ingénierie.

Restitution de l'Audit à l'équipe le 11 février, par Jean-Paul Houlez, en présence de Christophe Marzat d'Hérault Ingénierie et Martine Rivière du service contrôle de gestion du Département.

Réunion avec Martine Rivière le 9 mars pour mettre en place un protocole d'échange sur les nouvelles modalités de financement du CAUE.

Partenariat avec l'ingénierie départementale

Pistes de partenariat et d'articulation entre les différents services d'ingénierie départementaux et le CAUE, suite à l'Audit mené par le Département.

Réunion de coordination et revue de projets avec Hérault Ingénierie le 16 décembre (en visio). Ce type de réunion sera envisagée tous les 2 mois environ.

Autres groupes de travail :

Formations Traversées

Réunion avec le Pôle des routes - Magali Rey et Evelyne Montané du Département, pour la mise en place d'une intervention du CAUE dans une formation du CNFPT dédiée aux agents de la collectivité, reportée à avril 2021. Autre piste évoquée : une rencontre avec le CFMEL pour une formation aux élus sur le sujet.

«Habiter le littoral demain»

Afin de sensibiliser les élus, professionnels et techniciens aux enjeux du réchauffement climatique et à son corollaire sur notre territoire : la submersion marine, le Département souhaite organiser un concours d'architecture ouvert aux architectes sur l'adaptation des territoires et des édifices à ces phénomènes. Il sollicite l'assistance du CAUE pour l'organisation de ce concours dont les résultats feront l'objet d'une exposition. Plusieurs réunions ont permis d'avancer sur le contenu du concours, le public ciblé, le calendrier et les partenariats à mettre en place (Département, commune de Frontignan La Peyrade, CAUE) et sur les modalités d'organisation et le jury. Le 7 octobre au Conseil Départemental avec Pierre Boulloire, conseiller départemental, Michel Arrouy, maire, et des élus de Frontignan-La Peyrade, des techniciens de la commune, du département et du CAUE, il a été présenté l'état d'avancement du dossier, les sites pressentis, permettant ainsi de recueillir l'avis et les attendus de la commune. Une réunion sur le terrain, à Frontignan-La Peyrade avec les élus, la DDTM, le 27 novembre, a permis de statuer définitivement sur le site retenu.

L'organisation des modalités du concours (attendus, critères d'évaluation, jury...) est en cours.

Correspondants de communication des organismes associés

Participation aux réunions organisées par la Direction de la Communication dans le but de partager les informations et de mutualiser les modes de diffusion de ces informations. Le principe d'une réunion mensuelle a été adopté, mais le rythme a été interrompu par le confinement. Les réunions ont repris début juillet en présentiel, puis en visio conférence à partir d'octobre.

Direction sport et nature et aménagement

À Coulobres, conseil en cours pour l'aménagement d'un Puech, dans le cadre du conseil aux collectivités, avec mise en place d'une étude de faisabilité et orientations d'aménagement en partenariat avec la direction sport et nature et Hérault Ingénierie.

Commission Départementale de Gestion des Plantations

Participation du CAUE aux réunions trimestrielles de la Commission, en tant que membre technique.

Direction des publics de la culture

Depuis la rentrée 2017, le CAUE est associé au projet d'Action Educative Territoriale initié par le Département de l'Hérault, en partenariat avec l'Éducation nationale et avec le soutien de la DRAC Occitanie. Il accompagne ce projet en sensibilisant les élèves à l'architecture et l'environnement de leur établissement, en lien avec l'intervention d'artistes.

-> Poursuite des animations dans le cadre du dispositif AET (action éducative territoriale) pour l'année scolaire 2019-2020 «Re-création révéler l'espace - architecture et arts visuels» dans 2 collèges : Victor Hugo à Sète et Les Aiguerelles à Montpellier. *Mission interrompue en raison de la Covid19 qui n'a pas permis au CAUE de réaliser la troisième et dernière séance prévue au collège Victor Hugo à Sète en juin 2020, ni aux artistes d'engager pleinement leurs travaux avec les élèves.*

-> Dispositif reconduit à la rentrée scolaire 2020-2021 avec 3 collèges : Les Aiguerelles à Montpellier, Paul Emile Victor à Agde et Victor Hugo à Sète.

In. Mission sensibilisation et information du grand public / Les animations scolaires

GED

Gestion électronique des documents.

Le CAUE est associé à l'utilisation et l'alimentation de cette plateforme d'échange départementale

Conseils architecturaux et paysagers aux caves et caveaux œnotouristiques dans le cadre du Schéma départemental du tourisme et des loisirs

Fin des visites de la 4^{ème} session de 2019, avec rédaction d'une fiche type de compte rendu de visite et préconisations pour les domaines de :

- Château de Sériège à Cruzy (avec Hérault Tourisme et Atout France),

- Caveau St Félix-St Jean à St Félix-de-Lodez (avec Hérault Tourisme et Atout France),

- SCA Les vigneron du Muscat de Lunel à Vérargues,
- Cave de l'Estabel à Cabrières,
- CAV les Vignobles à Montagnac,
- Domaine de la Conseillère à Montagnac,
- GAEC la Caillole à Peret,
- Château de l'Engarran à Lavérune,
- Domaine La Guiraud à Puisserguier,
- Chartreuse de Mougères à Caux,
- Domaine du Pélican à Gignac.

Les candidatures non éligibles ont été redirigées vers la mission de conseil aux particuliers, assurée par le CAUE :
 - Castelbarry coopérative artisanale à Montpeyroux,
 Domaine d'Anglas à Brissac (inauguration officielle du pôle œnotouristique), Clos Saint Conti à Montarnaud,
 Clos des Nines à Fabrègues.

Lancement de la **5^{ème} session en 2020**. La commission départementale a validé **8** demandes de conseils aux caveaux œnotouristiques, 2 autres ont été redirigées vers le conseil aux particuliers. Les rencontres sur site ont été mises en place par le CAUE pour les domaines :

- Domaine Cailhol à Aigues-Vives,
- Domaine de Cadables à Gabian,
- Domaine Cap d'Agniel à Gignac,
- Domaine des Mathurins à Cazedarnes,
- Domaine de Gaujal de Saint Bon - Château Pinet à Pinet,
- Domaine Mas Baladerne à Peret,
- Domaine Preignes le Vieux à Vias,
- Domaine la Provenquière à Capestang.

Conseils supplémentaires effectués en visio pour le domaine Chartreuse de Mougères à Caux, (nouveaux projets de cultures et plantations) pour l'articulation entre bâti et des activités agricoles complémentaires (potager, apiculture, plantes aromatiques...).

Poursuite de la participation du CAUE aux réunions de coordination du «groupe œno» y compris autour de l'action départementale «Cenotour».

8000 arbres par an pour l'Hérault

Opération lancée par le Département en 2019. Le CAUE est sollicité pour aider à enrichir les propositions d'essences d'arbres mis à disposition des communes en 2020. D'autres pistes d'actions complémentaires sont envisagées : conseil in situ aux élus, sensibilisation et formation au rôle de l'arbre, les conditions de sa plantation, sa gestion, etc.

Réunion en visio conférence avec P. Maris, responsable d'unité Études-Programmation à la direction Protection et Valorisation des Espaces Naturels du CD34. Le CAUE a émis avis et conseils pour faire évoluer la liste des essences d'arbres. Nouvelle réunion avec les services départementaux le 17 juin, au CAUE, autour de la sélection des 41 essences proposées par la fédération des pépiniéristes sur la base des conseils de la FFP et du CAUE et discussion sur les modalités d'intervention auprès des communes.

La collaboration s'est poursuivie avec diverses sollicitations de communes et, à la demande des services départementaux, la visite le 14 septembre du domaine des Trois Fontaines au Pouget, faisabilité / conseils pour plantations de renforcement.

- Vendargues : visite du site de la Cadoule, compte rendu en cours de rédaction, accompagnement vers une démarche de préverdissement sur les secteurs de stationnement et vers une démarche de maîtrise d'œuvre

à l'échelle de l'ensemble du site.

- Bassan : retraitement de l'entrée de ville RD 39 (côté Servian).

Autres conseils qui ont donné lieu à un avis : Vailhaugues, Creissan.

Autres sollicitations mais qui n'ont pas eu de suite : St Gervais-sur-Mare, St-Brès, Causse et Veyran

Demandes en cours : Lamalou-les-Bains, Féline-Minervois, Montarnaud.

Réunion de travail pour la mise en place d'une «charte de l'Arbre» associée à cette action, le 16 décembre au Département, élaboration confiée à Cecil' Mermier, paysagiste conceptrice.

In. Conseil aux collectivités territoriales

Pôle Eau Environnement Direction des milieux aquatiques et de l'environnement Service milieux aquatiques et littoral

Le CAUE a été associé à l'audit des espaces verts des campings du littoral de l'Hérault mis en œuvre par le Département visant à améliorer l'aménagement des espaces verts des campings en développant une identité plus méditerranéenne et davantage en adéquation avec le manque de ressource en eau (Projet européen CastWater).

En concertation avec Caroline Muller - Chargée de mission «Gestion quantitative des ressources en eau» - le 11 décembre, il a été décidé que le CAUE fera une relecture de la plaquette *«Campings du littoral Héraultais, comment repenser l'aménagement paysager ?»* conçue par le Département et diffusée aux élus et aux propriétaires de campings (en français et en anglais).

Et par ailleurs, le CAUE a été sollicité par le Département pour participer à l'Appel à Projet de l'agence de l'eau « économies d'eau : réduisons la consommation d'eau potable » notamment sur les domaines départementaux.

Autres partenariats avec le Département

Études de définition urbaine

Bilan sur les possibilités de soutien aux démarches de projets urbains, globaux ou sectorisés. La démarche de la commune de Ste Croix-de-Quintillargues a été validée dans ce cadre par le CD en 2018 et se poursuit. Une autre étude a été engagée avec Félines-Minervois et son centre ancien. Les Matelles, Boisseron et Candilargues font l'objet de propositions.

Salon des Maires de l'Hérault

Contacts pris pour la participation du CAUE au Salon des Maires, des élus locaux et des décideurs publics organisé par l'AMF à Béziers, *prévu le jeudi 11 juin, reporté au 12 novembre et finalement annulé cette année.*

Service des actions culturelles et éducatives des Archives départementales

Le CAUE s'est fait relai d'information de l'application gratuite à destination des familles et des élèves : parcours éducatifs ludiques qui proposent de découvrir en se baladant et en répondant à des défis au travers d'un smartphone pour collectionner des personnages et connaître l'histoire de 7 domaines départementaux. Action proposée dans le cadre du programme héraultais des «Enfants du Patrimoine».

In. Mission sensibilisation et information du grand public / Les animations scolaires

• Autres partenariats

ADIL/GEFOSAT/CAUE/ALEC

Réunion pour l'organisation du Guichet Unique de la Rénovation de l'Hérault (AMI Région suite à la disparition programmée des EIE fin 2020).

AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Délégation de Montpellier - Partenariat dans le cadre de projets de désimperméabilisation/végétalisation de cours d'écoles AAP «école-collège-lycée-université-aménagez un coin de verdure pour la pluie» désormais englobé dans l'AAP «**Rebond – eau, biodiversité, climat 2020-2021**».

Appel à projets en faveur de la végétalisation des cours d'écoles pour gérer les eaux pluviales, re-mettre l'eau au cœur de la ville et s'adapter au changement climatique.

Dans ce cadre, le CAUE est sollicité par l'Agence de l'eau ou en direct par les communes souhaitant être accompagnées pour répondre à ce dispositif, et par l'ALEC de Montpellier pour accompagner en binôme avec le CAUE34 les collectivités de la Métropole de Montpellier dans la réalisation de projets qualitatifs de rénovation de cours d'écoles primaires (maternelles et élémentaires). Ce dernier projet de partenariat a été abandonné.

BAILLARGUES - Première visite ALEC et Mairie du site groupe scolaire (maternelle Antoine Geoffre et primaire Brel/ Brassens) le 26 août. Suite à la visite effectuée, la commune sera accompagnée par le CAUE vers une mission de maîtrise d'œuvre complète. En amont du projet, l'ALEC doit assurer l'accompagnement lié à la concertation, tandis que le CAUE se positionne dans l'appui décisionnaire : cadrage, aide à la rédaction du cahier des charges et au choix du bureau d'étude, conseils techniques, etc.

Autres sites à venir dans ce cadre-là : Sussargues.

LUNEL - Aménagement des cours d'école et groupes scolaires. Visite le 18 février. Compte rendu transmis, mais conseils pour la sélection non suivis.

SAINT JEAN-DE-VEDAS - Aménagement de la cour de 3 groupes scolaires. Visite de site et conseils techniques, en partenariat avec l'Agence de l'eau ; compte rendu transmis.

SAINT MAURICE NAVACELLES - Échanges et réflexions en cours pour la réfection de la cour d'école. Aiguillage de la commune vers cet appel à projet suite à un échange avec le CAUE. Compte rendu remis début janvier avec des pistes de réflexion, suite à la visite du 7 décembre.

In. Autres animations milieu scolaire In. Collectivités territoriales

-> Préparation d'un «Atelier des territoires» sur l'eau sur le thème de la gestion de l'eau dans les aménagements et la re-naturalisation des cours d'eau. Réunion fin novembre avec une interlocutrice de l'Agence l'eau intégrée dans la préparation de l'Atelier.

BREATHE

Participation à un projet participatif de la qualité de l'air dans la rue St-Louis, réunion le 26 novembre. Pose de capteurs sur les façade sur rue et façade sur cour du CAUE.

CAFÉS-GÉOGRAPHIE

Rencontre avec Caroline Caleandras, (coPrésidente de l'association) en septembre au CAUE, premier contact pour un futur partenariat sur leur programmation en 2021. Les Cafés Géographiques se déroulent au Gazette café à Montpellier. Partenariat envisagé pour le café géographie «Questions à la géographie féministe» en mars 2021 avec Marianne Blidon.

CAFÉ PATRIMOINE ET ARCHITECTURES

Rencontre avec Nicolas Méric, président de l'association, au CAUE en octobre. Souhait de tisser un partenariat avec le CAUE et que nous relayions leur programmation.

CANOPÉ

Animation pédagogique «Les mystères de Montpellier» auprès de classes de CM de Montpellier, en partenariat avec le réseau Canopé dans le cadre du projet scolaire d'écriture d'un recueil de nouvelles.

2 classes de 2 écoles concernées par ce projet ont participé aux animations proposées par le CAUE, les écoles André Malraux et Jeanne d'Arc.

In. Autres animations milieu scolaire

LES COMPAGNONS DE MAGUELONE

(Association et ESAT)

Réaménagement du parc de la cathédrale de Maguelone. Poursuite des réunions dans le cadre du CoPil avec la DREAL, le Département, l'UDAP, l'Association des Compagnons de Maguelone et l'ESAT, notamment pour la signalétique. Participation aux CoPil (EsKis / les compagnons de Maguelone / DREAL).

CENTRE DE RESSOURCES EducNatu'RE

Domaine de Restinclières - DSDEN 34 - Programme de formation «Habitat Durable» à destination des élèves et des professeurs pour l'année 2020/2021. Réunion de travail le 2 mars avec les associations associées à cette formation : l'APIEU, le SYBLE (Syndicat Bassin Versant du Lez) et Mosson Coulée Verte.

In. Formation des professionnels In. Autres animations en milieu scolaire

CC GRAND PIC SAINT-LOUP

Participation au CoPil «Enotourisme - Vignobles et Découvertes» le 6 février au siège social de la CCGPSL à St Mathieu-de-Trévières et présentation d'un exemple de fiche conseil (château de Lancyre).

Poursuite du conseil paysager et architectural aux domaines viticoles du territoire :

domaine de St Clément à St Clément-de-Rivière, domaine Le Fenouillet à Vacquières, domaine de Favas à St Bauzille-de-Montmel, visites et comptes rendus.

En cours, conseils pour le domaine de la Jasse à Combaillaux et le domaine de Mortiers à Saint Jean-de Cuculles.

In. Conseil aux collectivités territoriales

Parallèlement, mise en place en partenariat avec l'ENSAM – M Rouaud, architecte et enseignant du Master Habiter, d'un travail sur 6 domaines viticoles du territoire avec des étudiants de 5^{ème} année. En cours d'organisation.

Intervention pédagogique du CAUE à l'ENSAM le 29 septembre, d'autres échanges sont prévus lors d'ateliers et séminaires à venir.

CC SUD HERAULT Services éducatifs

Programmation de balades urbaines et d'ateliers autour du bâti ancien lors de la journée «Les Enfants du Patrimoine» le vendredi 18 septembre, puis en octobre lors des Journées Nationales de l'Architecture.

Programmation événementielle à vocation nationale pour sensibiliser le jeune public scolaire au patrimoine architectural, urbain, paysager et culturel, tout en encourageant la découverte du territoire.

In. Animations en milieu scolaire

• Autres partenariats suite

DDTM34 - Ateliers nationaux des territoires

Lecture du paysage par le CAUE le 21 septembre sur le site de Frontignan avec la DDTM34 et le BET Interland sélectionné pour les Ateliers des territoires – session nationale 2019-21.

DDTM34 - architecte et paysagiste conseil

Réunion de travail le 23 novembre à partir de la lettre de mission transmise aux nouveaux architecte et paysagiste conseil DDTM, respectivement – Agnès Lambot et Vincent Mayot, échanges sur les modalités d'intervention du CAUE auprès des collectivités. Est émis le principe d'une revue de projets régulière en 2021 en associant l'UDAP.

DDTM34 - DPMn

Contribution à la définition d'une Stratégie départementale de gestion du Domaine Public Maritime naturel (DPMn) en complémentarité avec une analyse de données produite par le Cerema. Le CAUE a été chargé de l'analyse sensible et paysagère de la frange littorale héraultaise concernée par le DPMn, dans le cadre d'une convention. Des recherches iconographiques et cartographiques et des prises de vues de photos aériennes ont été effectuées, des relevés sur le terrain pour une vingtaine de points géolocalisés. Cette approche sert de base à la mise en place d'un Observatoire Photographique du Paysage. En arrêt depuis janvier 2020 car un certain nombre d'élus n'a pas souhaité signer la charte issue de ce travail. Restitution de deux documents, analyse et constitution d'un observatoire dernier trimestre 2020. Les prises de vues pour le fond de l'Observatoire ont été poursuivies courant été 2020. Le CAUE s'attèle à la rédaction d'un guide de recommandations pour l'élaboration des cahiers des charges de prescriptions architecturales et paysagères à l'adresse des collectivités. (poursuite 2021)

DRAC OCCITANIE

Une réunion DRAC le 6 février a permis de faire le point sur le retour des JNA 2019, les demandes de financements 2020, le projet de catalogue des expositions autour de l'architecture en Occitanie, et un point sur l'agenda à venir, qui depuis a été perturbé.

Réunion le 2 juillet à la DRAC Montpellier et en visio avec la DRAC Toulouse. A l'ordre du jour : retour sur la réunion nationale de préparation de l'édition 2020 des JNArch, point sur les demandes de financement 2020, répertoire des acteurs de l'architecture Occitanie, point agenda et communication. Actions 2020 ayant fait l'objet d'une demande de financement à la DRAC :

- 1- Culture architecturale en milieu scolaire, actions de sensibilisation (action non retenue)
 - 2- Balades architecturales et urbaines à l'attention du grand public.
 - 3- Cycle de 4 conférences «Paroles de...» (action non retenue)
 - 4- Pause CAFÉ/CAUE Websérie de vidéos courtes (non retenue)
 - 5- Les Ocre : chantier participatif
 - 6- Jeu d'évasion au centre de documentation
- Seules les actions 2, 5 et 6 ont donc obtenu une aide de la DRAC en 2020.

In. Les animations grand public

DREAL

Réunion réseau paysage Occitanie le 26 novembre (en visio-conférence). Bilan des actions menées par le réseau en 2019 et 2020. La place des réseaux paysage régionaux dans la politique du paysage et perspective du Réseau Paysage Occitanie pour la période 2021-2027.

ENSAM

Réunion et enquêtes pour divers partenariats avec les structures œuvrant pour l'architecture.

Séminaire d'étudiants de 4^{ème} année (S8) sur le Projet urbain en visio-conférence le 4 mai : intervention de Sylvaine Glaizol «Projets urbains en milieu périurbain et rural dans l'Hérault - Étalement, renouvellement, réinvestissement urbains et densification des milieux pavillonnaires».

Intervention pédagogique du CAUE à l'ENSAM les 29 et 30 septembre auprès des étudiants de 5^{ème} année en Master «habiter», sur 6 domaines viticoles du territoire, en partenariat avec la CCGPSL.

D'autres échanges sont prévus lors d'ateliers et séminaires à venir en 2021.

In. Animations scolaires et universitaire

GRUPE CHIROPTÈRES LANGUEDOC-ROUSSILLON

Association d'étude et de conservation des chauves-souris.

Le GCLR a sollicité le CAUE 34 pour tisser des liens de complicité, voire un partenariat, pour l'aider dans sa mission de protection des chauves-souris. Actuellement, le GCLR collabore déjà avec le CAUE 34 dans le groupe de travail consulté par la mairie de Saint-Pons-de-Thomières pour le réaménagement de la grotte de la source du Jaur.

in.MISSION formation et information des professionnels/réseau des professionnels

HABITAT PARTICIPATIF

Au CAUE le 24 février : rencontre avec des porteurs de différents projets d'habitats participatifs de la région montpelliéraine, dans l'objectif d'envisager, via le CAUE 34, l'organisation d'un évènement sur le sujet (conférence, expo...). Le CAUE pourrait réfléchir à organiser en 2021 un atelier et une parole sur ce thème. Le collectif devait de son côté se renseigner sur l'existence d'une plaquette courte de sensibilisation à l'adresse des élus, réalisée au niveau national.

INRAE* / SAD – UMR INNOVATION à Montpellier

L'INRA associée à plusieurs partenaires, dont le CAUE34, a remporté l'appel à projets auprès de la Fondation de France sur la thématique «BâtiAlim. Expérimentations pour une gestion durable du bâti alimentaire».

Le CAUE est impliqué en phases 2 et 3 (en 2019 et 2020).

In. Actions au niveau national

*INRAE = fusion INRA+ IRSTEA depuis 2020, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

INRAE Montpellier

Projet SO-II : Système d'Observation des Impacts des Inondations, visio réunion de présentation de la démarche, par Pierre Balergues, chargé d'études à l'INRAE, le 19 mars.

MAISON DE L'ARCHITECTURE Occitanie Méditerranée

Le CAUE est désormais administrateur. Participation au CA du 9 octobre au Conseil de l'Ordre des Architectes. et à l'Assemblée Générale extraordinaire du 3 décembre.

Festival SÈVE

Scène d'Expressions Végétales Éphémères

Le CAUE poursuit sa collaboration à cette manifestation bisannuelle qui a pour objectif de proposer au grand public des scènes végétales mettant en avant l'ensemble des professionnels du paysage (Concepteurs, Entreprises du Paysage, Horticulteurs et Pépiniéristes) et qui devait se tenir à Montpellier du 2 au 4 octobre. Manifestation reportée en 2021.

In. Animations grand public

SMETA

(Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien)

Label 2020 «je ne gaspille pas l'eau» a été attribué (à distance cette année) aux communes de Cers, Sauvian, Servian, Villeneuve-les-Béziers et Montblanc. Le CAUE a été sollicité pour participer au comité d'agrément qui s'est tenu en visio conférence le 19 novembre au Domaine départemental de Bayssan, Béziers. Participation à la commission et aide technique (plusieurs conseils) pour appuyer des équipements d'économie d'eau pour des communes membres.

TERRE CRUE

Réunion le 2 octobre à la Halle Tropisme à Montpellier, organisée par des acteurs de la filière terre, dans l'objectif de faire un état des lieux à l'échelle du bassin montpelliérain sur les expériences et les compétences en termes de construction terre, collecter et partager les difficultés rencontrées, les solutions identifiées, les perspectives et les besoins, proposer une structuration de la filière terre à l'échelle de la métropole.

Des pistes évoquées : la création d'une association, le montage d'actions de sensibilisation (ateliers, visites, conférences, cartographies.).

• Commissions

Le CAUE est membre de plusieurs commissions, communale, départementale et régionale :

CDNPS Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites : membre de la formation «Sites et paysages».

CRPA Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture : membre de la 2^{ème} section «projets architecturaux et travaux sur immeubles»

Commission de conciliation pour la répartition de la DGD-U (DDTM34)

ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires):Participation au 1^{er} Comité local de cohésion territoriale de l'Hérault, en visioconférence le 9 octobre. Ce Comité a pour but de garantir une bonne information des élus et partenaires locaux sur l'activité de l'ANCT. Sa composition est définie par arrêté préfectoral. Il se réunit au moins deux fois par an.

• Jurys

-> Ville de Béziers

- Jury de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du groupe scolaire «Les Oliviers», le 15 janvier.

- Jury de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un parking et du réaménagement des abords place de Gaulle, le 30 janvier.

- Jury de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un parking silo et le réaménagement de la gare routière et de ses abords, le 17 juin.

- Jury de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un musée d'Art et d'Histoire au palais des Evêques, le 14 décembre.

-> Conseil Départemental

- Jury de Conception réalisation pour la construction d'un aquarium au Domaine départemental de Bayssan le 8 juin, le 18 décembre.

- Jury du marché global de performance pour la construction d'un collège 750 élèves quartier Port Marianne à Montpellier, le 18 septembre.

- Jury de MOE pour la construction de la Maison départementale des Solidarités à Lunel, phases candidatures, le 8 juin, le 17 décembre.

-> PCNB / Fibois

- Jury régional sélection Prix National Construction Bois, pour sélectionner les projets régionaux de chaque catégorie éligible au prix national, le 1^{er} avril.

-> **Commission qualité architecturale**, au collège de La Voie Domitienne au Crès le 27 mai, le 10 juin.

• Mises à disposition de La Salle du CAUE/réseau de professionnels

Le CAUE poursuit la mise à disposition de La Salle à ses partenaires :

- le 19 février : CAUE du Var pour une présentation de nos actions, de nos locaux et la découverte de leur application Archistoire ; échanges et participation à notre Escape Game.

- le 12 juin : l'OPQU pour une session d'audition de qualification ouverte aux professionnels de l'urbanisme.

- les 14, 15 et 17 décembre : association APIEU Territoires de Montpellier (Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain - labellisé CPIE Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement) pour la tenue d'une formation pour des BPJEPS de l'ARDAM (Association de ressources et de développement des activités et des métiers de l'environnement) de Mèze) «Education à l'environnement et développement durable», portant sur la pédagogie essentiellement.

Urbanisme et énergie

Les enjeux de l'énergie-climat dans les documents d'urbanisme

En ville comme dans les milieux périurbains et ruraux, sur le littoral, en plaine ou en montagne, les questions énergétiques et climatiques comptent parmi les enjeux majeurs de l'aménagement de nos territoires. Les documents de planification à ce titre doivent intégrer ces enjeux.

Initialement réalisé en 2012 par le CAUE 63 en partenariat avec l'Aduhme, Alec du Puy-de-Dôme, la 1^{ère} édition du guide «Urbanisme et énergie» était le fruit d'une collaboration entre les architectes et urbanistes du CAUE et les ingénieurs en génie énergétique de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat pour apporter des éléments de connaissance et de méthodes essentiels à l'élaboration des documents d'urbanisme réglementaire. À la suite de ces échanges, en 2016, la fédération des CAUE et celle des agences locales de maîtrise de l'énergie ont organisé conjointement des cycles de formations «Urbanisme, climat, énergie» en région. Le CAUE 34 a intégré le groupe de travail constitué, puis organisé et accueilli l'une d'entre elles en juin 2016.

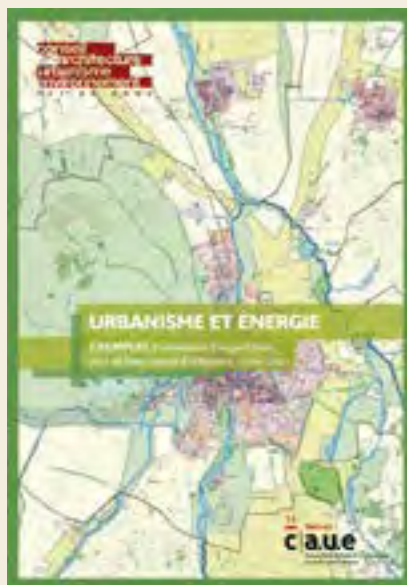
En 2019 les CAUE 34 et 63 se sont associés pour mettre à jour le guide «Urbanisme et énergie» avec une 2^{ème} édition qui prend en compte l'évolution du contexte législatif et les nouveaux outils de planification énergétique des territoires.

Les enjeux énergétiques sont abordés avec quatre principaux objectifs :

- réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre
- rendre les consommations plus efficaces
- diversifier les approvisionnements
- adapter les territoires au changement climatique

Le carnet synthétise et illustre les liens à prendre en compte entre le domaine de l'urbanisme et celui de l'énergie, il intègre un chapitre sur l'adaptation au changement climatique des territoires et des approches thématiques croisées et complémentaires telles que la mobilité active, les déplacements, la localisation des fonctions, les formes urbaines, les constructions bioclimatiques, la gestion de l'eau et des végétaux, la protection et l'usage des sols, ...

Ce document s'adresse à tous les acteurs qui mène une étude d'élaboration de document de planification : élus, techniciens territoriaux et bureaux d'étude.



Expériences et projets inspirants en Massif central

Afin d'apporter leur expérience et contribuer à l'attractivité du Massif central, 7 Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - dont le CAUE 34 - ont travaillé ensemble à la mise en ligne d'un portail web – à destination des élus et des acteurs du territoire – ainsi qu'à la réalisation d'une exposition-vidéo itinérante.

Sollicités dès 2017 par l'Agence Nationale de la cohésion des territoires (ANCT) dans le cadre d'un programme européen (2014-2020), les CAUE de l'Ardèche, l'Aveyron, l'Hérault, le Puy-de-Dôme, la Saône-et-Loire, la Haute-Vienne et du Cantal, situés sur le Massif central, se sont associés pour contribuer au contrat de plan interrégional réunissant l'État, les Régions et les Départements. Ce dispositif a pour objectif de permettre au Massif central de rester une montagne habitée, dynamique, capable d'attirer et de maintenir des entreprises et des actifs. Et l'enjeu n'est pas superflu, puisque le Massif central représente à lui seul 20 % du territoire français !

Les objectifs portés par la convention Massif central, se rencontrent dans les domaines de compétence des CAUE sur :

- Une architecture de qualité s'intégrant dans son environnement ;
- Un urbanisme durable favorisant le développement durable ;
- Un accompagnement des filières locales de construction comme le bois, la pierre, les fibres végétales ou encore la terre.

Depuis 4 ans, les 7 CAUE mettent en commun leurs expériences d'animation, de médiation et de conseil. Depuis la plateforme participative S-Pass territoires, les démarches et des expériences en Massif central soutenues par les CAUE sont capitalisées et présentées. Sur ce portail, les publications multimédias classées selon 4 grands thèmes sont consultables : architecture contemporaine et patrimoine, urbanisme et paysage, ressources et savoir-faire locaux, expérimentations et innovations.

Dans l'Hérault, le CAUE 34 a réalisé plusieurs « fiches » et deux publications à feuilleter en ligne : Du projet urbain à la reconquête du centre, à Lodève (34) et Des logements et un équipement « sur mesure » en milieu rural, à Montoulieu (34).



Une exposition-vidéo intitulée «**Les initiateurs**» a vu le jour fin 2020. À l'initiative du CAUE de la Haute-Vienne qui coordonne également le réseau de ces 7 CAUE, cette création audiovisuelle présente sur format panoramique une sélection de 6 projets innovants :

- **CAUE de l'Ardèche / VIL'LAB**
Laboratoire pluridisciplinaire dans les «Villages de Caractère®» de l'Ardèche
- **CAUE du Cantal / Les Petites Cités de Caractères®**
3 communes s'allient pour répondre à un appel à projet européen
- **CAUE de l'Hérault / Lodève**
Revalorisation du centre-bourg, de la réflexion à l'action
- **CAUE du Puy-de-Dôme / L'Écopôle / AMI**
«Appel à Manifestation d'Intérêts» Paysage, Territoire, Transition
- **CAUE de Saône-et-Loire**
Construction d'une halle contemporaine en bois local dans le village d'Anost
- **CAUE de la Haute-Vienne / St-Léonard-de-Noblat**
les Ateliers Permanents d'Attractivité du Territoire



Cette exposition-vidéo propose un voyage inspirant en Massif central. À la manière d'un documentaire, six films d'une dizaine de minutes dressent le portrait de territoires ruraux où les acteurs locaux s'organisent pour faire émerger des projets participatifs et innovants liés à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement.

Dans l'Hérault, c'est la démarche de la ville de

Lodève qui est évoquée.

Ces exemples ont pour finalité de montrer aux élus, aux professionnels et aux habitants, la manière dont certaines idées peuvent germer, et ainsi aboutir à des démarches de revitalisation de territoires.

Cette exposition sera mise à disposition des collectivités dès le printemps 2021.

Portail web : www.7caue-massifcentral.fr



Grâce à la projection vidéo panoramique (7m de longueur), le spectateur se trouve immergé dans des paysages exceptionnels. À échelle réelle, on découvre successivement les visages de ceux qui s'investissent localement. Avec fierté et dans le respect du vivant, ces "initiateurs" nous transmettent des pistes à explorer pour donner aux territoires un nouvel élan...

Le CAUE au niveau national

La Fédération Nationale des CAUE

• Vie fédérale

• Julie Garcin-Saudo, Présidente du CAUE de l'Hérault, est membre du Conseil d'Administration de la FNCAUE, et trésorière depuis novembre.

Jusqu'en novembre 2020 Renaud Barrès, Directeur du CAUE, était également administrateur, en tant que l'un des 3 représentants des directeurs de CAUE dans l'instance. Il est désormais suppléant de Françoise Favarel (CAUE).

Participation aux Conseils d'Administrations du 5 février, et à ceux du 29 avril et 28 juin en visio conférence.

Participation à l'AG du 30 septembre en visioconférence.

- Les 4 vidéos sur les CAUE réalisées par la Fédération nationale des CAUE, pour particuliers, élus et services de l'État, professionnels de la construction et du cadre de vie, et pour les enseignants et professionnels de la culture ont été mises en ligne sur notre blog.

A quoi sert un CAUE ? A qui s'adresse un CAUE ? Les conseils du CAUE sont-ils gratuits ? Qui peut contacter son CAUE ? Quel type de conseil peut-il apporter ?... toutes les réponses dans ces 4 vidéos.

in. Sensibilisation & information du grand public

• CTP : La Conférence Technique Permanente rassemble les directeurs de CAUE représentant leur région. Elle est l'organe de réflexion et de proposition qui doit éclairer les décisions de la fédération. Renaud Barrès est l'un des 3 représentants de l'Occitanie. Participation aux réunions de la CTP :

- le 6 février, et les 2 avril et 27 mai en visioconférence.

- le 17 septembre (en visio conférence) : Résultat des élections des directeurs représentants de chaque région à la CTP : pour l'Occitanie les directeurs sortants sont reconduits (Yasmina Aboumajd / CAUE 11, Françoise Favarel / CAUE 31, Renaud Barrès / CAUE 34) Sujet principal débattu : la mission de formation des CAUE, avec la mise en place en 2021 du nouveau système de reconnaissance des organismes formateurs, Qualiopi.

- le 4 novembre (en visio) : Projet de développement d'une plateforme nationale d'échanges, liens CAUE / ANCT, suite mission de formation des CAUE, les CAUE de l'après.

• Autres réunions et Webinaires

- Conférence téléphonique Féd / les Unions Régionales, le 20 janvier.

- «CAUE et confinement», le 23 mars.

- Réunion téléphonique avec Alexia Gazel / Chargée de déploiement d'Aides-Territoires / Ministère de la cohésion des territoires et de la transition écologique, le 30 mars.

- Réunion vidéo Féd / «Ressources humaines», le 28 avril

- «Les CAUE et le monde d'après», le 6 mai.

- Réunion vidéo Féd / «Action cœurs de ville» le 14 mai, pour un bilan de la participation des CAUE à cette action (en cours).

- Réunion «Économie circulaire dans le projet urbain» visio conférence le 25 mai. Présentation de l'outil ECU (voir ci-contre) issu d'un programme de recherche ADEME - MODEVAL'URBA 2017. Cet outil se présente sous la forme d'un site internet d'accompagnement aux projets d'espace public, intégrant les principes de l'économie circulaire EcoCircUrba, conçu pour s'adresser plus particulièrement aux collectivités ayant peu ou pas d'ingénierie. Il propose un accompagnement en amont du projet et une série d'outils et de ressources pour le développer. Création par l'ICAM, l'agence Torres-Borredon et la Scop Planaca.

Au regard de la qualité de l'outil, le CAUE 34 a pris l'initiative de proposer une présentation à l'échelle nationale au réseau, le 24 juin lors d'une réunion consacrée au «CAUE de l'après».

«Mesures de déconfinement» + «Les CAUE et le monde d'après», le 20 mai.

«Créer des contenus numériques autour d'une exposition» le 5 juin, à l'attention des professionnels du réseau en charge de la sensibilisation.

«Modèle économique des CAUE» le 23 novembre.

«Les CAUE de l'après» le 27 novembre.

• Participation aux groupes de travail fédéraux en visio conférence

• «Plateforme échanges» le 7 avril et le 11 mai : le groupe de travail a fait appel à l'agence d'innovation culturelle 9B+ pour mener une consultation auprès de plusieurs CAUE. Après la phase de diagnostic, la liste des documents et contenus qu'il pourrait être utile de partager entre CAUE a été réalisée, et la solution technique pour créer cette plateforme d'échanges a été choisie. Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des CAUE et les résultats ont été restitués le 29 juin.

Le 17 septembre, Valérie Pérez (CAUE 34) a servi de «webmaster test CAUE» pour évaluer les «wireframe» (maquettes de la plateforme) conçues par Grégoire Chailleux (recruté par la FNCAUE). Le 24 septembre il a présenté en visio ces maquettes à l'ensemble du groupe de travail fédéral.

Objectif pour fin 2021 : développement d'une version complète utilisable de la plateforme d'échanges.

• Autres actions de la Fédération au niveau national

• Pôle sensibilisation

Réunion du pôle le 7 juillet : Temps d'échanges sur l'expérience de chacun pendant le confinement et les initiatives portées par nos CAUE : comment sensibiliser à distance ? qui ? avec quels outils ? Restitution des fichiers «actions, acteurs, partenariats» avant leur partage avec le réseau CAUE. - Actualités du réseau : Enfants du Patrimoine, reprise des projets pédagogiques, retour sur les formations fédérales (Jeux pédagogiques, Cinéma...), échanges sur les axes de travail du Pôle pour le deuxième semestre 2020.

Réunion du pôle le 7 décembre : Actualités - Échange d'expérience avec Valérie Pérez (CAUE 34) sur la réalisation du premier «mots d'expo», visite guidée en vidéo de l'expo photo consacrée au BAUHAUS - Échanges du groupe sur le bilan 2020 et les axes de travail 2021 - Capitaliser / valoriser des contenus, activités proposés par les CAUE durant les confinements -



Les autres actions au niveau national

Partager autour du programme d'accompagnement des cours d'école OASIS mené par le CAUE 75 - Mener une réflexion sur les métiers de la sensibilisation dans les CAUE : quels professionnels mobilisés ? quelles compétences ? quels besoins en formation ? - Poursuivre les échanges avec la Cité de l'Architecture et du Patrimoine concernant les projets d'exposition.

• «Les Enfants du patrimoine»

Programmation événementielle à vocation nationale, le 18 septembre, veille des JEP, pour sensibiliser le jeune public scolaire au patrimoine architectural, urbain, paysager et culturel, tout en encourageant la découverte du territoire.

Une action à Capestang en lien avec la Communauté de communes Sud-Hérault et une autre avec la crèche d'Aspiran.

Détails In. Les animations en milieu scolaire

Réunion le 8 décembre en visio, retours sur l'action les Enfants du Patrimoine : 54 CAUE organisateurs 679 visites proposées (656 en 2019) 45 % des visites en Ile-de-France (54 % en 2019) 1072 classes inscrites (1500 en 2019) soit environ 31 000 élèves.

Le contexte sanitaire a eu un impact visible sur la tenue effective des visites réservés mais la mobilisation initiale des CAUE et partenaires au lancement de l'événement était forte, ce qui témoigne d'une véritable volonté de participer à l'événement. Les partenaires ont en majorité adapté leur offre à la situation sanitaire, mis à part les moins institutionnalisés qui ont préféré ne pas participer. Dans les Bouches-du-Rhône et en Gironde, les activités ont dû être annulées du fait de décisions réglementaires locales. Les inscriptions des enseignants ont été touchées par la crise sanitaire mais les chiffres demeurent très satisfaisants. La fidélité et la satisfaction des enseignants à l'événement est en belle hausse. L'offre culturelle devient un élément plus important que la gratuité dans leurs motivations. Ils sont très nombreux, dans les commentaires, à faire l'éloge des intervenants et de leur capacité à s'adapter à un jeune public.

• «Les Journées Européennes du patrimoine»

<https://www.caue34.fr/agenda/jep2020/>

Détails In. Les animations grand public

• «Sites et Cités»

Réunion en visio du Comité technique du Concours national des entrées de villes et reconquête des franges urbaines, le 26 juin. Renaud Barrès était mandaté par la FNCAUE pour représenter le réseau des CAUE. Seconde réunion en visio le 23 juillet.

Webinaire le 24 novembre «Sites et cités remarquables» sur le thème «Les centres anciens des petites villes, cœur de revitalisation». Participation de Renaud Barrès dans la table ronde «Le point de vue des partenaires».

• Appel à projet européen Massif Central piloté par le CAUE de la Haute Vienne

Le recueil des travaux existants, démarches et références, concerne les territoires de sept départements – Ardèche, Aveyron, Cantal, Hérault, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Haute-Vienne sur des sujets tels que la revitalisation des centres-bourgs, l'amélioration du cadre de vie, la valorisation patrimoniale et paysagère, le soutien de filières de construction telles que le bois, la pierre, la terre et les fibres végétales au service d'une architecture de qualité.

Rédaction de carnets et exposition-vidéo en cours de

finalisation. L'extrait vidéo du CAUE 34 illustre l'exemple de la ville de Lodève, pour laquelle témoignent : Gaëlle Lévêque, (1^{ère} adjointe à la mairie de Lodève lors de l'interview) maire ; Christine Munoz, paysagiste, Atelier Sites et Sylvaine Glaizol, directrice adjointe du CAUE 34.

Réunions en visio le 15 septembre et le 3 novembre pour mises au point, visionnage du film «7 CAUE en Massif-Central» et échanges avec le CGET sur les suites de cette action qui devrait être reconduite pour la période 2021-2027.

La journée de clôture 2020 programmée le 8 décembre à Clermont-Ferrand a dû être annulée. Un événement, en remplacement de celle-ci, avec la mise en ligne de la bande annonce de l'exposition-vidéo intitulée «Les initiateurs» et des carnets a été programmée pour le 18 janvier.

• INRA/SAD – UMR INNOVATION à Montpellier

L'INRA, associé à plusieurs partenaires, dont le CAUE34, pilote l'appel à projet de recherche-action financé par la Fondation de France sur «*Le bâti alimentaire - Expérimentations pour une gestion durable du bâti alimentaire*». Le CAUE apporte son expertise en matière d'intégration paysagère des implantations agricoles. La phase 2 sur les expérimentations territoriales a démarré au printemps 2019 et s'est poursuivie avec la réalisation de deux prototypes : un atelier de transformation de fruits et légumes de 20m² à Lodève (Hérault) et un bâtiment de stockage de fruits et légumes également de surface similaire à Génolhac (Gard).

Le projet soumis à un second appel à projet de la région Occitanie a été sélectionné et recevra des aides financières supplémentaires permettant de financer la réalisation des prototypes et animer l'initiation d'agriculteurs intéressés à ce type de réalisations.

In. Autres partenariats

• Atelier URBA

Participation à l'atelier organisé en visio conférence le 29 avril à l'attention des 14 CAUE membres, pour l'élaboration du document «Frugalité en aménagement et urbanisme» (en cours).

Autres actions au niveau national

• Conseil pédagogique du Centre des Hautes Études de Chaillot

Depuis 2004, la Cité de l'Architecture et du Patrimoine dispose d'un Conseil pédagogique, dont la composition est fixée par le Ministère de la Culture et est renouvelée tous les 3 ans. Renaud Barrès a intégré en 2020 et pour 3 ans le Conseil pédagogique de l'Ecole de Chaillot, à la sollicitation de son directeur, Benoît Melon. Le Conseil pédagogique participe au projet de modernisation du DSA architecte du patrimoine, en vue de l'adapter aux attentes des acteurs des territoires, aux nouveaux enjeux et aux conditions d'exercice actuelles.

4 réunions sont prévues durant l'année universitaire 2020-2021.



Le CAUE au niveau régional

Les CAUE d'Occitanie

Les conditions d'un retour en réadhésion étant réunies, le CA du 17 novembre a validé l'adhésion du CAUE à l'Union Régionale «Les CAUE d'Occitanie» à partir de 2021.

Assemblée générale de l'UR en Ariège le 21 septembre. Les CAUE 34 et 66, non adhérents, ont été invités à participer à cette journée. Julie Garcin Saudo et Renaud Barrès étaient présents. La Présidente du CAUE 66 a annoncé son souhait d'adhésion en 2021. Julie Garcin Saudo a indiqué qu'au regard des nouvelles orientations prises par l'UR les conditions d'une adhésion du CAUE 34 étaient réunies, mais que la décision serait prise par le CA du CAUE.

Rencontre avec Françoise Favarel (directrice CAUE 31) et Nicolas Delbert (géographe et urbaniste chargé de mission au CAUE 31) au CAUE le 16 octobre, pour échanger sur la pratique des différents modes de communication de nos CAUE respectifs, et sur l'animation de nos centres de ressources. Visite de l'exposition *bauhaus.photo*.

Participation aux réunions de directeurs des CAUE d'Occitanie, le 19 octobre et le 24 novembre en visio conférence, et le 14 décembre en présentiel à Carcassonne.

Participation au comité stratégique en visio conférence le 2 novembre. Objet principal : orientations et budget 2021 de l'Union régionale.

Participation à des actions à l'échelle régionale

• «Partage ton paysage»

Action pédagogique lancée par la DAAC, avec la DREAL et «Les CAUE d'Occitanie».

Objectif : sensibiliser les élèves au paysage et à la biodiversité, conduire une réflexion sur l'évolution et la transformation des paysages sous l'action de l'Homme, et aborder les enjeux liés au patrimoine, au paysage, à l'architecture, au développement durable, à l'art et à la biodiversité.

Autres actions au niveau régional

• Groupe internet

Réunion avec les représentants web de l'UR Occitanie le 7 décembre en visio-conférence.

Au programme :

- rappel des fondamentaux (documents Calaméo, dossiers thématiques, gestion de l'extranet, degré d'autonomie...).

- définition claire des besoins en prévision des échanges 2.0 : sendinblue et réseaux sociaux .

Le CAUE 34 étant devenu adhérent à l'UR Occitanie, Valérie Pérez a été conviée à rejoindre le groupe numérique des 13 CAUE pour une première visio le 13 décembre 2020.

Une sollicitation a eu lieu en mars peu avant le confinement mais l'établissement scolaire n'a pas donné suite.

in. Autres actions en milieu scolaire

• Groupe «Autorisation d'urbanisme»

Des guides pour les particuliers

La mise à jour réglementaire et actualisation des guides a été réalisée par le CAUE de l'Aude et est disponible en téléchargement sur notre site CAUE34 à la rubrique Publications : <https://bit.ly/2U92BHW>

In. MISSION conseils aux particuliers

• Groupe de travail «cahier de gestion du site classé architectures et paysages du Canal du Midi»

Réunion du Pôle Canal Régional (Canal du Midi) à la DDTM à Carcassonne le 26 février, bilan annuel de chaque département concerné.

• Image et identité du Canal du Midi

Table ronde à la Préfecture de Région à Carcassonne le 30 juin. Les partenaires de l'Entente pour le Canal du Midi et le Comité Régional du Tourisme ont souhaité lancer une étude exploratoire pour la création éventuelle d'une marque sur le Canal du Midi. Objectifs de la table ronde : faire un bilan de perception de l'ouvrage Canal du Midi et de son environnement en termes d'images, et également recueillir le point de vue de plusieurs parties prenantes sur l'ambition pour la valorisation de l'identité du Canal du Midi.

Réunion du Pôle régional en visio-conférence le 4 décembre, portant notamment sur les événements culturels ou festifs prévus autour du site du Canal du Midi pour 2021.

• Animation d'une conférence

Conférence sur le thème «Une histoire de l'architecture du XXe siècle à travers la maison individuelle», donnée par Renaud Barrès, le 30 janvier au CAUE du Gard à Nîmes, tous publics.

in. Formation et information

• Grands sites d'Occitanie / Région

Réunion en visio-conférence le 8 décembre organisée par Les CAUE d'Occitanie avec la Région et la Direction du Tourisme et du Thermalisme, pour évoquer les engagements des CAUE auprès des différents Grands sites, et voir les modalités d'un dialogue régulier entre Région et CAUE sur les Grands sites Occitanie.

• Participation du personnel à des colloques, rencontres, ateliers, conférences...

Cadre	Thème
• Siège de l'EID le 14 janvier à Montpellier	Rencontre avec les architectes du CAUE concernant notamment la prolifération des moustiques sur les toitures terrasse.
• Sup Agro le 21 janvier à Montpellier	Conférence débat «Où sont passés les insectes ?» par Stéphane Foucart, journaliste au Monde (sciences de l'environnement)
• cc Vallée de l'Hérault le 22 janvier à St Martin-de-Londres	Forum des Paysages, Plaines, Causses et Gorges de l'Hérault, contribution à la détermination des objectifs de qualité paysagère - ateliers et échanges
• CAUE 30 le 30 janvier à Nîmes	Conférence sur le thème «Une histoire de l'architecture du XXe siècle à travers la maison individuelle»
• CD 34 le 3 février à Montpellier	Assises départementales du tourisme du Conseil Départemental et point presse
• ENSAM le 19 février à Montpellier	Table ronde avec Maurice Sauzet, Chris Younès (philosophe), Augustin Berque (spécialiste des cultures asiatiques) autour de expo «Maurice Sauzet, architecte, ouvrir les sens» réalisée par le CAUE Var
• Architecture en bois le 6 mars à Gignac	Visite d'un Lycée en bois organisée par FIBOIS Occitanie à l'attention des professionnels de la construction. Utilisation renforcée du bois pour les murs de façades, les poteaux intérieurs et les planchers ainsi que pour les charpentes ; panneaux photovoltaïques ; réseau géothermique ; aménagement d'espaces verts dans les espaces libres et plantation de 380 arbres et de massifs arbustifs. Architecte (MOE) : HELLIN-SEBBAG architectes associés
• CAUE 34 le 10 mars à Montpellier	Présentation enduits biosourcés Paranatur (Parex).
• MIDI LIBRE le 12 mars à Montpellier	Déjeuner de presse et échanges avec les équipes de rédaction.
• Université Paul Valéry le 12 mars à Montpellier	Colloque «Prendre soin du milieu, préserver la Terre : enjeux géographiques et éducatifs» et conférence-débat de Thierry Paquot, philosophe et urbaniste.
• CAUE 02 le 2 juin en visio	Premier visio « ApérAUE durable » organisé par le CAUE 02 avec pour thème le «Réemploi et la seconde vie des matériaux».
• CAUE 31 le 17 juin à Toulouse	Démonstration du logiciel CAUE Pilote (gestion du temps et des actions des CAUE) conçu par le CAUE 33 et mis à disposition du réseau.
• Cie des Rêves Urbains le 23 juin en visio	Webinaire n°2 «Personnaliser des jeux pour les JEP, et JNA» dans le cadre des webinaires La ville en jeux.
• Les 2 Rives le 2 juillet en visio	Webinaire «Lumière rêvée, se réapproprier la lumière naturelle dans le projet»
• Manifeste pour une frugalité... le 29 septembre en visio	Première conférence du cycle « Métamorphoser l'acte de construire », proposé par le Manifeste pour une Frugalité heureuse et créative - n° 1 « L'espoir paysan » avec Julien Choppin, architecte, agence Encore Heureux.
• BTPdurableOccitanie le 12 octobre en visio	Webinaire Economie circulaire dans le BTP organisé par BTPdurableOccitanie (Région et Adème)
• CAUE Paris le 12 novembre en visio	Webinaire «Le programme OASIS transformation des cours d'écoles» Fédération et le CAUE de Paris, à destination des CAUE»
• CAUE 69 le 19 novembre en visio	Webinaire Table ronde «Penser la Ville comme une forêt» CAUE Rhône Métropole, dans le cadre de l'exposition «La ville-forêt, vers une nouvelle culture urbaine »; tout public
• CEREMA le 3 décembre en visio	Webinaire «Résilience urbaine et confort thermique face aux îlots de chaleur urbains»
• CAUE 02 le 8 décembre en visio	Mardinale «Maison du réemploi : la construction et le bâtiment à l'heure de l'économie circulaire» : De briques et de broc : le remploi dans la construction et le bâtiment. Les mardinales sont proposées par le CAUE de l'Aisne et le Conseil départemental

• La vie de l'équipe

Deux départs à la retraite au 1^{er} janvier 2020 : Denis Fraissier, paysagiste, et Jean-Claude Pansier, architecte conseiller chargé 2 jours par semaine du conseil aux particuliers.

Deux embauches en CDI : Anaïs Hervouet, paysagiste à plein-temps 35h/semaine (en remplacement de Denis Fraissier), depuis le 13 janvier et Cécile Bandza, assistante de projet à temps-partiel 28h/semaine, depuis le 2 mars (en remplacement de Gwendoline Croce).

La continuité de l'activité après le confinement

Il a été proposé à l'ensemble du personnel de télétravailler dès le 16 mars. Puis à partir du 11 juin la reprise d'activité en présentiel a repris progressivement.

• Formations professionnelles du personnel

-> en présentiel

- «Les enduits de façades» organisée par Kalank formation et animée par Luc Nèples, architecte DPLG spécialisé dans les techniques adaptées au bâti ancien perspirant – au CAUE les 30 et 31 janvier.

- «Le climat change...et nos métiers ? Commençons à la racine ! Prendre en compte l'enracinement des arbres dans le projet d'aménagement en milieu urbain» organisée par E dans l'Eau et la FFP et animée par Claire ATGER, docteur en botanique, chargée de mission chez Pousses conseil – au CAUE, les 3 et 4 février.

- «La Ville en Jeux» organisée par la Fédération Nationale et la Compagnie des Rêves Urbains (Marseille) et animée par Laura Bernard (Architecte, Médiatrice) et Miguel Rotemberg (Concepteur de jeux, directeur de Playtime Marseille) – à la Maison des Métallos (Paris Xième) les 12 et 13 mars.

- «Façades en centre ancien à Montpellier», visite du centre ville avec Luc Nèples, architecte DPLG, spécialisé dans les techniques adaptées au bâti ancien perspirant, le 11 septembre.

- «Echantillons d'enduits» organisée par Kalank formation et animée par Luc Nèples, architecte DPLG spécialisé dans les techniques adaptées au bâti ancien perspirant, le 1^{er} octobre à Montpellier.

Le DUER (document unique d'évaluation des risques) «plan de continuité de l'activité» a été établi, en lien avec la médecine du travail. Il précise toutes les mesures prises (gel hydroalcoolique, désinfection, masques, gants, distanciation, horaires décalés, présentiel échelonné, etc...)

De nouveau en novembre le télétravail optionnel a été remis en place, soit à plein temps soit en alternance. Le maintien de notre présence auprès des collectivités, quand elles le souhaitent ; le conseil aux particuliers par mail, téléphone ou vidéo ; les interventions pédagogiques à la discrétion des enseignants et des responsables des établissements... ont permis la continuité de l'activité toujours dans le respect des règles sanitaires.

- «Marchés Publics de Maîtrise d'Œuvre» les 4, 5 et 8, 9 juin organisée par Le Moniteur à l'attention de maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, responsables techniques, chargés d'opération dans le secteur public, bailleurs sociaux, AMO, juristes, architectes...

Confirmation de qualification

Renouvellement de la qualification OPQU de Xavier Mestre le 27 février, à renouveler tous les 5 ans.

Formation diplômante

Poursuite de la formation diplômante de Mickaël Arjona à l'ENSAM, en alternance.

• Les locaux

Travaux réalisés pour l'amélioration du confort d'été du bâtiment sur cour (documentation).

Travaux de réparation de la toiture zinc du 2nd bâtiment, suite à sinistre.

Projet de travaux de réaménagement du 1^{er} bâtiment, notamment du rdc. Suite à l'entretien avec les équipes de concepteurs pré-sélectionnées le lundi 10 février, sélection de l'équipe HYDRE architecture / scénographie / mobilier (Renata Aviani et Stéphanie Grimard, architectes DPLG).

La réflexion sur les partis d'aménagement est toujours en cours, une première tranche de travaux prioritaires (neutralisation odeurs rdc, volets occultants fenêtres 1^{er} étage) a été programmée pour 2020. La suite des travaux envisagés sera fonction de la situation budgétaire du CAUE post-confinement, ordre de priorité à revoir.

• Le logiciel CAUEPILOTE

En cours de mise en place de ce logiciel permettant la gestion et la mutualisation des états de l'activité du CAUE, par missions et domaine d'intervention, pour les rdv aux particuliers, les actions auprès des collectivités, mais aussi à terme une base de données des contacts et partenaires, la gestion du temps, les congés payés, etc...

1^{er} module, en cours de déploiement, qui devrait être finalisé en début d'année prochaine : suivi des études communales et fichier de données des partenaires.



© Photo Kalank

-> et en visio-conférence

- «Techniques adaptées à la mise en valeur des façades du bâti ancien», les 27, 28, 29 et 30 avril et «Les couleurs de façade pour le bâti» les 5, 6, 7 et 8 mai, organisées par Kalank formation et animées par Luc Nèples.



L'équipe du CAUE en 2020

L'équipe du CAUE en 2020

ÉQUIPE PERMANENTE

Renaud BARRÈS - architecte et historien, directeur

Sylvaine GLAIZOL - architecte et urbaniste, directrice-adjointe - responsable Mission Conseil aux collectivités

Mickaël ARJONA, étudiant en formation professionnelle DEEA/DEA de l'ENSAM, assistant d'étude

Patrick BUFFARD - architecte et urbaniste conseiller

Lydie CHAMPONNOIS - architecte et urbaniste conseillère, Mission sensibilisation

Anaïs HERVOUET - paysagiste conseillère

Laurent GRANGÉ - urbaniste conseiller - responsable Mission sensibilisation

Frédéric HÉBRAUD - plasticien, graphiste et photographe

Aspasie KAMBÉROU - architecte et urbaniste conseillère

Xavier MESTRE - architecte et urbaniste conseiller

Serena PALAZZI - architecte et paysagiste conseillère

Alain PÉREZ - architecte et urbaniste conseiller

Valérie PÉREZ - chargée de l'animation du Centre de ressources multimédia et de la communication web

Mise à disposition par le Conseil Départemental, depuis le 1^{er} septembre 2016

Cécile BANDZA - assistante de projet

Patrick FICHERA - responsable de gestion et des Ressources Humaines

Rosa INACIO - assistante de direction

Agent comptable et Commissaire aux comptes

Séphane ROQUART, administrateur des Finances Publiques Adjoint DGFIP, nommé agent comptable du CAUE par le Préfet

Stéphane NAVARRO, expert comptable cabinet GMCO AUDIT, commissaire aux comptes

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL (in CSE)

Patrick BUFFARD, délégué titulaire et **Serena PALAZZI**, suppléante.

CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE

• **Laurie LUMIA**, architecte et urbaniste, en soutien à la mission de conseil aux collectivités territoriales.

Fin le 11 juin 2020 du CDD d'une durée d'un an.

STAGIAIRES

• **Florian ZAWADKA**, étudiant en 3^{ème} année de licence à l'ENSAM, du 27 janvier au 7 février, stage 1^{ère} pratique. En lien avec le conseil aux collectivités territoriales, il a participé aux travaux préparatoires à l'action «Habiter le littoral» du CD34.

• **Clémence DE CLOCK**, étudiante en Magistère d'aménagement et d'urbanisme à Paris 1 Panthéon Sorbonne, stage du 15 juin au 15 septembre, sur les thèmes du genre dans l'espace public, de l'évolution des usages et appropriation des espaces publics - participation à la newsletter, diffusion des informations, observations associées aux conseils aux collectivités.

Le Conseil d'Administration en 2020

En raison du confinement, le Conseil d'Administration qui aurait dû se tenir en avril ou mai n'a pu avoir lieu, les administrateurs se sont réunis en visio conférence pour le 1^{er} CA de l'année le 25 juin et pour un 2^d CA le 17 novembre.

Exceptionnellement, eu égard aux circonstances particulières de la crise sanitaire, il n'y a pas eu 3^{ème} CA statutaire. En 2020 siégeaient les 22 administrateurs suivants :

6 représentants des collectivités locales

Julie GARCIN SAUDO, Conseillère Départementale du canton de Pézenas, **Présidente du CAUE**

Anne AMIEL, Conseillère Départementale du canton de Pignan

Gaëlle LÉVÊQUE, Conseillère Départementale du canton de Lodève, **vice-Présidente**

Michaël DELAFOSSE, Conseiller Départemental du canton de Montpellier 2, **vice-Président** jusqu'à fin juin, (démissionnaire) **puis François LANOT**, Conseiller Départemental du canton de Montpellier 2

Audrey IMBERT, Conseillère Départementale du canton de Mèze

Sylvie PRADELLE, Conseillère Départementale du canton de Frontignan-La Peyrade

3 représentants de l'État

Christophe MAUNY Directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale

(représenté par **Fabien JOUVE**, Conseiller pédagogique départemental Arts et culture)

Sophie LOUBENS, Cheffe de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

Matthieu GRÉGORY, Directeur de la DDTM (représenté par **Xavier EUDES**, Directeur adjoint ou **Daniel ANDERSCH**, Chef de mission Connaissance-étude-prospective)

2 personnes qualifiées

Olivier DAGUISY, Directeur de la SEM.A.BA.TH

Emmanuel NÉGRIER, Enseignant à l'Université Montpellier 1, Directeur de recherches au CNRS

4 représentants des professions concernées

Christian COMBES, Architecte, Représentant l'Ordre des Architectes Occitanie

Eugène GRÉAU, Urbaniste qualifié OPQU, Président des Urbanistes d'Occitanie

Guillaume MORLANS, Paysagiste, Président de la Fédération Française du Paysage du L-R

Ivan KANTCHOVSKY, Architecte, Représentant l'USALR (Union Syndicale des Architectes L-R)

6 membres élus par l'Assemblée Générale

Daniel GUIBAL, Maire de Le Bosc

Jean-Claude BRANVILLE, Conseiller Municipal à Olargues, commission urbanisme

Alain DEREY, Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier

Philippe LENOIR, Maire-adjoint de Lavérune, délégué à l'Urbanisme et aux travaux

Loïc FATACCIOLI, Maire de Boisseron

Serge PESCE, Maire de Maraussan

1 représentant élu par le personnel siégeant avec voix consultative

Patrick BUFFARD, délégué du personnel au CSE

L'Assemblée Générale en 2020

L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 10 septembre 2020 à Pézenas, suivie d'une conférence de Renaud Barrès sur le thème « L'approche bioclimatique : construire avec le climat au service de la qualité de vie » autour de l'exposition « Vivre et Construire avec le Climat en Languedoc-Roussillon » et d'une visite du « Petit Théâtre » de Pézenas avec Frédéric Gourdon, directeur des services culturels de la ville ainsi qu'un parcours commenté à travers la ville.

En 2020, sont à noter 4 nouvelles adhésions : *Poujol, Prades-sur-Vernazobres, Usclas d'Hérault et Hérault Logement* et 5 radiations : *St Christol et Vêrargues (en raison de leur fusion), Pailhès et Hérault Habitat et Hérault Aménagement (en raison de leur fusion --> Hérault Logement)*

Soit un total en 2020 de **206** membres, dont **22** administrateurs et les **184** membres actifs adhérents suivants :

- . Communauté de communes du Pays de Lunel
- . Communauté de communes Sud Hérault
- . Communauté de communes Grand Pic Saint Loup
- . Communauté de communes du Minervois au Caroux
- . Communauté de communes La Domitienne
- . Communauté de communes Lodévois et Larzac
- . Communauté de communes Grand Orb
- . Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises
- . Hérault Logement
- . Syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et Vignobles

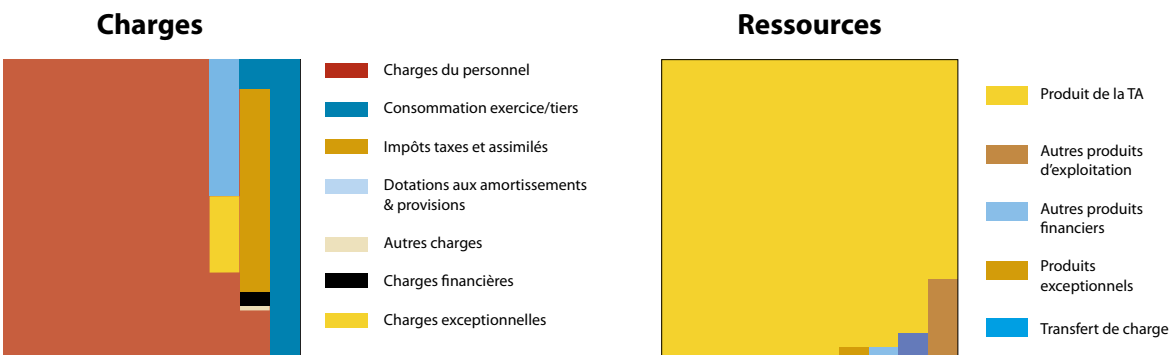
174 communes adhérentes en 2020

(auxquelles s'ajoutent les 5 communes adhérentes siégeant au CA : Le Bosc, Boisseron, Laverune, Maraussan, Olargues)

Abeilhan	Creissan	Montoulieu	Servian
Adissan	Cruzy	Mourèze	Siran
Agel	Fabrègues	Mudaison	Sorbs
Aigues-Vives	Faugères	Murviel-les-Béziers	St André-de-Sangonis
Alignan-du-Vent	Félines-Minervois	Murviel-les-Montpellier	St Bauzille-de-Montmel
Aniane	Ferrals-les-Montagnes	Néffies	St Bauzille-de-Putois
Assignan	Florensac	Nissan-les-Ensérune	St Brès
Aumes	Fontanès	Nizas	St Chinian
Autignac	Fontès	Notre Dame-de-Londres	Ste Croix-de-Quintillargues
Balaruc-le-Vieux	Fraïsse-sur-Agout	Octon	St Etienne-de-Gourgas
Bassan	Frontignan la Peyrade	Olonzac	St Gély-du-Fesc
Belarga	Gabian	Oupia	St Génies-de-Fontedit
Berlou	Ganges	Palavas-les-Flots	St Génies-de-Varensal
Bessan	Garrigues	Paulhan	St Georges-d'Orques
Le Bousquet d'Orb	Gigean	Pégairolles-de-l'Escalette	St Gervais-sur-Mare
Bouzigues	Gignac	Pézenas	St Hilaire-de-Beauvoir
Brénas (conv° Salagou)	Grabels	Pézènes-les-Mines (conv° Salagou)	St Jean-de-Buèges
Brissac	Graisssac	Pignan	St Jean-de-Cornières
Cambon et Salvergues	Jacou	Plaissan	St Jean-Minervois
Campagne	Jonquières	Poilhes	St Jean-de-Védas
Camplong	Juvignac	Pomérols	St Martin-de-Londres
Candillargues	Lansargues	Portiragnes	St Mathieu-de-Trévières
Capestang	Lattes	Le Pouget	St Maurice-Navacelles
Carlencas et Levas	Laurens	Poujol	St Pargoire
Cassagnoles	Lauret	Poujol-sur-Orb	St Pons-de-Thomières
Castries	Lespignan	Poussan	St Vincent-de-Barbeyrargues
La Caunette	Lieuran-Cabrières	Pouzols	Sussargues
Causses-et-Veyran	Lignan-sur-Orb	Prades-le-Lez	Teyran
Causse-de-la-Selle	La Livinière	Prades-sur-Vernazobres	La Tour-sur-Orb
Le Caylar	Loupian	Le Puech (conv° Salagou)	Le Triadou
Cazedarnes	Lunas	Puilacher	Usclas-d'Hérault
Cazouls-les-Béziers	Lunel	Puissalicon	Vacquières
Cebazan	Margon	Puisserguier	Vailhauquès
Cers	Les Matelles	Quarante	Valergues
Cessenon-sur-Orb	Mauguio	Les Rives	Valflaunès
Cesseras	Mérifons	Romiguières	Valros
Clapiers	Mèze	Roquessels	Vélieux
Claret	Minerve	Roujan	Vendres
Clermont-l'Hérault	Mons-la-Trivale	Salasc	Vic-la-Gardiole
Colombières-sur-Orb	Montagnac	La Salvetat-sur-Agout	Villeneuve-les-Maguelone
Colombiers	Montarnaud	Saturargues	Villeveyrac
Coulobres	Montaud	Saissan	Viols-en-Laval
Courniou-les-Grottes	Montbazin	Sauteyrargues	
Cournonterral	Montblanc	Sérignan	

info : 17 autres communes ont adhéré fin 2020 pour l'année 2021 : Aigne, Bédarieux, Brignac, Cabrières, Caux, Lacoste, Lamalou-les-Bains, Magalas, Mireval, Montels, Nébian, Pierrerue, Prémian, Saassines, St Etienne d'Albagnan, St Michel, St Thibéry

Le compte de résultat 2020

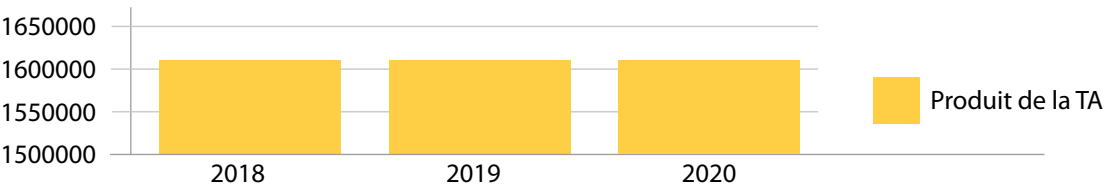


• **En matière de recettes :**
En 2020, le Département a voté la contribution de la TA à 2.5% en affectant 0.3% au CAUE et 2.2 % à la politique de protection des ENS. Un montant a été fixé à 1 610 000 €.
Le montant global des produits de fonctionnement est en diminution de 9,52 % par rapport à 2019. Les facteurs sont, d’une part, une diminution des subventions DRAC Occitanie de 73,94 %, des autres produits de gestion, conventions communes de 85,53 % (du fait de la gratuité des conventions) et d’autre part, les produits financiers. À noter une augmentation des produits exceptionnels faisant suite aux dommages causés sur la toiture du centre de ressources.

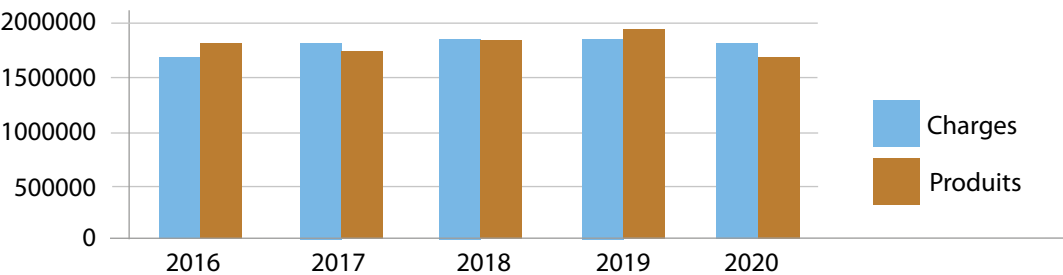
• **En matière de dépenses :**
Globalement l’ensemble des dépenses est en diminution de 2,70 % par rapport à 2019. Les charges de la structure ont été contenues.
Les charges du personnel sont, elles aussi , en diminution de 6,17 %. Il est vrai qu’en 2019 nous avons eu plusieurs départs à la retraite. La renégociation en diminution du montant d’abondement employeur a été actée par les avenants aux règlements des comptes d’épargne entreprise PEE et PERCI 2018.

Au final, le résultat net de l’exercice s’établit par un déficit de -80 961.77 €uros. Il viendra impacter en diminution les réserves du CAUE.
La réalisation des dépenses et des recettes est conforme aux prévisions budgétaires, budgets primitif et supplémentaire.

Évolution des produits de fonctionnement des 3 dernières années



Récapitulatif des charges et produits des 5 dernières années



*« L'architecture est une expression de la culture.
La création architecturale, la qualité des constructions,
leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant,
le respect des paysages naturels ou urbains
ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public »...*

19 rue Saint Louis - 34000 Montpellier
tél. 04 99 133 700
contact@caue34.fr
www.caue34.fr

